LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 27 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 6 OCTOBRE 1966 — PRIX 10C

Que ferons-nous face au référendum de février 1967?

L'hon. George Johnson, ministre de l'Education, convoqua les journalistes "à une conférence de presse" vendredi dernier à son bureau. Il annonça alors qu'avec "l'appui ferme et enthousiaste" de la Manitoba Teachers' Society, de la Manitoba Association of School Trustees et de la Parents & Teachers Association le gouvernement provincial va lancer une vaste campagne de publicité à travers toute la province pour l'établissement "de divisions scolaires à unique district et commission". Car le gouvernement, a-t-il précisé, est convaincu plus que jamais qu'il faut éliminer les 1,400 commissions scolaires de districts qui sont encore actuellement responsables de l'éducation élémentaire en diverses parties rurales de la province, et les écoles qui disposent d'un nombre insuffisant de salles de classe, dont 116 en sont encore au stage de la poétique unique classe où s'entassent les élèves de divers grades.

Parmi les 48 divisions existantes, 10 répondent déjà aux désirs du gouvernement: Winnipeg, St-Boniface, Norwood, St-Vital, Fort Garry, St. James, Seven Oaks, Kelsey, Flin Flon et Frontier. Parmi les 38 autres, 5 seront dispensées de la campagne de publicité et de ses suites, dans la région entre-les-lacs, soit Interlake, Evergreen, Lake shore, Selkirk et Cheval-Blanc. Car, dans ces cas, toute la question des services éducationnels a été remise à la Commission des Frontières des Gouvernements Locaux pour étude spéciale et recommandations, par suite des enquêtes intensives effectuées dans cette vaste région considérée "comme sous-développée", conjointement par la province et ARDA.

Donc le gouvernement provincial, avec l'appui des Associations sumentionnées, entend lancer une vaste campagne de publicité dans 33 divisions scolaires du Manitoba. Il se servira de tous les moyens pour "informer le public" de son intention très ferme de centraliser tous les services scolaires sous la responsabilité d'une seule commission par division: journaux, radio, télévision, imprimés, assemblées publiques, etc. Cette "centralisation", dit l'hon. Johnson, est absolument nécessaire pour assurer un niveau désirable d'instruction, de la maternelle à la 12e année inclusivement.

Cette campagne de publicité "à échelle provinciale" se terminera par un référendum dans ces trente-trois divisions. Ce référendum aura lieu, probablement, durant la dernière semaine de février 1967, et cela corrigera un point du Bill 16 dont "la procédure pourrait prendre jusqu'à 70 ans avant d'apporter les changements voulus par le gouvernement", dit M. Johnson. Aucune nouvelle demande de consolidation ne sera désormais acceptée, tant que la question des "nouvelles" divisions n'aura pas été réglée.

Si le vote est favorable, 51% des votes constituant la majorité, les élections des nouvelles commissions divisionnaires auront lieu dès le mois de mars 1967. La création des nouvelles grandes divisions est fixée au 1er avril 1967, chacune de ces divisions recevant des octrois additionnels de 10% avec effet rétroactif au 1er janvier 1967.

Ensuite, la Commission des Frontières municipales et scolaires étudiera les limites actuelles des 48 divisions, et décidera du site des 10 écoles techniques que le gouvernement entend construire en milieu rural.

Voilà, tout est clair, net, précis. Le ministre de l'Education a parlé sans hésitation aucune, au nom du gouvernement et avec l'appui de puissantes associations provinciales. Que vont donc faire les Franco-manitobains devant cet ultimatum? Ne rien faire parce qu'il y a trop à faire? Ou se laisser engloutir lentement mais sûrement, à cause de divisions "internes" entre les protagonistes du progrès et les champions du "statu quo"? Continuer à étudier et à discuter à l'heure des décisions et de l'action? Hésiter, quand le gouvernement n'hésite plus? Ou adopter tous ensemble une ligne de conduite et agir en conséquence?

Toutes ces questions méritent une réponse, tout de suite. Ca presse. Ces derniers mois, les membres de l'Association des Commissaires franco-manitobains ont tenu d'importantes réunions d'étude et de discussion, avec promesse d'une décision unanime dès novembre prochain. L'Association d'Education, par la voix de son président, a promis coopération et lumière. Mais il faudrait bien que l'Association des Instituteurs et Institutrices de langue française et la Fédération de nos Associations de Parents et Maîtres entrent énergiquement dans le mouvement. Et ces Associations franco-manitobaines se doivent de lancer leur propre campagne de publicité.

Cette campagne de publicité doit être faite par les meilleurs éléments de nos associations de commissaires, d'instituteurs, de parents et maîtres, pour qu'ils éclairent, à la fois, nos populations et ceux des nôtres qui ont un rôle à jouer au sein même des Associations provinciales sur lesquelles s'appuient le gouvernement et l'hon. Johnson.

On pourra ensuite proclamer partout dans la province que les Franco-manitobains n'ont nullement peur du progrès scolaire, et qu'ils seraient prêts à accepter ces "nouvelles" divisions à unique district et à unique commission, sous la garantie de certaines conditions bien établies: par exemple que les "quartiers" des divisions soient partout clairement délimités, et que les "frontières" actuelles de nos divisions (Rivière-Rouge, Rivière-Seine et La Montagne) soient entièrement respectées. Qu'il soit bien entendu que nous nous opposerons farouchement à toute atteinte qui serait portée contre l'homogénéité si chèrement acquise de nos divisions et de certains "quartiers" des divisions où les nôtres sont en minorité. A bon entendeur, salut!

Enfin il appartiendra aux meilleurs des nôtres de se présenter comme candidats aux élections de mars 1967, et à leurs compatriotes de les appuyer en masse par un vote décisif. Ces commissaires, ainsi appuyés, pourront ensuite mieux accomplir le dur travail qui les attend dans l'avenir, alors qu'il s'agira dans certains cas de réorganiser, de "centraliser" peut-être, en tenant compte toujours du caractère propre de nos milieux paroissiaux et régionaux.

Quant à nos professeurs, ils doivent tout de suite "se préparer" à prendre les postes de commande dans nos divisions. Avec le miroitement de nouveaux octrois plus substantiels, on parle d'immenses nouvelles possibilités: la création de postes de surintendants divisionnaires, la capacité d'offrir un choix varié de cours au secondaire (immatriculation, général, commerce, sous-doués, etc.), la nomination de directeurs de français et de catéchèse, la construction d'écoles techniques en milieu rural, etc. Il faudra bien tout de même que nous disposions de professeurs qualifiés pour ces postes. Ces dernières années beaucoup de jeunes Franco-manitobains du Collège de St-Boniface, d'Otterburne et de nos écoles secondaires se sont lancés dans la carrière de l'éducation, et quelques-uns d'entre eux ont eu la hardiesse de choisir des "spécialisations" en commerce, en technologie, en agronomie, etc. Félicitations à ces jeunes. Puissent-ils être prêts au moment voulu!



Les sessions de pastorale qui eurent lieu à l'hôtel Royal Alexandra, du 26 au 28 septembre dernier, sous les auspices de LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et George B. Flahiff, C.S.B., ont permis, au dire de participants, "aux prêtres, aux religieuses et aux laïcs des deux archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg de se renouveler ... aux sources mêmes du Concile". Plus de 200 prêtres (dont on voit ci-dessus une partie du groupe) y participèrent, plusieurs venant même de la Saskatchewan, du nord de l'Ontario, du Minnesota, des deux Dakotas du Nord et du Sud. Les deux soirs du 26 et du 27 avaient été réservés aux laïcs, et l'on vendit plus de 1,800 billets. Les conférences étaient données, soit en français, soit en anglais, dans deux salles différentes. Mais durant les journées, les prêtres eurent souvent l'occasion de fraterniser ensemble dans un véritable esprit communautaire: à l'heure des repas, lors d'un panel "commun" où les deux langues eurent chacune leur large part, dans la concélébration quotidienne de la messe avec quelque 60 concélébrants, etc. Durant ces moments "communautaires", un véritable esprit d'unité se créa, esprit qui, à certains moments, s'épancha spontanément en chants gais et entrainants. A la fin du dernier repas en commun, quatre prêtres, deux de langue anglaise, deux de langue française, donnèrent les impressions de tous, démontrant que quelle que soit l'origine, tous les prêtres sont animés du même esprit d'amour pour l'Eglise. Les prêtres "américains" tinrent tout particulièrement à dire leur plaisir d'avoir participé à ces journées avec leurs confrères de l'Ouest canadien.

(Photo Perrin du Manitoba)

Un Anglo-québécois défend les minorités françaises

Un industriel de langue anglaise du Québec a qualifié de "partiales et déformées" les vues d'un historien de l'Université de Toronto selon lesquelles la dualité culturelle du Canada serait un nouveau mythe nourri par les nationalistes canadiens-français.

M. John W. H. Miner, de Granby, a affirmé que le caractère biculturel et bilingue du Canada est un fait historique, vieux de 200 ans, et il a dit que, vouloir rejeter ce fait, c'est "rendre un mauvais service au Canada et commettre une injustice envers les éléments modérés des deux communautés culturelles qui croient en l'avenir de ce pays."

M. Miner, président de la compagnie Miner Ltée, a déclaré que l'adhésion aux idées "unilatérales" du professeur Donald G. Creigton sur la confédération, telles qu'exprimées récemment dans la périodique Saturday Night, pourrait conduire à la désintégration du Canada.

Il a soutenu, devant les membres du club Rotary de Winnipeg, qu'heureusement pour le Canada, plusieurs contemporains du professeur Creighton, dont le professeur Ramsay Cook, également de l'Université de Toronto, ne croient pas que le Canada a été conçu comme un pays unilingue et uniculturel en dehors de la province de Québec, du parlement fédéral et des tribunaux fédéraux, ou qu'il devrait l'être.

"De plus, a poursuivi M. Miner, la population du Québec ne semble tout simplement pas prête à reprendre son tricot, son tissage ou toute autre activité que lui attribuent les meilleures traditions de la caricature folklorique."

Droits des minorités

"Je crois que la population du Canada appuierait toute mesure raisonnable prise par les divers gouvernements du pays en vue d'accorder aux minorités de langue française, partout où les francophones existent en nombre suffisant, les mêmes droits dont jouit la minorité de langue anglaise dans le Québec," a déclaré M. Miner.

Il a fait remarquer que les citoyens de langue anglaise "se sentent chez-eux dans le Québec et partout ailleurs au Canada", ajoutant que "les citoyens de langue française devraient également se sentir chez-eux dans quelque coin du pays que ce soit."

M. Miner a dit qu'on ne peut attendre des Canadiens de langue française "qu'ils acceptent" l'alternative implicite que leur offre le professeur Creighton — "une citoyenneté permanente de deuxième zone à l'intérieur du Canada, ou la séparation du pays qu'ils ont contribué et qu'ils contribuent toujours à édifier."

Pas davantage les Canadiens en général peuvent-ils accepter l'argument que le Canada, étant composé de plusieurs groupes ethniques, serait balkanisé si chacun d'entre eux se voyait accorder des droits spéciaux en matière de langue et d'éducation.

Soeur M.-Louise-Gabrielle, boursière de France à Paris

Le Conseiller culturel à l'Ambassade de France à Ottawa vient d'annoncer qu'une bourse est accordée à Soeur M.-Louise-Gabrielle, S.N.J.M. (Hélène-Marguerite Chaput), de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, afin de lui permettre de poursuivre ses études commencées l'an dernier à la Sorbonne de Paris.

En effet, à cette date l'an dernier, Soeur M.-Louise-Gabrielle, profitant d'un congé sabbatique qui lui accordait la Commission scolaire de St-Boniface en retour de onze années d'enseignement à son service, s'inscrivait à la Sorbonne en vue d'un doctorat en littérature française. Elle y suivit, en 1965-66, des cours de littérature française contemporaine, tout en travaillant déjà à sa thèse de doctorat qui portera sur Péguy.

Professeur émérite, éducatrice de renom, Sr Louise-Gabrielle s'est distingué non seulement par sa compétence dans l'enseignement du français, mais aussi par son attachement et son dévouement à la cause de la culture française dans notre province. L'on sait sans doute qu'elle fut pendant de nombreuses années membre du Comité de Fonctionnement scolaire et du Comité du Concours français; membre aussi depuis 1955 jusqu'à son départ pour la France, de l'Association des Instituteurs de Langue française, et fréquente collaboratrice au "Bulletin des Instituteurs". Elle faisait aussi partie depuis une dizaine d'années du Comité diocésain de catéchétique.

A l'invitation de M. G. Davies, alors directeur du Curriculum au Ministère d'Education, elle travailla de 1960 à 1965 à l'élaboration du programme de "French" (pour les élèves anglophones) du Cours général qui se créait alors, et fut chargée plus spécialement de la préparation du programme de "Français" (pour les francophones), du même Cours général. Depuis 1963, elle est aussi membre, pour le Ministère d'Education, du Comité effectuant la refonte du programme français pour le cours d'immatriculation.

Donc le geste du Ministère des Affaires culturelles peut s'interpréter comme un témoignage d'appréciation pour les nombreux services rendus à la cause française par cette religieuse. C'est dans ce sens qu'il nous plait d'interpréter l'attribution de cette bourse.

Bachelière ès arts de l'Université de Manitoba en 1954, Soeur M.-Louise-Gabrielle obtint sa maitrise ès arts à l'Université de Montréal en 1964, et le degré de bachelière en éducation de l'Université de Manitoba en 1965. Domiciliée à 34, rue de Clichy (Paris 9e), elle postule à présent le grade de docteur en littérature française. Ses amis, ses anciens élèves et ses collègues dans l'enseignement lui souhaitent plein succès.



Le thé annuel de l'Alliance Française du Manitoba a donné lieu à une brillante exposition de peintures de l'artiste Georges Cesari, de Nice, France, le dimanche 2 octobre dernier, dans la résidence "St-François-de-Sales" des Pères Oblats de Winnipeg. Jamais on n'avait vu tant de membres et d'amis à cette manifestation culturelle qui inaugure, chaque année, le programme des activités de l'Alliance. Tous ont admiré à loisir les toiles du grand maitre nicéen qui passait deux mois à Brandon l'hiver dernier, et qui songe sérieusement à revenir au Manitoba qui lui a tant plu. Désormais il compte de nombreux admirateurs qui le recevront avec joie. Merci à Mme Yvonne Francq, professeur de musique au collège universitaire de Brandon, qui fut l'hôtesse l'an dernier du peintre Cesari et qui, dimanche dernier, présentait ses oeuvres au public du Grand-Winnipeg. Dans la photo ci-dessus, prise à l'occasion de cette démonstration culturelle, l'on voit quelques-unes des personnalités groupées devant "La Collégienne", un des tableaux où Cesari allie si parfaitement la tradition classique et les audaces modernes: de gauche à droite, debout, Mme Yvonne Francq, de Brandon, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Winnipeg, Mme A. Rickenbach, S. H. le lieutenant-gouverneur S. R. Bowles, Mme Bowles, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote, M. Philippe Bourdon, consul de France, Mme Bourdon et Mme la baronne von Putthamer, de Dusseldorf, Allemagne; en avant, M. Alexander Rickenbach, consul de Suisse, M. le professeur André Joubert, président de l'Alliance Française, et Me Vaughan Baird, consul du Pérou. (Photo Perrin du Manitoba)

Commission des Vocations du diocèse de Saint-Boniface

Aux dernières nominations et permutations ecclésiastiques, M. l'abbé Henri Perron, curé de la paroisse de Lorette, a été chargé de mettre sur pied une "Commission diocésaine des Vocations".

La Commission, à la lumière du Décret conciliaire "La Formation Sacerdotale" au numéro 2 qui ordonne d'organiser de façon méthodique et cohérente toute l'action pastorale en faveur des vocations, aura pour but:

A. D'informer les prêtres, les éducateurs et les parents de l'état actuel des vocations dans le diocèse par recherches et enquêtes.

B. De stimuler les prêtres, les religieux, les religieuses et les parents à la prière et à la découverte des signes.

C. De documenter et promouvoir les bonnes volontés dans un organisme à base paroissiale.

D. De coordonner les oeuvres existantes du diocèse.

E. De saisir les prédicateurs et les catéchistes de l'importance d'intégrer dans leur enseignement les besoins de l'Eglise concernant les vocations.

Pour le moment, M. l'abbé Perron s'est adjoint, avec le consentement de Monseigneur l'archevêque, un représentant du Grand Séminaire, M. l'abbé Noël Delaquis; un représentant du Petit Séminaire, M. l'abbé Fernand Desjardins; un représentant du secteur anglais, M. l'abbé Albert Fréchette, curé de la paroisse St. Joseph the Worker.

A noter que ceci n'est que la première étape dans la formation d'une Commission diocésaine beaucoup plus complète comprenant des membres représentant les différents états de vie dans l'Eglise.

Lutte contre la pauvreté chez les Acadiens du N.-B.

FREDERICTON — La région acadienne du nord-est du Nouveau-Brunswick où le revenu annuel per capita est de $500, sera le théâtre pour les dix prochaines années d'un programme de lutte contre la pauvreté de l'ordre de $81,000,000. Ce programme constitue la pièce de résistance d'un accord fédéral-provincial rendu public la semaine dernière par le premier ministre Robichaud et le ministre fédéral des Terres et forêts, M. Sauvé. Au total, cet accord de $114,000,000 prévoit, outre le réaménagement du nord-est de la province, celui d'une partie de la vallée de la rivière St. John, entre Woodstock et Fredericton.

MM. Robichaud et Sauvé ont signé les documents au cours d'une cérémonie spéciale à l'assemblée législative de Fredericton. Le programme constitue l'effort per capita de lutte contre la pauvreté le plus impressionnant jamais entrepris au Canada. Cent seize mille personnes en bénéficieront, dont 106,000 dans le nord-est.

M. Sauvé a noté pour sa part que c'est la première fois que le gouvernement fédéral s'engage aussi profondément dans un programme d'aménagement régional.

Le programme mis au point par les deux gouvernements comprend les points suivants:

- des subventions allant jusqu'à $2,400, selon le nombre de personnes à charge, seront accordées aux familles des endroits isolés qui déménageront dans les villes dites "centres de croissance". Ces subventions couvriront les frais de déménagement, et les persones âgées de 55 à 65 ans, touchées par ces déplacements, se verront garantir un revenu minimum de $1,200 par année.
- la construction d'habitations pour les familles rurales déplacées. L'amélioration des routes et l'aménagement de parcs, de plages et autres lieux de divertissement.
- l'installation d'une station de télévision à Bathurst pour diffuser des émissions éducatives aux écoles, aux instituts professionnels et aux classes d'adultes de la région.
- l'ARDA, agence de développement rural et agricole du fédéral, achètera de petites fermes pour les convertir en de plus grandes entreprises agricoles ou pour les transformer en réserves pour la protection de la forêt et la conservation de la faune.
- les pêcheurs côtiers seront formés pour la pêche en haute mer ou pourront être dirigés vers les centres industriels ou miniers.

Le ministre fédéral des forêts, M. Sauvé, a qualifié les deux accords "d'attaque fondamentale contre la pauvreté rurale".

Il a fait savoir que des projets semblables sont en préparation pour une région du Manitoba, l'est de la Nouvelle-Ecosse, la Gaspésie au Québec, l'Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve.

Les deux gouvernements dépenseront environ $114,000,000 au cours de la prochaine décennie en vertu de ce programme. Une première entente prévoit des subventions spéciales de $3,500,000 pour le nord-est du Nouveau-Brunswick, défrayés par Fredericton, subventions auxquelles se joindra un montant maximum de $65,000,000 venant d'Ottawa: la province paiera le solde du programme pour cette région, formée de trois comtés, programme évalué à $81,000,000.

Un deuxième accord est destiné à venir en aide à la région de la vallée de la rivière St. John, située entre Woodstock et l'entreprise hydro-électrique de $100 millions située à Mactaquac, près de Fredericton. Ce second programme devrait coûter $20,900,000.

L'accord signé par MM. Robichaud et Sauvé est le premeir à être conclu en vertu d'un nouveau fonds d'assistance sociale et économique pour les régions défavorisées du Canada.

M. A.-O. Dubé, de Regina, à l'Université du Montana

REGINA — C'est toujours avec joie, et même avec un certain soupçon d'orgueil, que nous apprenons les succès remportés par l'un des nôtres.

Cette fois, il s'agit de M. Albert-O. Dubé, inspecteur sanitaire au ministère de la Santé publique du gouvernement de la Saskatchewan. M. Dubé est l'invité du Montana State Board of Health et de l'Université du Montana. Il donnera deux causeries portant sur l'administration des établissements récréatifs en Saskatchewan. Ces causeries ont pour titre "Recreational Health in Saskatchewan" et "Maintenance Problems in Recreational Areas of Saskatchewan". M. Dubé prendra également part à trois panels où figureront avec lui des représentants du gouvernement fédéral des Etats-Unis, ainsi que des ministères de Santé publique des Etats voisins du Montana. La session d'étude aura lieu à l'Université de Bozeman, Montana. Plusieurs Etats seront représentés, tels que la Californie, Washington, North Dakota, Wyoming et d'autres encore. Les séances d'étude dureront du 17 au 21 octobre.

M. Dubé était des mieux préparés pour la mission qui vient de lui être confiée. Membre de l'exécutif provincial de l'Association d'hygiène publique de la Saskatchewan et président du comité de Relations publiques de ce même organisme, M. Dubé est chargé de l'administration sanitaire des plages, des camps d'été pour les jeunes, des parcs provinciaux et régionaux. C'est encore à lui que revient l'administration pour tout ce qui concerne l'éducation sanitaire des préposés au service d'alimentation.

Est-il besoin d'ajouter que M. Dubé est diplômé en inspection sanitaire de l'Association canadienne d'hygiène publique, ainsi que du Montana Sanitarians Registration Council. Il détient aussi un diplôme de la National Sanitarians Association (Etats-Unis). En 1960, il était élu membre de la Royal Society of Health (Grande-Bretagne).

Cette longue énumération suffirait à elle seule pour couvrir tout un programme. Mais il convient d'ajouter quelques-unes des nombreuses initiatives entreprises par lui dans son propre milieu à Regina. Sans compter le travail intense accompli dans le domaine purement paroissial, mentionnons la création d'une Caisse populaire, la fondation du Cercle local de l'A.C.F.C., les démarches nombreuses pour obtenir argent et livres nécessaires à l'école Mathieu et à la Maternelle, les soirées passées à la recherche d'une maison convenable pour le secrétariat de l'A.C.F.C., articles dans les journaux en vue de susciter une action plus réaliste et plus conforme aux besoins de notre temps et de notre milieu, etc. Logique dans ses convictions, il n'hésite pas à faire les sacrifices nécessaires pour assurer à ses enfants la culture bilingue qu'il possède lui-même. C'est ainsi que nous trouvons son garçon au collège de Gravelbourg, tandis que sa fille suit des cours privés de français à la maison. Cette dernière a réussi aux examens de l'A.C.F.C. à l'égal des meilleurs concurrents de la province.

SOUPER PAROISSIAL À NOTRE-DAME-DE-LOURDES

LE DIMANCHE 9 OCTOBRE — de 5 h. à 8 h. p.m.

POUR QUE VIVE NOTRE ASSOCIATION

"Pour ceux qui ont la foi aucune explication n'est nécessaire. Pour ceux qui n'ont pas la foi aucune explication n'est possible."
Prologue au film de Werfel: "Le chant de Bernadette".

Cette citation me semble le titre tout désigné pour annoncer la perception annuelle de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

L'Association dure depuis cinquante ans. Il faut ajouter, avec une fierté passablement teintée de tristesse, que si l'Association **doit** vivre, — et elle vivra — c'est parce que le pacte confédératif de 1867 n'a pas vécu. Je suis prêt à rappeler le centième anniversaire de la signature du pacte. Mais pas cent ans de mensonges, d'injustices et d'humiliations. Si l'Association doit vivre, c'est parce que l'Acte du Manitoba de 1870 a été déchiré, sans vergogne et sans appel, en trois opérations cyniques et douloureuses: 1890, 1896, 1916.

Pas de jérémiades! Bien inutiles, d'ailleurs. Il s'agit d'une philosophie, ou mieux, de deux philosophies: celle du droit, ... et l'autre. Pour ceux qui n'aiment pas les grands mots, disons qu'il s'agit de deux manières de penser et d'agir: "Déblatérer contre les feux rouges et passer outre; Trouver que les feux rouges ont du bon et attendre les feux verts".

Triste passé

Nous croyons que 1867 et 1870 nous avaient donné les feux verts, des fois. On nous a passé dessus. Nous protestons. Nous réclamons nos droits, même si nous avons l'impression, voire la certitude, d'avoir réclamé, même si nous avons la perspective inquiétante de continuer à réclamer dans le désert. (Douze procès retentissants à propos du seul article 93 de la Confédération. Six ans de procès devant les cours canadiennes et britanniques à propos de l'Acte du Manitoba.) L'histoire de la vigne de Nabot (I Rois, 21) est bien vieille. Elle s'est répétée. Elle est d'actualité. "L'on agit, depuis trop longtemps, dans certaines régions du Canada, d'après une ancienne définition de la liberté: le droit de faire ce que l'on veut, celui d'empêcher les autres de faire ce qu'ils veulent" (Me Antonio Perrault, C.R., Semaine sociale de Montréal, 23 septembre 1945).

Le 8 décembre 1897, Léon XIII adressa à l'épiscopat canadien sa lettre encyclique "Affari vos". Le Souverain Pontife, après avoir dénoncé l'école neutre, rappelé la doctrine de l'Eglise sur la nécessité de la formation morale et de l'enseignement catholique — Vatican II n'a rien changé là-dessus — affirma que la loi — Laurier-Greenway — édictée dans un but de réparation, était défectueuse, imparfaite, insuffisante à reconnaître au Manitoba les droits des catholiques relativement à l'éducation de leurs enfants. Léon XIII conseilla aux catholiques de préparer la revanche des principes immuables et sacrés de l'éducation chrétienne, tout en acceptant les satisfactions partielles accordées par les autorités civiles manitobaines ou en soutenant leurs propres écoles par un redoublement de générosité.

La loi Thornton de 1916 abrogeait même la loi Laurier-Greenway — défectueuse, imparfaite, insuffisante —. Si au moins, cette loi avait amendé l'autre, comme on aurait pu raisonnablement l'espérer; si au moins, elle nous avait conservé le peu que nous accordait la loi Laurier-Greenway! (Pourtant Norris l'avait promis. Et par lettre, s'il vous plait.) Mais non. La loi Thornton jetait au panier le dernier bout de papier sur lequel avait été écrit et signé l'Acte du Manitoba. Plus que jamais il fallait, selon les directives de Léon XIII, 1) préparer la revanche des principes de l'éducation chrétienne; 2) accepter les satisfactions partielles ... à venir; 3) soutenir nos écoles ... par un redoublement de générosité.

C'est pour cela que l'Association est née.

Association ... essentielle

Je ne veux pas faire ici le panégyrique de l'Association. C'est une association de pauvres humains. Donc imparfaite, limitée. Mais essentielle. Je veux saluer, chapeau très bas, les membres du comité de vigilance, les 1,500 Manitobains venus de partout (par les chemins et avec les moyens de transport du temps) à l'assemblée du 25 février 1916, d'où est sortie l'Association. Je veux remercier, tout spécialement, les instituteurs et les institutrices qui ont accepté d'enseigner un double programme: un légal ... et l'autre parce que ILS et ELLES pratiquaient la philosophie du droit. Pour ceux de leur trempe, leur geste n'a pas besoin d'explication. Pour les autres, aucune explication n'est possible.

Une parenthèse: "Les hommes ont peine aujourd'hui à comprendre ce véritable fanatisme de vérité que représente la loyauté chevaleresque. L'habileté, l'adresse, ce qu'on appelle facilement la diplomatie, sont les armes dont on se sert le plus volontiers, l'essentiel étant, aux yeux de beaucoup, la réussite qui justifie tout. Un honnête homme qui échoue passe pour un sot, et une canaille qui réussit, pour un héros". E. G. D'ESTAING, Revue des deux Monde, 1er septembre 1966.

Je veux remercier les Manitobains qui ont donné tant et tant d'heures comme membres de l'exécutif, comme membres des divers comités, par exemple, le comité de fonctionnement scolaire ou le comité de perception. Même si l'Association avait été millionnaire, elle n'aurait jamais pu payer ces dévouements. Je veux présenter des excuses à ceux qui pour leur dévouement ont parfois reçu plus de reproches que de remerciements.

Je veux féliciter l'exécutif actuel, en particulier pour l'organisation des fêtes jubilaires, auxquelles fêtes tous les vrais Manitobains voudront participer. Je veux remercier tous ceux et toutes celles qui ont donné leur argent à l'Association durant cinquante ans, qui ont donné généreusement, de bon coeur, sans arrière-pensée, pour la CAUSE ... "leur main gauche ignorant ce que faisait leur main droite" — Matthieu, 6, 3.

La défense de nos droits

Je rappelle que l'Association "n'est pas un rouage d'attaque, mais un rouage de défense" (Mgr Béliveau). Quand un ami visite un ami malade, il ne lui apporte pas la guérison. Il lui apporte une présence. L'Association est une présence auprès d'un grand malade: nos droits. L'Association est le petit caillou dans le soulier de nos gouvernants, dans le soulier de ceux qui acceptent le fait accompli, dans le soulier des bonne-ententistes à sens unique où nous devons toujours céder, dans le soulier de tous ceux et celles, quelle que soit leur croyance, leur race ou leur couleur, qui nous trouvent bien encombrants.

Pourtant ce n'est pas nous qui avons demandé d'entrer dans la Confédération. Il y a plus de cent ans, c'est bel et bien le représentant de la reine qui nous y a invités, "as a PEOPLE and as a RACE". Ce n'est pas le peuple de la Rivière-Rouge qui a demandé à faire partie du Dominion. C'est bel et bien le gouvernement fédéral qui nous y a appelés, s'offrant à payer les frais de transport et de séjour de nos trois délégués à Ottawa. Ajoutons que c'est bel et bien Louis Riel avec ses Métis (le gouverneur Archibald lui avait demandé de lever une armée contre l'invasion des Féniens) qui a conservé le Manitoba à la couronne. Et pourtant, il avait reçu des offres beaucoup plus généreuses du "Sud" que de "l'Est". Aurait-il été plus mal traité là-bas? ? ? Charles Péguy a dit qu'il faut "gueuler" la vérité. L'Association s'efforce de la faire.

Je rappelle que votre dollar, votre cinq dollars, votre vingt-cinq dollars ou plus ne fera pas du Manitoba une nouvelle "terre promise" pour les Canadiens français. Dans notre chère province, que Mgr Béliveau, en 1917, a qualifiée avec raison, de "terre classique des chiffons de papier", dans ce champ de bataille où ont lutté et sont tombés tant de nos prédécesseurs de grande classe, n'espérons pas que nous de 1966, les jeunes comme les moins jeunes, allons, du jour au lendemain, inaugurer "l'âge d'or". Pas plus que Mgr Béliveau, nous verrons la fin de la lutte. Mais comme lui, prenons notre propre cause en nos propres mains, sans attendre les autres, sans trop compter sur autrui, et tâchons de lutter "jusqu'au bout".

Mgr Béliveau a dit aussi, et, malheureusement, nous ne l'avons peut-être pas assez compris, que "en défendant ici les droits de la culture française et de la religion catholique, nous rendons service au pays tout entier".

En notre siècle qui aime le paradoxe, qui mène de front le progrès matériel et l'avancement culturel, qui nous laisse entrevoir que la culture française va peut-être acquérir une valeur matérielle à calculer en sous et en piastres, faisons bonne provision de cette denrée bien à nous, et sachons, par tous les moyens, vanter notre marchandise.

Terminons par un passage de la Bible (Exode 35, 4, 5, et 36, 3 à 8). Pour vous éviter la peine de chercher, je transcris le début et la fin du passage: "Moïse dit à toute la communauté des enfants d'Israël: 'Voici ce qu'a prescrit Yahvé: Prélevez sur vos biens une contribution pour Yahvé. Que tous ceux que leur coeur y pousse apportent cette contribution volontaire pour Yahvé: de l'or, de l'argent et du bronze; ...

"... Comme les enfants d'Israël continuaient d'apporter, chaque matin, leurs offrandes, tous les artisans habiles occupés aux divers travaux du sanctuaire quittèrent chacun sa besogne en cours d'exécution et vinrent dire à Moïse: Le peuple apporte plus qu'il n'en faut pour l'oeuvre prescrite par Yahvé. Sur l'ordre de Moïse on fit, à travers le camp, cette proclamation: Que personne, homme ou femme, ne fasse désormais quoi que ce soit pour alimenter la collecte destinée au sanctuaire. On empêcha ainsi le peuple d'apporter de nouveaux dons. Les matériaux apportés suffisaient — et au-delà — à l'exécution de l'ensemble des travaux."

Le Comité de perception n'a pas encore rédigé la lettre qui demandera d'arrêter les dons. Mais il compte sur votre générosité, à l'occasion du jubilé d'or, et il vous remercie au nom de votre Association.

Martial CARON, S.J., pour
le Comité de la perception.

Sociologiquement, les Canadiens français constituent une nation

OTTAWA — "Tout le monde est d'accord pour reconnaître que les Canadiens français constituent une nation au sens sociologique", a affirmé M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts.

"Que, toutefois, le Canada français soit considéré comme nation au sens juridique et politique, cela est une autre affaire", a-t-il insisté.

M. Sauvé, qui commentait dans une interview l'affirmation du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, selon laquelle 80 pour cent des électeurs du Québec appuieraient dans un référendum la notion qu'il existe au Canada deux nations, a souligné: "On peut organiser un référendum pour faire dire n'importe quoi."

"Mais un référendum logique sur la question des deux nations, a-t-il ajouté, devrait poser clairement la question de savoir si on est pour le fédéralisme, ou pour les deux nations distinctes du point de vue juridique et politique, ce qui équivaut au séparatisme.

"Un tel référendum dirait, a poursuivi M. Sauvé, si les citoyens du Québec sont pour le fédéralisme ou pour le séparatisme."

C'est au cours de la réunion du Comité canadien du régime fiscal que le premier ministre du Québec a déclaré à une conférence de presse qu'à son avis, 80 pour cent des électeurs du Québec appuieraient dans un référendum la notion propagée par son gouvernement que le Canada compte deux nations au sens sociologique.

En faisant ce commentaire, M. Daniel Johnson répondait à une question pour savoir si, à son avis, la majorité des citoyens du Québec réclameraient l'indépendance du Québec dans l'éventualité où les exigences fiscales et constitutionnelles de son gouvernement, étaient repoussées par le gouvernement fédéral.

D'autre part M. Maurice Sauvé a nié catégoriquement certains rapports de presse selon lesquels il aurait dit que le gouvernement fédéral pourrait, à la suite du gouvernement québécois, tenir un référendum au Québec sur la notion des deux nations. "Je n'ai jamais dit telle chose," a-t-il affirmé.

Interrogé à son tour, M. Gilles Grégoire, député indépendant de Lapointe aux Communes, ex-député créditiste, président du Ralliement National, a déclaré, au sujet du projet de référendum du premier ministre du Québec: "Je voterai non. M. Johnson parle de deux nations dans la Confédération. Moi, je suis pour le Québec hors de la Confédération."

Pour blesser un homme le plus douloureusement, visez son orgueil; s'il s'agit d'une femme, frappez au coeur.

Lewis WALLACE.

Napoléon vaut plus que Lincoln et Washington

NEW YORK — Une vente aux enchères d'autographes célèbres a rapporté plus de $621,000 il y a deux semaines à l'hôtel Waldorf Astoria de New York.

Le montant le plus élevé — $15,000 — a été payé pour la signature de Napoléon Bonaparte au bas d'un document de sept pages: "Le traité de Fontainebleau" où il abdiquait en 1814. Le prix le plus fort précédemment enregistré pour une signature de Napoléon s'était monté à $6,500.

Une signature du président Abraham Lincoln a rapporté $4,200, une du président George Washington, $900, et celle de la célèbre espionne Mata Hari, $350.

Les signatures de plusieurs autres personnages célèbres de l'histoire ont été offertes au cours de cette vente à l'enchère, mais aucune n'a rapporté autant que celles mentionnées plus haut.



L'on voit à gauche Mgr l'archevêque Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada et "diplomate vétéran du Vatican" que S. S. le pape Paul VI (à droite) vient d'envoyer au Sud Viet-Nam comme chef d'une mission de paix qui doit chercher, sur le plan religieux, un règlement permanent des conflits internes et désastreux de ce malheureux pays. Mgr Pignedoli et sa suite quittaient Rome par avion le 27 septembre en route vers Saigon, peu après la prise de la photo ci-dessus.

Lettre encyclique "CHRISTI MARTI"

Prières pour la paix

A nos vénérables frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires locaux en paix et communion avec le Siège apostolique.

PAUL VI, PAPE.
Vénérables Frères,
Salut et bénédiction apostolique.

Durant le mois d'octobre, le peuple fidèle a coutume d'offrir la récitation du rosaire comme autant de couronnes à la Mère de Dieu.

A l'exemple de Nos Prédécesseurs, Nous approuvons vivement cette pratique. Cette année, Nous convions tous les enfants de l'Eglise à un hommage plus particulier de piété envers Notre-Dame. Et cela en raison des menaces de calamités graves et étendues qui pèsent sur la famille humaine: en Asie orientale se poursuit un conflit sanglant et se déchaîne une guerre acharnée. De ce fait, Nous Nous trouvons pressé d'intensifier tout l'effort possible en faveur de la paix.

Tout se conjugue pour conduire aux pires catastrophes

Ce qui ajoute à Nos préoccupations, c'est ce que Nous apprenons d'autres régions du monde: la course aux armements nucléaires, l'ambition incontrôlée d'expansion nationale, l'exaltation démesurée de la race, les tendances subversives, la séparation imposée entre citoyens d'un même pays, les manoeuvres criminelles, le meurtre de personnes innocentes. Tout cela peut donner lieu aux pires catastrophes.

Le Saint-Siège n'a rien négligé pour la cause de la paix

La Providence Nous impose, semble-t-il, à Nous comme à Nos plus récents Prédécesseurs, la mission particulière de consacrer Nos efforts patients et constants à la sauvegarde et à l'affermissement de la paix. Ce devoir découle évidemment du mandat qui Nous est confié de conduire l'Eglise entière. Celle-ci, "signe dressé devant les nations" (cf. Isaïe, 11, 12), ne sert pas d'intérêts politiques, mais elle doit apporter au genre humain la vérité et la grâce de Jésus-Christ, son divin fondateur.

En réalité, depuis les débuts de Notre ministère apostolique, Nous n'avons rien négligé pour la cause de la paix, ni prière adressée à Dieu, ni instances, ni exhortations, et même, vous vous en souvenez, l'an dernier, Nous Nous sommes rendu par la voie des airs en Amérique du Nord afin de parler au siège de l'Organisation des Nations Unies devant l'assemblée si distinguée des représentants de presque tous les peuples, du bien si désiré de la paix, et de recommander qu'on ne laisse pas des peuples en état d'infériorité par rapport à d'autres, que les uns ne s'attaquent point aux autres mais que tous conjuguent leur zèle et leur action pour établir la paix.

Et encore dans la suite, mû par Notre sollicitude apostolique, Nous n'avons pas cessé d'encourager les hommes à qui incombe cette lourde responsabilité à écarter de l'humanité l'épouvantable fléau qui pourrait survenir.

Que tous ceux dont cela dépend ménagent les conditions nécessaires à l'arrêt des hostilités

Maintenant encore, Nous élevons Notre voix "avec un grand cri et des larmes" (Hébreux, 5, 7) pour supplier instamment les dirigeants des nations de tout tenter pour empêcher la propagation de l'incendie et pour éteindre complètement celui-ci. Nous n'en doutons point: les hommes de toute race, de toute couleur, de toute religion, de toute classe sociale, s'ils aiment le droit et l'honnêteté, partagent Notre sentiment.

Que tous ceux dont cela dépend ménagent les conditions nécessaires à la cessation des hostilités avant que ne leur échappe, par le poids même des événements, la possibilité de déposer les armes.

Que ceux-là au pouvoir desquels est remis le salut de la famille humaine sachent que leur conscience est chargée d'une très grave obligation. Qu'ils interrogent cette conscience et sondent leur propre coeur; que chacun veuille bien regarder et sa propre nation, et le monde, et Dieu, et l'histoire; qu'ils songent que leur nom restera en bénédiciton s'ils répondent avec sagesse à cette pressante invitation.

Au nom du Seigneur, Nous crions: "Arrêtez!"

Au nom du Seigneur, Nous crions: "Arrêtez!". Il faut se rencontrer; il faut en venir à conférer et à négocier en toute sincérité. C'est maintenant qu'il faut régler les conflits, serait-ce avec quelque inconvénient et quelque désavantage; car il faudra bien qu'ils soient réglés non sans d'énormes dommages et des désastres dont, pour le moment, nul ne peut imaginer l'horreur. La paix à établir doit être cependant basée sur la justice et la liberté, elle doit donc respecter les droits des hommes et des communautés — autrement, elle serait précaire et instable.

Le Christ, Prince de la Paix

Tout en exprimant de la sorte Notre anxiété et Notre émoi, Nous devons, comme le dicte Notre responsabilité pastorale, implorer le secours d'en haut. A celui qui est "le Prince de la Paix" (Isaïe, 9, 16), il faut demander la paix, "ce bien si grand que parmi les biens de la terre et du temps on n'entend mentionner rien de plus apprécié, on ne saurait souhaiter rien de plus désirable, trouver rien de meilleur". (Saint Augustin, "La Cité de Dieu", livre XIX, chap. 11; P.L., 41, 637.)

Et puisque, aux époques d'incertitude et de trouble, l'Eglise a l'habitude de recourir à l'intercession attentive de Marie, sa mère, c'est vers celle-ci que Nous Nous tournons, vers elle que Nous orientons votre pensée et celle de tous les chrétiens. Car, selon le mot de saint Irénée "elle est devenue le salut du genre humain tout entier". ("Contre les Hérésies", 3, 22; P.G., 959.)

Rien ne Nous paraît répondre plus parfaitement aux circonstances que de faire monter la supplication de toute la famille chrétienne vers la Mère de Dieu invoquée comme "Reine de la Paix", afin que parmi tant et de si graves misères et menaces, elle dispense largement les dons de sa bonté maternelle.

Marie, mère de l'Eglise

Il faut, disons-Nous, adresser une prière intense et persévérante à celle que, au cours du second Concile oecuménique du Vatican ,aux applaudissements des Pères conciliaires et du monde catholique Nous avons proclamée Mère de l'Eglise. Par cette reconnaissance du fait que Marie a spirituellement enfanté l'Eglise Nous confirmions un point de la doctrine traditionnelle. Marie est "vraiment mère des membres du Christ", dit saint Augustin ("De la Sainte Virginité", P.L. 40, 399); à quoi fait écho, sans parler des autres, saint Anselme: "Quelle dignité plus haute pourra-t-on jamais reconnaître que celle d'être la mère de ceux-là dont le Christ daigne être le père et le frère?" ("Prières", 47, P.L., 158, 945.) Notre Prédécesseur Léon XIII a même appelé Notre-Dame "en toute vérité Mère de l'Eglise" (Lettre encyclique "Adjutricem Populi Christiani", 5 septembre 1895; "Acta Leonis XIII", 15, 1896, page 302), c'est donc en toute assurance que Nous mettons Notre espoir en elle, parmi l'émoi et la crainte qu'inspirent les troubles actuels.

Le Rosaire, prière efficace

Puisque quand les maux deviennent plus graves la pitié de Dieu doit grandir, Notre souhait le plus vif, vénérables frères, est que suivant votre initiative, vos invitations et votre impulsion, on invoque plus instamment durant le mois d'octobre Marie notre Mère, comme Nous l'avons déjà fait entendre par la pratique pieuse du Rosaire. C'est là une forme de prière très adaptée au sens du peuple de Dieu, très agréable à la Mère du Seigneur et si efficace pour obtenir les dons du ciel.

Cette prière, le second Concile oecuménique du Vatican l'a recommandée à tous les enfants de l'Eglise de façon bien certaine, encore que non explicite, en disant: "Qu'on fasse grand cas de ces pratiques et exercices de dévotion envers Marie que le Magistère a recommandés au cours des siècles". (Constitution dogmatique sur l'Eglise ,no 67.)

Cette pratique si féconde ne sert pas seulement à endiguer le mal et à conjurer les désastres, comme le montre clairement l'histoire de l'Eglise. Elle favorise aussi grandement la vitalité chrétienne: "Avant tout, elle nourrit la foi catholique en faisant méditer fort à propos les mystères du salut, et elle élève notre pensée au niveau des vérités de la Révélation". (Lettre encyclique de Pie XI "Ingravescentibus Malis", 29 septembre 1937, A.A.S., 1937, page 378.)

Le 4 octobre, jour de prière pour la paix

Ainsi donc, durant le prochain mois d'octobre, dédié à Notre-Dame du Rosaire, qu'on redouble de prières et de supplications! Que par l'intercession de Marie brille enfin pour le monde entier l'aurore de la véritable paix, — la paix dans tous les domaines y compris celui de la pratique religieuse; actuellement, hélas! la liberté de professer la religion n'est point assurée partout.

Plus spécialement Nous souhaitons que, le 4 octobre, anniversaire de Notre visite à l'Organisation des Nations Unies, soit célébré, cette année, dans l'univers catholique comme "jour consacré à prier pour la paix".

Appel à la prière de tous, spécialement des enfants et des malades

Il vous appartiendra, vénérables frères, selon la piété qui vous distingue et votre conscience de la gravité de la situation, de prescrire les actes religieux par lesquels, ce jour-là, les prêtres, les religieux, le peuple fidèle mais plus particulièrement l'enfant, signalé par son innocence, ainsi que les malades et tous ceux qui souffrent, tous enfin d'un élan unanime implorent la Mère de Dieu et de l'Eglise.

Pour Nous, dans la basilique Saint-Pierre, près du tombeau du Prince des apôtres, Nous adresserons une prière toute spéciale à la Vierge protectrice du monde chrétien et garante de la paix. Ainsi la voix unique de l'Eglise, montant de toutes les parties de la terre, ira comme frapper à la porte du ciel. En effet, selon le mot de saint Augustin "dans la diversité des langues humaines qu'entendent nos oreilles, unique est le langage de la foi qui anime nos coeurs". ("Homélie sur les psaumes", 54, 11; P.L., 36, 636.)

O Bienheureuse Vierge, dans votre bonté maternelle, regardez tous vos enfants! Voyez l'inquiétude des pasteurs qui redoutent les horreurs d'une tempête pour le troupeau confié à leur responsabilité; montrez-vous attentive à l'angoisse de tant d'hommes, pères et mères de famille, que préoccupe le sort de leurs enfants comme le leur et qui portent les pires tracas. Apaisez les dispositions des belligérants et inspirez-leur "des pensées de paix"; faites que Dieu, vengeur de la justice lésée, agisse selon sa miséricorde, restitue aux peuples la tranquillité si désirée et leur assure une ère très longue de véritable prospérité.

Dans le ferme espoir que la Sainte Mère de Dieu accueillera Notre humble demande, Nous vous accordons de tout coeur, à vous-mêmes, Vénérables Frères, ainsi qu'à tout votre clergé et aux peuples confiés à vos soins, la Bénédiciton apostolique.

Rome, près Saint-Pierre, le 15 septembre 1966, quatrième année de Notre pontificat.

PAULUS P. P. VI.

(Traduction de l'Office de presse du Vatican. Titre et sous-titres de la rédaction de la Croix, 20.9.66.)

On attend 100,000 visiteurs français au Canada en 1967

PARIS — Le ministre du Commerce du Canada, l'honorable Robert H. Winters, a présidé lundi dernier à l'ouverture officielle du bureau de l'Office de tourisme du gouvernement canadien à Paris.

Le nouveau bureau situé au rez-de-chaussée du 4 de la rue Scribe est au coeur même du centre touristique de Paris. Au cours des trois dernières années, le Bureau du tourisme occupait des locaux à l'Ambassade du Canada. Le nouvel emplacement et les installations améliorées lui permettront de fournir un meilleur service aux touristes.

"Le bureau de l'Office de tourisme du gouvernement canadien à Paris a pour principal objectif d'aider les transporteurs, l'industrie touristique et le public français en général à organiser des voyages au Canada", a déclaré M. Winters.

"L'an prochain, nous espérons recevoir 100,000 visiteurs français ou plus au Canada grâce à notre bureau de Paris et aux célébrations de notre Centenaire."

"La principale manifestation du Centenaire sera l'Exposition universelle de Montréal où plus de 70 pays participeront à la plus imposante exposition de ce genre."

"En qualité de ministre chargé de cette célébration gigantesque, a poursuivi M. Winters, je tiens à ajouter que tous les Canadiens et moi-même nous nous réjouissons de la participation imposante de la France et de la ville de Paris."

Le bureau de Paris est le quatrième bureau de l'Office du gouvernement canadien en Europe. Les autres sont à Amsterdam, Francfort et Londres.

M. Turcotte, qui dirige le bureau de Paris, est un Montréalais. Il a une vaste expérience dans le domaine touristique et avant d'entrer à l'Office de tourisme du gouvernement canadien, il a été à l'emploi de Cunard Steamship Company et de KLM Lignes aériennes royales néerlandaises.

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire

1870: entrée du Manitoba dans la Confédération.

Quelques références

A — Quatre brochures (pour les gens pressés qui veulent se renseigner, mais qui n'ont pas le temps de lire de gros volumes ou qui n'ont pas de volumes du tout): 1) Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-1870, Chanoine Lionel Groulx; 2) Mgr Taché et la naissance du Manitoba, Donatien Frémont; 3) Pourquoi nous sommes divisés, Chanoine Lionel Groulx; 4) Le pacte fédératif et les minorités françaises au Canada, Séraphin Marion.

B — Des volumes de grande envergure: 1) Vie de Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, Dom Paul Benoit, CRIC (deux volumes); 2) The man who had to hang, Louis Riel, E. B. Osler (trois cents pages, une abondante bibliographie française et anglaise, Longmans Green & Co., Toronto). En exergue: "The witchery of paltry things obscures what is right and the whirl of desire transforms the innocent mind" (Wisdom 4:12). Louis Riel, un homme à pendre, traduit de l'anglais par Rossel Vien (les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal).

A l'intérieur de la couverture de l'édition anglaise, on lit: "This is the first frankly sympathetic biography of Louis Riel by an English Canadian". Et encore: "Although one of the author's illustrious forebears appeared for the prosecution, E. B. Osler takes his stand unequivocally on the side of Riel; and every fairminded Canadian will want to give him a hearing". Et surtout: "Whether he was a martyr to his country's growth or the traitor he was branded, and why the jury's recommandation for mercy was ignored, have been the unhappy questions on Canada's conscience since that November morning in 1885 when Louis Riel walked to the gallows 'with the dignity of a king'.". M. Osler est un Manitobain.

Quelques réflexions

Premièrement, avant l'entrée officielle du Manitoba dans la Confédération, le gouvernement d'Ottawa n'avait ici aucune juridiction, absolument aucune. Et ces messieurs, nos voisins de l'Ontario, encore moins.

... Deuxièmement, au moment de l'entrée il y avait à la Rivière-Rouge deux évêques, un catholique et un anglican, avec leur clergé respectif; trois collèges qui seront bientôt les fondateurs de l'Université de Manitoba en 1877; des écoles, des professeurs, des religieuses; une population unie et tranquille (catholique et protestante, française et anglaise). Les journaux orangistes de l'Ontario ont gentiment qualifié tous ces gens de "troupeau de buffles". Le mot et l'idée ont fait fortune durant des années ... et peut-être encore.

Troisièmement, selon un mot du chanoine Groulx, "On peut conscrire des soldats, mais on ne conscrit pas l'histoire".

Dans la conférence signalée plus haut, Riel ... 1869-1870, le chanoine Groulx écrit: "Ici l'historien se défend mal d'un peu de stupéfaction. Par quel hasard des faits aussi simples et naturels, et, par certains côtés, d'une incontestable grandeur, ont-ils pu subir de si extraordinaires déformations? Et par quelle autre aventure, l'homme (Riel) qui a joué, à l'époque, sur la scène manitobaine, le rôle que nous venons de décrire, est-il devenu l'homme public au Canada contre qui se sont acharnées les passions les plus tenaces et les plus enflammées? Singulier phénomène, pour ne pas dire étrange paradoxe de l'histoire canadienne".

A l'intérieur de la couverture du livre de M. Osler, signalé plus haut, on lit: "It was his conception of the history of Manitoba as a capsule history of Canada that led him to a detailed study of the life of Louis Riel. He sees Canada, not as a melting-pot, but as a pluralistic nation, and Riel's story as a perfect example of the problems of misunderstanding that such a society must overcome".

En résumé

En fait, il est impossible de résumer. Il faut lire.

L'entrée du Manitoba s'est effectuée en trois actes classiques: Avant; Pendant; Après. Dans chaque acte, des scènes édifiantes, des scènes moins édifiantes, toutes dramatiques. C'est une répétition, dans un cadre (temps, lieu, acteurs) différent, de la tragie-comédie de la Confédération qualifiée par le sénateur Belcourt de "marché de dupes".

Premier acte: Scène 1) Menées et intrigues de nos voisins de l'Ontario; 2) Le gouvernement d'Ottawa, hautain, arrogant, méprise, ignore les avertissements de McTavish et de Mgr Taché; 3) Le gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge; 4) L'exécution de Scott; 5) La population reste unie avec son chef, Louis Riel. L'Ontario hurle.

Deuxième acte: Scène 1) Devant ces cris, Ottawa ouvre enfin les yeux; 2) Ottawa demande à parlementer, rappelle Mgr Taché de Rome, avoue ses torts, présente des excuses, fait des promesses, des promesses, des promesses; 3) Mgr Taché — chargé d'affaires officielles et surtout chargé de promesses — revient à la Rivière-Rouge où son ascendant pacifie les esprits, les chefs et la population; 4) Le gouvernement provisoire envoie des délégués à Ottawa sur l'invitation de ce dernier qui s'offre même à payer les frais de voyage et de séjour. Devant les hurlements de l'Ontario, Ottawa croit prudent de faire protéger les délégués par une police secrète. En arrivant à Ottawa, deux délégués sont arrêtés. On aura tout vu! Relâchés après bien des pourparlers et des télégrammes jusqu'en Angleterre, les délégués sont admis au parlement qui d'abord leur refuse des lettres de créance. L'abbé Ritchot, chef de la délégation, refuse absolument de parler et obtient ses lettres; 5) Ottawa étudie, discute et accepte, en gros, la "liste des droits"; 6) Le gouvernement provisoire, à l'unanimité, ratifie le travail de ses délégués; 7) Le Manitoba devient la cinquième province du Dominion (15 juillet 1870).

Martial CARON, S.J.
(à suivre)

La "révolution culturelle" bouleverse toute la Chine

PEKIN — La "révolution culturelle" qui déferle sur la Chine s'en prend à la vieille génération, aux anti-conformistes, au système d'éducation, aux traditions culturelles et aux moeurs commerciales.

Cette année, la rentrée à l'école n'a pas eu lieu, et les étudiants s'en donnent à coeur joie en dénonçant le président de l'université, en humiliant les professeurs.

Depuis juin, garçons et filles bénéficient de vacances de six mois pendant que Mao Tsé-toung et son principal lieutenant, Lin Piao, sont en train de chambarder le système d'enseignement.

La pensée qui préside à cet état de choses: moins d'études, plus de travail. Lorsque les écoles rouvriront leurs portes, les étudiants en arts libéraux n'auront plus que un ou deux ans d'études à l'université au lieu de quatre. Et pendant leurs loisirs, ils iront se salir les mains dans les fermes, les usines et l'armée.

Beaucoup plus de jeunes iront à l'école, mais moins longtemps. Ils auront beaucoup moins à apprendre dans les livres et beaucoup plus à savoir de l'expérience communiste soit la pensée de Mao Tsé-toung.

Et pendant les vacances, les étudiants fustigent l'école à titre de gardes rouges, groupe qu'ils ont formé pour faire expulser le président de l'université de Pékin.

Ils cherchent à anéantir tout ce qui est ancien ou qui, à leurs nez, sent le capitalisme.

"L'enseignement, a dit Mao, doit premièrement servir la politique du prolétariat, deuxièmement se combiner au travail productif, et troisièmement, former des travailleurs cultivés possédant une conscience sociale."

Mais la "révolution culturelle" touche également les activités économiques.

Le commerce est florissant dans toute la Chine — déclare l'agence Chine nouvelle.

L'excellente situation du commerce intérieur est la conséquence du grand développement de l'industrie et de l'agriculture, et le résultat de l'application par les travailleurs du commerce du principe de Mao Tsé-toung suivant lequel la politique est le sang qui donne la vie aux activités économiques. En effet depuis la révolution culturelle les employés du commerce mettent au premier plan le facteur politique, à savoir que leurs entreprises doivent servir les besoins du peuple, servir le pays.

Un grand nombre d'employés de commerce ont demandé que leurs entreprises soient conçues comme de grandes écoles de la pensée de Mao Tsé-toung, affirme Chine Nouvelle qui souligne que ces employés se sont joints aux Gardes rouges dans leur campagne dénonçant les vieilles idées, coutumes et habitudes sévissant dans le commerce chinois. Beaucoup de maisons de commerce ont supprimé leurs enseignes dénotant le féodalisme et le capitalisme, et les ont remplacées par d'autres ayant un sens révolutionnaire.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Georges De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le film français compte de très nombreux amis

La première séance de cinéma français organisée par l'Union Nationale Française, dimanche soir dernier à St-Boniface, a remporté un franc succès. On avait disposé 300 chaises dans le vaste gymnase-auditorium du collège, et toutes sans exception aucune ont été prises. La qualité du programme, l'enthousiasme des spectateurs, la promesse de programmes encore meilleurs à l'avenir, tout laisse croire que ce premier succès n'est qu'un heureux commencement.

Au début de la soirée, pour mieux souligner l'importance de "cet événement culturel", il y eut quelques courts discours. Tout d'abord M. Philippe Dellonnet, vice-président, remercia "la foule" qui avait répondu à l'invitation de l'Union Nationale Française qui entend, plus que jamais, faire sa part pour que rayonnent notre langue et notre culture au Manitoba; rendit hommage au Consulat de France et à l'AECFM qui ont gracieusement accordé leur patronage; dit un mot gentil au Père Recteur qui prêta la salle; et souligna la collaboration de M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film.

M. Philippe Bourdon, consul de France, dès ses premières paroles, dit son regret d'apprendre la maladie du président de l'UNF, M. Gérard Desmarais, et de son petit bébé de quelques mois, et offrit ses voeux de prompt rétablissement; félicita l'UNF de sa belle initiative qui reçoit tant d'appui d'associations franco-manitobaines; et souhaita que les spectateurs venus à la première représentation reviennent avec d'autres amis . . . même pendant les mois d'hiver.

Enfin, l'hon. juge Louis Deniset profita de l'occasion pour rappeler que "tous" nous sommes membres de l'AECFM, qui a besoin de tous pour atteindre son but, le rayonnement de notre langue et de notre culture françaises au Manitoba d'aujourd'hui. Il souligna que l'Association d'Education entend plus que jamais devenir le point de ralliement, la source d'énergie pour les autres Associations, dont l'UNF qui est représentée au sein du conseil d'administration par son vice-président, M. Dellonnet. Il conclut en parlant des grandes fêtes du Jubilé d'Or, les 11, 12 et 13 novembre prochains, et en remerciant l'UNF qui lance à St-Boniface le cinéma français, souhaitant que de grand succès appuient cette heureuse initiative.

Tout de suite après ces paroles, sur le grand écran, parurent les cyclistes courageux du "Tour du St-Laurent". Ces images rendent hommage à la fois aux cyclistes eux-mêmes, aux paysages enchanteurs de la Belle Province, et aux producteurs de l'Office National du Film qui savent si bien allier technique, couleur et poésie.

Puis le grand Jean Cocteau offrit son conte de fée pour adultes et enfants du 20e siècle, "La Belle et la Bête". Costumes, décors, musique, tout est mis à contribution pour interpréter le "génial" Cocteau, qui ne pouvait trouver de meilleurs acteurs que Jean Marais, Josette Day, Michel Auclair. L'histoire est simple, extrêmement simple, mais aucun des spectateurs n'oubliera la "Bête" qui possède un coeur si sensible à la beauté et à la vertu, ni la "Belle" qui sait découvrir ces richesses sous les plus répugnantes apparences, ni ce mot qui conclut tout le film: "L'amour a le double don de rendre bête ou ange". Et que dire de ces "trucs" qui font du château magique de la Bête un endroit de luxe inoubliable!

Félicitations à l'UNF. Que ce premier succès s'amplifie dans les mois à venir!



"La Parole et l'Eucharistie", tel fut le thème général des sessions de pastorale qui attirèrent quelque 200 prêtres et 1,800 religieuses et laïques à l'hôtel Royal Alexandra les 26, 27 et 28 septembre dernier. La photo ci-dessus fut prise lors du panel réunissant tous les prêtres, de plusieurs diocèses et des deux langues (française et anglaise): de gauche à droite, on voit les conférenciers-spécialistes, M. l'abbé Marcel Caron, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué., Catéchèse, M. l'abbé Léonard Louis Sullivan, curé de Milestone, Sask., Liturgie, le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., de la maison des retraites fermées de St-Norbert, Man., président du panel, le R. P. A. Gignac, O.P., de l'Université de Montréal, Liturgie, et M. l'abbé Theodore Carroll Stone, de Chicago, Catéchèse. Au cours de leurs conférences et de leurs réponses aux questions, ces conférenciers expliquèrent le thème général des sessions sous divers aspects: liturgie de la Parole; partie "enseignement" de la messe qui est un sacrifice et une liturgie où sont enseignées au prêtre et au peuple participant les réponses aux problèmes pratiques de la vie chrétienne; la catéchèse qui renouvelle en profondeur notre étude de la religion; l'homélie qui s'inscrit si naturellement dans la messe, etc. A noter que le R. P. Antonio Gaboury, O.M.I., docteur en Ecriture Sainte, remplaça M. l'abbé Stone le soir du 27 septembre et expliqua "la Bible" aux centaines de laïcs de langue anglaise présents. Les organisateurs de ces sessions de pastorale sont tellemment enchantés des résultats obtenus qu'ils parlent déjà des sessions de 1967. Félicitations toutes particulières aux deux prêtres qui étaient responsables de la publicité auprès des journaux et de la radio: MM. les abbés Kenneth MacDonald, Winnipeg, et Jean-Pierre Leclaire, St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba)

Ambassadeurs du Québec "au Canada"

C'est avec un demi-sourire que les Quatre-20 exprimaient devant quelque trois cents représentants canadiens la joie, le plaisir de pouvoir s'exécuter . . . "au Canada".

Plus précisément, ceci avait lieu au théâtre Playhouse de Winnipeg, le vendredi 30 septembre: les Quatre-20, un groupe de folkloristes québécois, étaient les invités de l'A.Q.M. pour cette première de la série de spectacles 1966-67.

Et voilà! le rideau est tiré. Un jet de lumière, un petit banc, un micro, une guitare, une chanson, quelques applaudissements, une deuxième chanson, encore une, beaucoup de mots, des images, des antithèses, un visage qui s'anime quand les mots ne suffisent plus, un salut, peut-être deux, enfin des applaudissements plus fournis. C'est Pierre Girard qui s'incline. Il a joué, et maintenant il sait qu'il a gagné . . . le public.

Pierre n'est pas une vedette. Aujourd'hui il est un apprenti; il est quand même un chansonnier qui promet et on l'aime.

Pierre revient au micro, et cette fois c'est pour nous présenter les Quatre-20.

Ils sont quatre. Mais ils ont plus que 20 ans . . . ils ont de la présence, de l'harmonie, de l'originalité, de l'humour, traduit par des versions latines, des parodies (de Willie Lamothe), ou des onomatopées; ils ont encore un goût raffiné qui se manifeste dans leur interprétation des différentes chansons folkloriques.

Leur musique nous a transportés aux quatre coins du monde: ce fut l'Afrique, l'Ecosse, l'Europe, la Russie et l'Amérique, en passant par le Québec. Et toujours avec le respect de la langue, du rythme des différents peuples.

S'ils ont chanté Félix Leclerc, ils ont compris Vigneault en aimant plus loin que leurs pays.

Roger TETRAULT.

Sommaire de RELATIONS

OCTOBRE 1966

La vie économique et sociale au Québec — Richard Arès.
Le devoir de l'heure — Son Em. le cardinal Maurice Roy.
Le Québec, société urbanisée — Gérald Fortin.
Le problème agricole québécois — Louis-Philippe Poulin.
L'économie du Québec — Jacques Parizeau.
Les petites et moyennes entreprises — Louis Reboud.
Les nouveaux syndiques — Jean-Réal Cardin.
Les Relations patronales-ouvrières et le Code du travail — Gérard Hébert.
Sécurité sociale et Bien-être — Nicolas Zay.
Promotion sociale et initiative privée — Gérard Barbin.
La nécessité d'une planification démocratique — Roland Parenteau.
La planification du développement régional — François Poulin.
Au Nouveau-Québec — Michel Brochu.

"RELATIONS", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11, Abonnement: $5.00 par année — $0.50 le numéro.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681
Déjeuner-communion

Notre déjeuner-communion père et filles de dimanche dernier en l'église St-Eugène de St-Vital a été couronné de succès. Le frère R. Gervais et ses aides ont dû ajouter des tables pour accommoder l'assistance!

L'orateur invité, le R. P. Desbiens, P.B., au Manitoba depuis trois semaines seulement, a su intéresser son auditoire en causant des missions d'Afrique. Il se mit à la portée des jeunes en leur décrivant la vie quotidienne de ses anciennes ouailles, leurs costumes et même les plats recherchés et trouvés délicieux par les habitants de ce vaste pays.

Le grand chevalier, le frère N. Gagnon, présidait les agapes fraternelles. Le frère H. Sala présenta le conférencier, et le frère A. Rousseau fit les remerciements d'usage. Un sincère merci au Père Desbiens, ainsi qu'aux organisateurs de ce premier déjeuner-communion, sans oublier le curé de St-Eugène, M. l'abbé Ubald Lafond.

Ligue de 5 quilles

Les nouveaux joueurs améliorent leur jeu et les anciens retrouvent tranquillement leur forme. Voici la position actuelle des équipes:

Equipe	Points
No 8	43
No 7	41
No 5	39
No 1	31
No 3	30
No 4	26
No 6	21
No 2	21

RIGOLETTO.

Bouquet à Marie

— I —

Je voudrais t'offrir un bouquet
Vierge Marie, ma bonne Mère,
Un bouquet digne du grand banquet
Auquel tu assistas naguère.

Quand Jésus, ton fils, par pitié,
Avança son premier miracle,
Ne fit pas les choses à moitié:
De l'eau en vain — aucun obstacle!

Il ne pouvait se refuser.
A ta requête, Mère chérie,
Il ne pouvait plus résister
A ta voix toujours attendrie.

Quand, t'ayant invoqué trop tard,
Et me sentant tout misérable,
J'ose, vers toi, porter mon regard,

Tu me souris, Mère admirable.
Te le dirai-je, je suis jaloux
De ceux qui laissent un monde rebelle,
Pour contempler tes yeux si doux,
Pour ton sourire, Vierge si belle.

Pour te chanter, Vierge bénie,
Je rêve d'un poème immortel,
Si je possédais le génie
Et d'un Péguy et d'un Claudel.
Mais tu connais mon ignorance.

Tu te réjouis pour peu de chose:
Daigne accepter, par déférence
Des marguerites, et puis des roses.

— II —

La marguerite: gracieux décor!
Aux pétales blancs et au coeur d'or;
La rose aux multiples couleurs,
Celle qu'on nomme la Reine des fleurs . . .

J'irais peut-être aussi cueillir
Dans les prairies des fleurs sauvages.
Et, pour mon bouquet embellir,
Quelques fleurs d'eau près les rivages.

Ne trouvant pas de violettes,
Il y aurait des pâquerettes
De beaux lis rouges, des boutons d'or,
Et toutes les fleurs que j'aime encore.

— III —

Si je connaissais la musique,
Je te ferais un beau cantique
Ou j'enchaînerais mes couplets
Comme les Ave d'un chapelet.

J'écrirais un refrain de flamme
Dans lequel je mettrais mon âme.
Je trouverais la mélodie
Pour te toucher, bonne Marie!

Si je pouvais, douce Espérance,
Te chanter convenablement,
D'un Bach il me faudrait la science,
D'un César Frank le sentiment.

Je ne veux pas être superbe:
Vois à tes pieds mon humble gerbe,
Et pour terminer ce poème,
Veux-tu me croire? Marie! Je t'aime!

Quand j'ai composé cet ouvrage,
J'avais lu "La Vierge à midi".
Bientôt, j'irai te rendre hommage,
Si tu le veux, en paradis! . . .

P.S.: "La Vierge à midi", petit poème de Paul Claudel.

Fernando CHAMPAGNE,
St-Norbert, Man.
Septembre 1966.

A Radio-Canada

La vie en couleur, La Vie qui bat

par Pierre SARRAZIN

Une émission "dans la nature", un animateur vivant à souhait et passionné par son travail, "La Vie qui bat", avec Harvey Paradis.

Harvey Paradis m'a dit tant de choses sur "La Vie qui bat", que je ne sais par où commencer. Deux choses très importantes, cependant: "La Vie qui bat" sera diffusée en couleur et entièrement sur film. Important, pourquoi?

Regardez la première émission, le mardi 11 octobre à 5 h. 30, et vous comprendrez. La couleur a permis à l'équipe de "La Vie qui bat" de saisir et de rendre plus vraisemblable, à l'observation du téléspectateur, les éléments qui composent et font fonctionner le cycle éternel de la régénération naturelle. Avec la couleur, le jeune (et espérons, le moins jeune) téléspectateur pourra se faire une idée plus juste de l'extraordinaire royaume qu'est la forêt. Le film, second élément à "La Vie qui bat", c'est l'élément découverte, souplesse. Avec une caméra de 90 mm, Claude Pelland, le caméraman, a pu saisir des images fantastiques, observer la vie intense de tout un peuple vivant dans une simple touffe de lichen.

Harvey Paradis, voyageur, animateur, poète dans l'âme et dans la vie, me parle avec une conviction renversante de ses expérience de cet été, alors que toute l'équipe de "La Vie qui bat" a parcouru les parcs de la province et effectué des tournages importants au lac Violon, dans les Laurentides.



Harvey Paradis me présente l'équipe "qui croit en ce qu'elle fait": les réalisateurs Adelin Bouchard et Jacques Segard, le caméraman Claude Pelland, l'assistant-caméraman Réal Renaud, l'ingénieur du son Roger Champagne, l'auteur des textes François Valère.

Ce monde qui depuis deux mois et demi vit en forêt avec les bêtes, ce monde qui a voulu que "La Vie qui bat" soit une émission passionnante et enrichissante! Harvey Paradis parle peu de lui. Pour le retrouver, il faut le suivre à la trace dans les épaisses forêts québécoises, découvrir avec lui que "le Québec n'est qu'une forêt percée de petits trous de civilisation", un monde où la civilisation est constamment assiégée par la forêt.

Suivre Harvey Paradis, c'est ouvrir l'oeil sur le plus petit des univers, s'émerveiller de l'étonnante sagesse des fourmis et des petits architectes "qu'à chaque pas on risque d'écraser", c'est apprendre qu'il faut 100 fleurs pour faire une marguerite, c'est observer le castor et le chevreuil, rester à l'affût du renard et graver sur la lentille de la caméra ses habitudes, c'est se pencher sur la feuille morte et découvrir qu'elle nourrit l'érable géant qui lui fait ombrage, c'est savoir la légende de l'oiseau qui ne cesse de chanter le jour où il meurt, savoir qu'un musicien nommé Anton Dvorak composa à partir du chant de cet oiseau, sa Symphonie du Nouveau-Monde".

Harvey Paradis me confie: "Si 'La Vie qui bat' apprend aux jeunes à aller en forêt en quête de découverte, leur apprend à observer et à comprendre ce merveilleux cycle de la nature, nous aurons atteint notre but."

"La Vie qui bat", qu'animera cette année Harvey Paradis (que j'aurais pu écouter parler deux heures durant), vous invitera à faire le tour des parcs de la province, avec sur vos pas la mascotte de l'émission, un gracieux éléphant, pour rencontrer le club 4-H, les Jeunes Naturalistes, pour regarder vivre les bêtes dans leur habitat naturel. Vous ferez aussi, avec Harvey Paradis, de la plongée sous-marine et une visite aux animaux et aux plantes d'Afrique. Vous découvrirez avec lui une ressemblance frappante entre certaines plantes africaines et d'autres plantes qui poussent en nos forêts.

"La Vie qui bat", une émission haute en couleur et en découvertes, que vous pourrez voir au réseau français de télévision de Radio-Canada, à compter du mardi 11 octobre à 5 h. 30. Vous verrez, Harvey Paradis est un animateur passionnant!

Deux jubilaires

Deux anciens professeurs du Collège de St-Boniface ont célébré le 26 septembre dernier à la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal leurs jubilés de sacerdoce: le R. P. Louis Mailhot, S.J., ancien recteur du Collège de St-Boniface, maintenant retiré à St-Jérôme, a fêté son 60e anniversaire de sacerdoce; le R. P. Aimé Bertrand, S.J., ancien professeur de syntaxe dont les élèves se souviennent encore de la forte autorité et des sévères exigences, qui fait encore un ministère actif dans la "grosse" paroisse de l'Immaculée-Conception, a fêté son jubilé d'or de sacerdoce. Ce dernier Jésuite est le frère de M. l'abbé Jacques Bertrand, maintenant retiré à St-Boniface après avoir exercé un ministère très fructueux, et pendant de longues années, dans l'archidiocèse de Winnipeg. Félicitations aux deux jubilaires.



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 7 octobre

8 h. 30 — **Deux dans la steppe:** U.R.S.S. 1964. Drame de guerre d'A. Efros avec Valery Babiatinski et Assou Nourekenov. — Condamné à mort pour lâcheté, un jeune officier a l'occasion de se racheter. — Superficiel. Bonne réalisation technique. Excellents interprètes. — Adultes et adolescents.

Samedi 8 octobre

8 h. 30 — **A l'ombre de l'étoile rouge:** All. 1959. Drame de guerre de F. Wisbar avec Sonja Ziemann et Brigitte Horney. — Pendant la guerre, une jeune femme et son enfant sont pris dans la débâcle. — Manque de rigueur dramatique. Emouvant. Bonne réalisation. — Scènes dures. Fautes désapprouvées. Adultes.

Dimanche 9 octobre

11 h. — **A chacun son paradis:** Fr. It. 1957. Documentaire de L. Emmer et R. Enrico. — Les moeurs de diverses peuplades primitives à travers le monde. — Intéressant et instructif. Indigènes en tenues réduites. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 6 OCTOBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Au fond des coeurs
11.00—L'Abonné de la ligue U
11.30—Le Filet d'acier

VENDREDI 7 OCTOBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "Deux dans la steppe"
10.15—Votre choix
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "L'Agent Double"

SAMEDI 8 OCTOBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
6.00—Match sur roulettes
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—A communiquer
8.30—Billet de faveur: "A l'ombre de l'Etoile rouge"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Petit théâtre
11.00—Cinéma: "Une vie"

DIMANCHE 9 OCTOBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.00—Signe du temps
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 10 OCTOBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Mon amie Flicka
5.00—Théâtre de Coucou
5.30—La Fourmi atomique (C)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Langue vivante
7.00—Petite Kermesse aux chansons
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—L'Age heureux
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 11 OCTOBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Mon amie Flicka
5.00—Théâtre de Coucou
5.30—La Vie qui bat
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—La Paix c'est vous
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "Alexandre Newsky"

MERCREDI 12 OCTOBRE

3.30—Long métrage: "Les assassins sont parmi nous"
5.00—Théâtre de Coucou
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "Coiffeur pour dames"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Bienvenue à Mme Bourdon

Mme E. T. Etsell a reçu à une soirée intime dans sa résidence, un groupe de Dames Auxiliaires des Vétérans Français, le mardi soir 27 septembre, en l'honneur de Mme Philippe Bourdon, épouse du nouveau Consul de France.

Le comité de réception était composé de Mme E. T. Etsell, présidente; Mmes A. M. Bocquin et I. Mercier, vice-présidentes; Mme H. J. de la Fontaine, secrétaire-trésorière.

Mme Etsell profita de l'occasion pour offrir, au nom de toutes, la bienvenue et les meilleurs souhaits à Madame Bourdon, l'assurer de l'attachement et du dévouement des Dames Axiliaires envers les oeuvres françaises exigées spécialement pendant cette année "intéressante et active" du Centenaire du Canada.

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 28 septembre avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse cathédrale. Mme A. Muller, présidente du comité spirituel, dans son court rapport, parla des sessions de pastorale qui avaient eu lieu au Royal Alexandra les lundi et mardi 26 et 27 septembre. Elle suggère la célébration d'une messe aux intentions des défunts et demande que l'on pense à ramasser les timbres usagés au profit des missions. On annonce également la tenue d'une retraite fermée pour dames à la Villa Maria, au mois d'octobre.

Mme C. Sicotte présidente du comité social, nous annonce qu'un thé-bazar aura lieu le mercredi 2 novembre. La collaboration de toutes sera très appréciée pour que, de concert avec ce comité, ce projet au profit des pauvres de la paroisse soit mené à bonne fin. On demande aussi des dames pour travail bénévole: service social, visites aux malades, etc. Enfin, surprise, la conférence du mois prochain promet d'intéresser toutes les jeunes et moins jeunes, mamans et grand-mamans; mais on n'en dévoilera le sujet que plus tard.

Mme J. Tétrault, présidente du comité de civisme et législation, sut intéresser vivement par ses paroles appropriées. On discuta ensuite au sujet des élections, on s'interrogea sur le travail accompli par notre Ligue depuis son existence et on parla même de l'utilité de notre présence aux réunions. Ensuite Mme Tétrault nous présenta l'orateur invité, M. M. Ludwick, échevin de la ville de St-Boniface au quartier numéro 3.

Les paroles de M. Ludwick furent des plus intéressantes et toutes étaient très heureuses de pouvoir écouter ce qu'il dispensait en un langage si simple et si familier. Il parla de l'histoire de St-Boniface, expliqua la division de la ville en quartiers et en subdivisions, du devoir des échevins et des chefs de département; bref, comment fonctionne le conseil de ville à St-Boniface.

M. le curé, aumônier, termina l'assemblée par une pensée qui porte à réfléchir.

Nous avons encore en vente des livres de recettes "Cordon Bleu". Les intéressées doivent s'adresser à Mme Léon Pelletier, 538, rue Bourgeault. Des passeports pour l'Expo 67 ont été distribués à toutes les dames. Vous pouvez donc en obtenir d'un membre ou l'autre.

Voici un résumé des bénifices spirituels de la Ligue: participation au mérite des messes offertes par la Ligue; mérites à gagner en récitant les prières de la Ligue; grâces que l'on peut s'attirer en participant aux bonnes oeuvres de la Ligue; satisfaction d'avoir participé à l'apostolat des laïques.

Chronique de CBWFT

Age tendre, c'est quoi?

"Age tendre", une série toute jeunette mais qui promet. Elle n'a que quelques émissions à son actif, mais déjà elle a déplacé de l'air et des images, et sa popularité monte en flèche.

Vous ne l'avez pas vue encore? Mais il faut vous y mettre! Le jeudi, à 9 heures du soir, installez-vous confortablement devant votre appareil de télévision, au réseau français de Radio-Canada et laissez-vous aller.

Que verrez-vous et qu'entendrez-vous à "Age tendre"? D'abord Philippe Arnaud. Philippe Arnaud, c'est un jeune dans la vingtaine. Mince, élégant, dynamique, toujours souriant, avec une chanson sur les lèvres continuellement. Philippe, c'est l'animateur de la série. C'est lui qui vous fait le petit boniment à l'ouverture, qui vous invite à vous détendre en sa compagnie et en celle de ses camarades de scène, d'orchestre, de music-hall, du Québec ou de France, du "show-bizz" ou de tout autre domaine qui n'a rien à voir avec le divertissement.

La preuve? Lors de la "première", le 8 septembre, Philippe a interviewé "l'homme en blanc", le sieur Croteau, celui qui prétend faire baisser pavillon au Drapeau. C'était assez loin du music-hall tout en y ressemblant beaucoup.

Quand on dit à Pierre Duceppe que son émission est faite pour les jeunes, il s'objecte: "Non, pas pour les jeunes uniquement. Il y a de tout à 'Age tendre', et les téléspectateurs de tous les âges peuvent y trouver quelque chose à leur goût. L'humour, la fantaisie, l'imagination peuvent accrocher tout le monde et ne sont pas réservés à la jeunesse. 'Age tendre' est une émission jeune d'esprit, si on veut, mais pas réservée exclusivement aux jeunes."

A bien y penser, Pierre Duceppe a raison. Le climat particulier "d'Age tendre", cette gaieté, cette joie de vivre, ce rythme enlevant qui soulèvent l'émision du début à la fin ont le don d'enthousiasmer même les téléspectateurs les plus embourgeoisés, les plus "assis".

Pleins feux sur le Canada ou les Olympiades du music-hall

La série de grands spectacles "les Beaux Dimanches" vous revient, cette semaine, avec une émission de variétés de grande classe et un court métrage de science-fiction en couleur.

Le dimanche 9 octobre, de 8 h. à 9 h. 30, vous assisterez aux "Olympiades du music-hall" ou, si l'on veut, au music-hall de l'Olympia. Il s'agit d'un enregistrement fait par l'O.R.T.F., à Paris, du music-hall canadien donné sur la grande scène du fameux théâtre de l'Olympia.

Les Parisiens n'avaient encore jamais vu un music-hall canadien. Bien sûr, ils connaissaient plusieurs de nos vedettes de la chanson — Leclerc, Vigneault, Léveillée — mais tout le spectacle fut, pour eux, une véritable révélation.

Véritable révélation que Monique Leyrac, même si on la connaissait déjà car, comme le disait Bruno Coquatrix à un journaliste: "Partout où elle est passée, elle a laissé son nom. Ses interprétations de Vigneault, de Léveillée et de Michel Conte sont de vrais bijoux." A l'Olympia, Monique Leyrac a été comme nous la connaissons bien, c'est-à-dire tantôt cocasse, drôle avec ses interprétations de la Bolduc, et des chansons de Michel Conte, notamment "Jean Sébastien Bach", tantôt lyrique, émouvante dans "Mon pays", etc.

Véritable révélation que les Feux Follets qui, dans un déploiement de couleurs et de rythmes étonnants, ont dansé les Esquimaux, les Indiens, les cowboys, le chercheur d'or et ses danseuses de charleston.

Véritable révélation aussi que Claude Gauthier, qui a amusé tout le monde, notamment avec son "Grand Six-pieds".

Véritable révélation encore que les Jérolas qui, par leurs imitations d'Aznavour, de Bourvil, de Mariano, de Guétary, des Four Aces, ont littéralement soulevé la salle.

C'est donc au grand triomphe de nos vedettes canadiennes que les téléspectateurs du réseau français assisteront, lors des "Olympiades du music-hall", le 9 octobre. Ce spectacle d'une heure et demie sera suivi, à 9 h. 30, d'un court métrage en couleur intitulé "la Brûlure de mille soleils".

Il s'agit d'un film de science-fiction réalisé par Pierre Kast, avec le concours de Pierre Vaneck et de Barbara Laage.

Quand nous voyons qu'on nous vole nos idées, recherchons, avant de crier, si elles sont bien à nous.

Anatole FRANCE.

Palmarès CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

(Octobre)

1 — Tu es impossible (Les Sultans)
2 — Mon credo (Mireille Mathieu)
3 — Les marionnettes (Les Classels)
4 — Jimmy attends-moi (Laura Ulmer)
5 — La poupée qui fait non (Michel Polnareff)
6 — Le petit prince est revenu (Gilbert Bécaud)
7 — Ton nom (Adamo)
8 — Tu n'as jamais compris les filles (Ilana Rovina)
9 — Non ce n'est pas fini (Les Chanceliers)
10 — La terre promise (Richard Anthony)
11 — Pourquoi ces canons (Antoine)
12 — Les boites à gogo (Michèle Richard)
13 — Il m'appelait goguette (Dany Aube)
14 — Hanky Panky (Tony Roman)
15 — Mama (Les Brummels)

Révélation du mois: Les Sultans

À CKSB

ON DEMANDE

un annonceur au poste CKSB, St-Boniface.

Doit être bilingue, sachant bien lire le français, pouvant faire de la traduction.

Connaissance élémentaire de la machine à écrire.

Démontrer des aptitudes à la préparation et à la réalisation de programmes.

Connaissances générales de la musique et rudiments de la prononciation de noms en langues étrangères.

De préférence âgé de moins de 30 ans.

Chronique sportive

Les Giants ont lutté jusqu'à la dernière balle, mais les hommes de Wally avaient la clé!

par Jacques LEMOYNE

Virtuellement éliminés il y a plus de dix jours, les Giants ont lutté farouchement contre les Dodgers, délogeant les Pirates du deuxième perchoir où le plus mauvais des sorts semblait les avoir voués. Mais on avait compté encore une fois sans l'esprit d'équipe qui anime les joueurs de grande classe, comme un Willie Mays par exemple, et la lutte pour le championnat de la ligue Nationale a pris des proportions affolantes quand les Giants se sont mis à avoir le numéro des Pirates. L'impossible, désormais, semblait réalisable. Cette équipe qui avait sommeillé pendant le mois de septembre semblait vouloir sortir de sa léthargie avec les vents d'automne et détruire un équilibre que d'aucuns jugeaient désormais indestructible. Les Dodgers n'avaient pas le droit de perdre un championnat que peu de gens leur concédaient durant les beaux jours du mois d'août, mais qu'ils avaient mis à leur portée pendant les premiers froids de septembre. Les Dodgers, bien sûrs, ont gagné, prouvant une fois de plus que Léo Durocher se trompait quand il disait que les bons garçons finissent en dernière place. Les Cubs ont occupé la cave du classement cette année.

Je ne suis pas un partisan des Giants. J'avais choisi cette équipe pour triompher, parce que je croyais qu'elle était la meilleure de la ligue Nationale. Je le pense encore, mais il y a une certaine magie chez les Dodgers qui finit toujours par confondre même les meilleurs. On dit que c'est l'esprit d'équipe que le pacifique Wally Alston a su créer au sein de sa formation qui fait la différence. Je ne sais pas si les Dodgers vont gagner le championnat. Quand vous lirez ces lignes, ce sera peut-être déjà tout terminé, mais si Koufax, Osteen et Drysdale sont en grande forme, la série pourrait bien être de courte durée, même contre les dangereux Orioles.

Désastre!

Que se passe-t-il dans la ligue de l'Ouest? Par les années passées, le pire que l'on pouvait attendre des rencontres est-ouest était un partage à peu près égal des joutes, l'Ouest manifestant assez souvent sa suprématie. Mais cette saison, c'est le désastre. Les clubs de l'Est viennent dans l'Ouest engraisser leurs moyennes, et les clubs de l'Ouest se font massacrer dans l'Est de façon indécente. N'a-t-on pas vu les Riders de la Saskatchewan tomber victimes et des Riders d'Ottawa et des Tigres de Hamilton? Et ne voilà-t-il pas que les Alouettes viennent aussi dans l'Ouest chercher des victoires qu'ils ne peuvent remporter dans l'Est? Heureusement qu'il y a les faibles Argos qui servent de marchepied à tout le monde et qui redonnent un semblant d'équilibre au calendrier mixte, mais les gros canons de l'Est ne sont pas silencieux, même à l'intérieur des forteresses les mieux défendues des Prairies et de la côte du Pacifique.

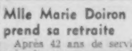
Est-ce parce que les clubs de l'Ouest ne prennent pas ces joutes aussi au sérieux que celles qui les opposent à leurs adversaires habituels? Ce serait une grave erreur, car les partisans qui paient leurs billets s'attendent à voir chaque joute prise bien au sérieux. Alors, est-ce que le calibre du jeu est si différent dans l'Est cette saison? C'est à croire et, chose certaine, les visiteurs ne semblent pas plus mal à l'aise chez l'adversaire, qu'ils sont à l'aise chez eux. La saison n'est pas terminée, mais elle achève et il y a toujours des possibilités d'un regain de vie de la part des équipes de l'Ouest, mais il va falloir que ce regain se fasse vite si on veut que le calendrier mixte conserve un semblant d'équilibre cette saison. Bien entendu, pour la grande majorité, c'est la coupe Grey qui compte, mais encore faut-il la gagner et jusqu'ici les chances sont du côté de l'adversaire et de l'envahisseur.

La Continentale

On ne connait pas la ligue Continentale de football dans l'Ouest. C'est un cancer qui commence à ronger l'Est et qui met en danger le football canadien. Impossible, dites-vous? Pas si sûr que cela. Les clubs des deux grandes ligues professionnelles des Etats-Unis sont à s'organiser pour utiliser la ligue Continentale, un peu comme les clubs de la ligue Nationale, au hockey, utilisent la ligue Centrale. Les joueurs qu'on ne peut utiliser, on les laissait volontiers aller au football canadien. Mais maintenant qu'on a une ligue de dix clubs qui portera ses cadres à douze, semble-t-il, très prochainement, les dirigeants du football américain commencent à vouloir envoyer leurs joueurs dans ce circuit afin qu'ils y prennent de l'expérience. Deux équipes canadiennes font déjà partie de la ligue et il y a même une possibilité qu'une troisième se joigne au circuit et que ces trois clubs, évoluant dans l'Est du pays, parviennent à en venir à des ententes très concrètes avec les dirigeants du football américain.

J'ignore exactement si les clubs de cette ligue font leurs frais. Les Castors de Montréal jouent devant des assistances de 5 à 6,000 personnes, alors que les Alouettes évoluent devant 25 à 30,000 spectateurs. Les Rifles de Toronto ne font guère mieux aux guichets, et on se demande sérieusement si c'est assez pour tenir un club à aller. Oui, disent les dirigeants de la ligue, parce que nos joueurs sont jeunes, nos dépenses réduites et que nous avons des ententes au sujet des salaires. C'est là le fondement de quelque chose de sérieux qui pourrait mettre le football en danger, et plus rapidement qu'on ne le pense. Le spectateur canadien est conditionné au jeu américain par le truchement de la télévision. Les joueurs des Etats-Unis lui sont plus familiers, les équipes américaines aussi. Une entente entre les Browns, par exemple, et une équipe canadienne attirerait l'attention de bien des gens qui aimeraient peut-être mieux encourager un club de ce circuit qu'une équipe continuellement perdante dans la ligue de l'Est, ou même dans la ligue de l'Ouest.

M. Louis-J. LaFlèche, de St-Charles, Manitoba, vient d'être choisi pour faire partie du personnel du pavillon d'Air Canada à l'Expo 67. Né à St-Boniface, M. LaFlèche a fait ses études à St-Boniface et à St. James, Manitoba. Il est à l'emploi d'Air Canada depuis 1957.



Mlle Marie Doiron prend sa retraite

Après 42 ans de service auprès du gouvernement du Manitoba, Mlle Marie Doiron prenait sa retraite le 30 septembre dernier. Née à Matépédia, Qué., elle habitait ici depuis de très nombreuses années et fut d'abord attachée au ministère de l'Agriculture, puis au bureau du Secrétaire provincial; ensuite elle fut secrétaire au ministère des Terres et Forêts avant d'assumer ses fonctions, en 1947, au bureau du shérif sous le ministère du Procureur général.

Lors d'une réunion en son honneur, en présence de l'hon. Sterling Lyon et des membres du personnel, on présenta un ensemble de valises et un porte-monnaie bien rempli à Mlle Doiron qui quittera le Manitoba pour un séjour indéfini dans la belle province.

Mlle Doiron, comme membre du Tiers-Ordre de St-François, s'est dévouée à la réhabilitation des prisonniers pendant nombre d'années. Pendant ses années à Winnipeg, elle habitait chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme J.-R. Doiron, du 868, rue Alverstone.

Forums radiodiffusés

Grâce à la collaboration de CKSB, l'Association d'Education, par son comité de perception dont le président est M. Louis Aubry, a lancé une heureuse initiative lundi soir dernier à 7 h. 30. Ce fut alors le premier d'une série de "forums" tendant à traiter de la permanente actualité du problème franco-manitobain.

Sous la direction de M. Paul-Emile Leblanc, les trois panélistes, le R. P. Alfred Ducharme, recteur du collège, Me Rhéal Teffaine et M. Raymond Hébert, ont discuté de "La présence de l'Association au Manitoba: ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être."

Tout en démontrant clairement que la présence de l'AECFM ne se limite pas à une tournée de perception annuelle dans nos divers centres, ils ont abordé maints graves problèmes d'actualité: notre situation en 1916 et en 1966; rôle actuel de l'AECFM; notre rattachement nécessaire au Québec bouillonnant de vie nouvelle; pourquoi des jeunes quittent le Manitoba pour le Québec; mécanisme du conseil d'administration et de l'exécutif; buts précis de l'Association dans le contexte 1966; valeur respective des mémoires et des manifestations publiques; importance des relations extérieures; notre place comme Franco-manitobains au sein de la "francophonie"; autonomie de nos diverses associations ou institutions ou organismes, et leurs relations nécessaires avec l'AECFM, leur lieu de rencontre et d'animation, etc.

Le prochain forum sera animé par l'hon. juge Alfred Monnin, Soeur Anne-Marie et M. Rossel Vien, qui se demanderont si "Les Franco-manitobains constituent un groupe ethnique ou culturel?"

Félicitations aux responsables de cette initiative, à laquelle le grand public est invité à participer vers la fin de chaque programme par le truchement du téléphone: WH3-5486.

Réunion des présidentes des comités de la L.F.C.

Une centaine de dames, toutes présidentes de divers comités de 13 sections de la Ligue diocésaine des Femmes Catholiques, sont venues de tous les coins de la province pour participer à une réunion spéciale à l'école paroissiale Ste-Marie de St-Vital, mardi soir.

Elles se groupèrent en quatre cercles d'étude (Programme du Centenaire, Education, Spiritualité, Presse et Publicité) dans des locaux différents, pour se réunir toutes ensemble, sous la présidence de Mme Aimé Normandeau, présidente diocésaine, après les discussions en groupes. La secrétaire de chaque groupe donna alors un bref résumé des discussions.

La soirée se termina par un riche goûter qu'avaient préparé les membres de la section paroissiale de Ste-Marie.

On remarquait à cette importante soirée la présence de MM. les abbés Bernard Bélanger, curé des Sts-Martyrs-Canadiens (Parc Windsor) et aumônier diocésain, Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'Action Catholique, et Azarie Gauthier, curé de Ste-Marie.

Condoléances

Mme Jeanne Bureau, soeur de M. Julien Rouillard, de St-Boniface, est décédée la semaine dernière à Nantes, France. Les funérailles eurent lieu le samedi 1er octobre. Sincères condoléances à M. Rouillard et à sa famille.

Sainte-Marie

Çà et là

Les parents des élèves de 1ère année sont priés d'assister à une réunion concernant l'enseignement du nouveau catéchisme qui se tiendra le 6 octobre dans la classe de 1ère année. Apporter votre nouveau manuel de catéchisme.

La messe du premier vendredi du mois aura lieu à 9 h. a.m. et les confessions, de 8 h. 15 à 8 h. 55 a.m.

Bienvenue aux nouveaux paroissiens suivants: M. et Mme Denis Aubin, 85, rue Essex, M. et Mme Eugène Durupt, 19, rue Oakleigh, et M. et Mme Gabriel Savard, 136, chemin Ste-Anne.

Le gros lot du bingo de cette semaine est de $1,600 en 52 numéros; le petit lot, de $400.00 en 35 numéros.

Conseils publicitaires

M. Roland Couture, directeur-gérant du poste CKSB, adressa la parole aux membres du Women's Advertising and Sales Club de Winnipeg, lundi soir dernier, au Paddock, lors de la réunion mensuelle de cette organisation. Son sujet était: "Pour avoir des amis, il faut être un ami". Il le développa en rapport avec les relations personnelles, sociales, et enfin, et surtout, dans les circonstances, dans les relations publicitaires, dans le monde des affaires.

Les membres du club et leurs invités ont vivement apprécié ses conseils et en le remerciant, en français et en anglais, Mme Jessica Coulter sut lui dire finement qu'il était un vivant exemple du succès qu'ils apportent.

Les livres, les pensées et le style modérés font sur l'esprit le bon effet qu'un visage calme fait sur nos yeux et nos humeurs. — J. JOUBERT.

Avis à nos correspondants et lecteurs

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, 2 Man. (**Tél.: 775-8443**)

Voulez-vous de l'argent?

Maintenant que les classes sont recommencées, et vu que le nombre de compositions soumises pour le concours de vacances organisé par la Société Historique de St-Boniface et La Liberté et le Patriote n'était pas suffisant, il fut décidé de remettre la date limite de ce concours au 1er décembre 1966.

Il serait très facile aux écoliers et écolières de gagner, soit $15, $10, ou $5 et ceci juste avant Noël.

Vous n'avez qu'à nous raconter l'histoire de vos grands-parents. D'où venaient-ils? Comment sont-ils venus? Où se sont-ils établis? Qui était le curé de leur paroisse? Qui étaient leurs institutrices?

Donnez-nous autant de détails de leur existence et, si vous avez des lettres ou des photos que vous pouvez envoyer avec votre composition, tant mieux. Alors, commencez tout de suite. Adressez vos envois au Secrétariat, Société Historique de St-Boniface 156, rue Masson, St-Boniface, Man.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.4	94	94	93.4	94
C.W. No 3	90	90.4	90.4	90	90.4
Fourrage No 1	89.2	89.6	89.6	89.2	89.6
Fourrage No 2	82.2	86.6	86.6	86.2	86.6
Fourrage No 3	83.2	83.6	83.6	83.2	83.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	143.2	141.4	141.4	142.2	143.6
C.W. No 3 6 rangs	141.2	139.4	139.4	140.2	141.6
Fourrage No 1	132.6	131	131	131.6	133.2
Fourrage No 2	131.2	129.4	129.4	130.2	131.6
Fourrage No 3	128.2	126.4	126.4	127.2	128.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	125.6	125 1/8	124 5/8	125	126
C.W. No 3	120.6	120 1/8	119 5/8	120	121
C.W. 2 rej.	119.6	119 1/8	118 5/8	119	120
C.W. No 4	107 1/8	106.4	105 7/8	106.2	107
Ergot	104 1/8	103.4	102 7/8	103.2	104
Sur voie net	125 7/8	125.2	124 7/8	125.2	126

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	266	268	268.2	268.4	271.4
Janvier	266.2	268	268.2	268 3/8	271.4
Mars	266	266.4	267.2	267.2	270
Mai	265.6	267.6	268	268.4	270.6
AVOINE —					
Octobre	92 7/8	93 3/8	93.4	93	93 7/8
Décembre	90 7/8	91	90 7/8	91 5/8	91 7/8
Mai	90.2	90 1/8	89.6	90	90 7/8
Juillet	90	90	90	89.4	89.4
ORGE —					
Octobre	136 1/8	134.4	134 3/8	135 1/8	136 5/8
Décembre	133.6	132.4	132 7/8	133 3/8	135
Mai	134.4	133 1/8	133 3/8	134	135 1/8
Juillet	133.2	133.2	133.2	133.2	133.2
LIN —					
Octobre	293 7/8	296 7/8	295	294	293 7/8
Décembre	297 7/8	298 1/8	297.2	297.2	296 1/8
Mai	306.6	307.2	306.2	306 3/8	305 1/8
Juillet	305.6	305.6	305.8	306.4	305.4
SEIGLE —					
Octobre	126 1/8	125.4	124 7/8	125.2	126
Décembre	129	128.4	127 7/8	128 1/8	129
Mai	136 3/8	135 7/8	135.4	135.6	136.6
Juillet	138	137.4	136.4	136	136.4

(Pour la semaine du 26 au 30 septembre 1966)

Les JMC présentent à St-Boniface un baryton . . . natif de l'Ouest

Pour son premier concert de la saison 1966-67, le centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada présentera le 17 octobre, à 8 h., à l'Institut Collégial St-Joseph, un récital du baryton canadien Bernard Turgeon.

Cet artiste qui, bien qu'encore jeune, a acquis une réputation internationale, est né à Edmonton où il commença ses études, qu'il poursuivit ensuite au Collège de St-Boniface. En plus d'être un Canadien français de l'Ouest qui nous fait honneur, Bernard Turgeon est donc un ancien de notre collège.

Ce n'est pas, bien entendu, la seule raison d'aller l'applaudir au récital qu'il donnera à St-Boniface. Sa réputation de chanteur lui a valu des succès flatteurs en Europe comme sur ce continent.

Après avoir étudié au Conservatoire de Toronto avec Georges Lambert, Ernesto Vinci et Herman Geiger-Torel, Bernard Turgeon obtenait une bourse du Conseil des Arts du Canada qui lui permettait de parfaire sa formation au célèbre opéra de Vienne.

Au Canada, il s'est produit souvent à la radio et à la télévision, a chanté à Stratford et a tenu des rôles dans la Canadian Opera Company. Invité au célèbre Festival de Glyndebourne, en Angleterre, il y obtint un tel succès qu'il fut engagé comme premier baryton à l'opéra Sadler's Wells de Londres. Il partage maintenant son temps entre l'Europe et l'Amérique, et la critique lui prédit une carrière glorieuse.

PONTIAC, 1967



Le coupé sport Grande Parisienne (ci-dessus) est caractéristique de l'élégance de toute la série des Pontiac 1967. Cette année, Pontiac présente un nouveau modèle, il s'agit de la 2+2, grande et puissante voiture de type sport. Parmi les modifications apportées à la ligne de la Grande Parisienne, signalons l'avant entièrement redessiné, les phares dissimulés et les lignes de pavillon fuyantes. La même recherche de délicatesse dans les lignes est présenté dans le modèle Parisienne. La Laurentian et la Strato-Chief sont dotées de pare-chocs enveloppants, de glaces latérales incurvées et de phares superposés. Pontiac offre un vaste choix de garnitures intérieures pour chaque modèle. Les nouveaux modèles se signalent aussi par les nombreux dispositifs de sécurité livrés en équipement standard, comme la nouvelle colonne de direction amortissante mise au point par GM qui peut se raccourcir de 8 po. ¼ en cas de choc. Selon le modèle choisi, le moteur standard est l'Astro-Six de 155 CV ou le Strato-Flash, un V8 de 195 CV (ce dernier est standard dans la Grande Parisienne). Contre supplément on peut obtenir le V8 Astro-Flame de 275 CV, le V8 Astro-Jet de 325 CV ou le V8 Jet-Flame de 385 CV.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Bravo pour mon ancien professeur de Bible, le R. P. Caron, S.J., qui depuis quelques semaines nous raconte une "histoire que l'on ne saurait taire" avec la lucidité et la mise au point qu'on lui connait. Le Père Caron me rend fier de cet héritage. Mais il me rend triste aussi. Triste parce qu'après la lecture des événements d'un glorieux passé, je dois faire face à un présent et contempler un avenir qui ne justifie pas le ton optimiste de ces chroniques.

Dans son premier article (15 sept.) il mentionne que les vers du Père Hardy "sont connus de tous les Franco-manitobains". C'était peut-être le cas il y a une vingtaine d'années, mais ce ne l'est plus aujourd'hui. Il présente **La Liberté et le Patriote** comme le "meilleur moyen d'atteindre toute la gent écolière, tous les professeurs, tous les compatriotes franco-manitobains". Les professeurs peut-être; mais "toute la gent écolière"? Il serait plus juste d'affirmer le contraire. Et avec une circulation de 5,000 (au Manitoba) sur un groupe de 18,000 familles franco-manitobaines (estimé de l'AECFM) il est clair que notre journal est loin de rejoindre même la moitié de nos "compatriotes".

Mais ce sont là des détails, le nombre de personnes qui connaissent un poème ou lisent un journal. L'important c'est, faute d'une meilleure appellation, la question de "survivance". Le Père Caron nous dit: "Nous avons survécu". Survécu, oui . . . comme le soldat grièvement blessé sur le champ de bataille: à moins qu'il ne subisse une chirurgie majeure, ses heures sont comptées. C'est le cas des Franco-manitobains.

Je n'apporte pas grand-chose de nouveau. Dans les quelques dernières années, plusieurs déclarations importantes ont été faites à ce sujet. En 1963, le R. P. Ducharme, S.J., nous avertissait qu'il fallait "ou bien abandonner la culture française, ou bien mener une action drastique et immédiate pour que nos jeunes retrouvent leur fierté et leur dignité en rendant la société franco-manitobaine rayonnante et dynamique".

Cette même année, le professeur Gaston Dulong déclarait: "Cette minorité francophone est déjà engagée dans un processus avancé d'anglicisation rapide et massive et, si la situation scolaire ne change pas rapidement et radicalement, le français disparaîtra totalement dans un avenir rapproché." Le mémoire de l'AECFM à la Commission "B et B" décrivait la situation comme "assez alarmante".

Ceux qui doutent encore de ces propos n'ont qu'à prendre une marche dans les corridors de nos deux "Instituts d'assimilation" (Instituts Collégiaux Provencher et St-Joseph) pour se convaincre que la présente génération de Franco-manitobains non-assimilés n'a pas de successeurs. Pour une preuve plus scientifique, on n'a qu'à comparer les chiffres concernant la langue maternelle du recensement de 1951 à ceux de 1961 (sans oublier que ces derniers sont déjà vieux de cinq ans).

Et comment a-t-on réagi à la crise des années '50 et '60? Certains de nos "chefs", manifestant un esprit réactionnaire et pré-conciliaire, se sont amusés à organiser une société secrète! Heureusement la "patente" de nos James Bond cléricaux s'est maintenant écroulée. Tout de même, le fait que plusieurs des dirigeants franco-manitobains ont sérieusement tenté une solution "OJCiste" à nos problèmes prouve qu'ils n'en comprenaient vraiment pas la nature.

Pourquoi ramener ces propos à la veille du jubilé? Parce que malgré les avertissements des conférenciers, malgré les statistiques des enquêteurs, il me semble qu'on ne prend pas encore assez au sérieux leur message. Ça "n'enregistre" pas . . . on n'agit pas en conséquence, ainsi que le prouve la courte existence de l'OJC.

Un bon commencement de réforme et de renouveau a eu lieu au Congrès de l'AECFM en novembre dernier, suivi du colloque du 15 janvier. Certaines attitudes réactionnaires ont tâché de fermer les portes à ce courant d'air frais — avec plus ou moins de succès. Il semble que depuis janvier les portes se referment de plus en plus; le dialogue cesse au lieu de se concrétiser en action. Après trois ans, on n'a pas encore répondu à l'appel du Père Ducharme pour une action "drastique et immédiate". Depuis cet appel, plus de 4 p. cent des Franco-manitobains ont perdu leur langue maternelle.

Le jubilé, par son regard en arrière, risque un retour en arrière. En contemplant nos succès d'hier, il risque de nous leurrer au sujet de notre situation actuelle.

Lors du 25e anniversaire de l'AECFM, nous avions l'isolement géographique, l'isolement culturel (pas de TV) et l'isolement éducationnel (pas de grandes divisions) pour nous permettre de survivre jusqu'au 50e. L'isolement n'existe plus — nous sommes nus devant le monde.

S'il y a des doutes au sujet du moment précis du "point de sans-retour" — certains disent même qu'il est déjà passé — nul ne peut soutenir qu'il se situe au-delà d'une dizaine d'années. Il faut donc obtenir le minimum nécessaire pour la survie — les écoles françaises — avant 3,500 jours au plus!

Durant le prochain mois, les Franco-manitobains auront plus souvent à l'esprit l'AECFM à cause du jubilé. Le jubilé devrait donc être l'occasion — puisqu'on aura l'oreille à l'écoute — de lancer le premier "mot d'ordre", de commencer une campagne de propagande ayant pour double but d'éveiller la masse à l'action et de devancer le rapport de la Commission "B et B" dû en décembre. La position franco-manitobaine ne peut qu'être renforcée si un cri d'alarme lancé à la province et à la nation est justifié, un mois après, par une Commission royale.

Peut-être n'avait-on pas du tout l'idée de faire du jubilé un amalgame de platitudes patriotiques. Si c'est le cas, je rougis de cette lettre. Sinon, nous manquons une excellente occasion de continuer l'oeuvre du dernier congrès.

Respectueusement,
Roger TURENNE,
706, rue Langevin,
St-Boniface.

Décès de la Rév. Sr M. Frances de Sales

Les religieuses de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur d'Angers de St. Agnes Priory, de West Kildonan, recommandent aux prières de tous l'âme de la Rév. Sr Mary Frances de Sales (Eléonore Surette), décédée le 25 septembre, munie des sacrements de l'Eglise.

D'origine acadienne, née en Nouvelle-Ecosse, Sr M. Frances de Sales était âgée de 66 ans et 9 mois et religieuse depuis 41 ans. Elle était au Manitoba depuis 21 ans.

On honore avec éclat et dignité les finissants de Précieux-Sang

La Collation des Grades et la Remise de Bourses aux finissants de l'Institut Collégial du Précieux-Sang, le vendredi soir 30 septembre dans l'auditorium Nelson McIntyre, ont donné lieu à une impressionnante cérémonie en présence de centaines de parents et du personnel enseignant. A noter que le Club St-Vincent a donné lui-même les bourses au montant de $2,500: 2 bourses de $500 chacune et 5 bourses de $300.

Voici les noms des finissants, ainsi que la carrière où ils se lancent maintenant: Yvonne Asselin, Education; Yvette Boisjoli, Technologie de laboratoire; Cécile Chénier, Service social; Maurice Dubreuil, Sciences physiques; Jeannette Lavallée, Technologie de laboratoire; Jeannette LeBleu, Education; Josette Rodrigue, Nursing; Nicolas Sourisseau, Education.

Le programme comporta les points suivants: Entrée processionnelle, Mlle Claudette Sala au piano; O Canada; Invocation, par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé; Présentation des médailles et prix par Soeur Brigitte, principale; Chants par Mme Louise Morin, accompagnée au piano par Mme Denise Miller; Présentation des Bourses du Club St-Vincent par M. Maurice Vachon; Discours par l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, venu spécialement pour l'occasion; Collation des grades, par Rév. Sr Marie-Joseph; Discours d'adieux par M. Nicolas Sourisseau, en français, et Mlle Yvonne Asselin, en anglais; Dieu protège la Reine.

La semaine prochaine nous donnerons de plus amples détails au sujet de cette cérémonies, qui fut suivie d'une brillante réception qu'avait organisée le Club St-Vincent, au Club Traverse.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Eddy Laderoute (Diane Morin), de Dauphin, à l'occasion de la naissance d'un fils, le 21 septembre, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Çà et là

Sincères condoléances à M. et Mme Léopold Roussin, à l'occasion du décès, le 22 septembre, de leur bébé (une fille), né le 20 septembre.

Le R. P. Gérard Pinette, de Sioux Narrows, Ont., Mme Paul Rivard, de St-Boniface, M. et Mme Gabriel Pinette et leur fils, Ronald, de Williams Lake, C.-B., et Mme Hermine Therrien de la Colombie-Britannique, rendirent visite à leurs nombreux parents de Ste-Amélie et Ste-Rose.

M. et Mme Gilbert Pinette et des amis, de Dryden, Ont., visitèrent M. et Mme André Pinette ainsi que leurs soeurs et frère à Ste-Rose, Dauphin et Ste-Amélie, durant la semaine du 21 septembre.

Mme Ken Butterfield et leurs enfants, de Gerald, Sask., vinrent visiter M. et Mme Gérard Verhaeghe, le 18 septembre.

M. et Mme Jos. Labelle et leur fillette, Isabelle, de Sayward, C.-B., étaient en visite chez leurs parents durant la semaine du 20 septembre.

M. et Mme Charlie Berthelette et leurs fillettes, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Ed Soucy, le dimanche 25 septembre.

M. Octave Landry et Mme Andy Morisseau se sont rendus à Flin Flon où ils visitèrent leur nièce et fille, le jeudi 22 septembre. Le dimanche 25 septembre, accompagnés de M. et Mme Gaston Grandbois, ils se sont rendus chez M. et Mme D. Roddick, à Brandon.

Mme Gladys Verhaeghe et ses enfants, Bryne et Marlene, de Dauphin, rendirent visite à leurs parents le dimanche 25 septembre.

C'est plaisant de constater que les travaux au nouveau presbytère avancent très vite. Le déménagement se fera donc bientôt.

50e anniversaire

M. et Mme Rémi Pétillion, de St-Boniface, célébraient leur 50e anniversaire de mariage, à Ste-Amélie, le 2 septembre.

La fête débuta par une messe d'action de grâces, célébrée par M. l'abbé A. Gervais, à 3 h. p.m. Les jubilaires étaient accompagnés du même cortège qu'à leur mariage, soit Mme Adèle Molgat et M. Frank Vandenbosch.

Des cantiques furent exécutés par Mme George Vandenbosch, accompagnée à l'orgue par Mme J.-L. Corbel.

A la suite de la cérémonie religieuse, tous se rendirent chez M. et Mme G. Dubeucklaere, où un délicieux souper chaud fut servi à près de 55 invités par la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie. M.. J Vandenbosch, maître de cérémonies, demanda à M. l'abbé Gervais de proposer le toast aux jubilaires.

La journée se termina par une soirée dansante à la salle de Ste-Rose. M. J. Vandenbosch présenta aux héros du jour, au nom des enfants et des parents, un appareil de télévision, et un joli plateau sur lequel étaient gravés les noms de leur deux filles, Yvonne et Palmyre, et de leur deux fils, Georges et Frank, de la Colombie-Britannique. Des messages de félicitations du Premier ministre Lester B. Pearson, et des fils des jubilaires, de la Colombie-Britannique, qui ne purent assister à la fête, furent lus. M. Gildas Molgat et M. A. Gervais adressèrent des paroles de félicitation, et Mme René Béasse exécuta une chanson du bon vieux temps.

Les jubilaires remercièrent tous et chacun pour la belle fête organisée en leur honneur.

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion: Mme Louis Molgat et M. Gildas Molgat, de Winnipeg; M. et Mme Frank Vandenbosch et Mme Joe Cooper, de Flin Flon, M. et Mme Léo Cooper, de Belle Site, Mlle Kay Cooper, de New York, Mme Steve Wilson, de Sudbury, Ont., Mme Bernice Thurston et son fils, Reid, de Winnipeg; Mme Joe Warsamaga et ses filles, de Hodgson, Mme Eliza VandeKerckove, de Sturtivan, Wisc., M. Maurice Vancauvenberghe, de St-Boniface, M. et Mme Allan Ramsay, de St-Martin, M. et Mme Adélard Verhaeghe, M. et Mme Norman Cran, M. Eddie Debuckelaere, Mlles Valdine Williams et Gail Cayer, de Winnipeg, M. et Mme Norman Lupier, de McCreary, et tous les parents et amis de Ste-Rose, Ste-Amélie, et des alentours.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

N'oubliez pas que le grand souper paroissial, qui s'organise présentement, aura lieu le 16 octobre. Ce souper à la dinde et aux pâtisseries des meilleures cuisinières, sera servi dans le soubassement de l'église et sera suivi, à l'école élémentaire, de la présentation de films du voyage de M. et Mme Arthur Vermette, comprenant l'Angleterre, la France, l'Italie, la Grèce, le Liban, l'Afrique du Nord, Jérusalem, Israël, Bethléem, etc. Bienvenue au souper et à la présentation des films à toutes les personnes intéressées.

St-Norbert

Çà et là

Le vendredi 30 septembre, plusieurs personnes de St-Norbert se rendaient au théâtre Playhouse afin d'entendre les "Quatre-20". Ce fut un véritable régal. Il est triste de voir qu'un petit nombre seulement était présent. Car vieux et jeunes auraient pu jouir du folklore canadien et international ainsi que de leur humour. Espérons, qu'au prochain concert, le Playhouse ne saura contenir la foule.

Le dimanche 16 octobre, de 1 h. à 8 h. p.m., les Chevaliers de Colomb offriront un souper à la dinde au soubassement de l'église. Tous sont cordialement invités.

La première réunion des Parents et Maîtres aura lieu à l'Institut Collégial le mardi 11 octobre.

Adenauer publie des mémoires

MILAN — M. Konrad Adenauer, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, a présenté dans un grand hôtel de Milan le premier volume de ses Mémoires.

De nombreuses personnalités de la capitale économique de l'Italie ont assisté à cette cérémonie et notamment l'éditeur, M. Arnaldo Mondadori.

"Mon livre, a notamment déclaré M. Adenauer, bien que dédié aux Allemands, peut être lu avec profit par tous les peuples d'Europe."

Le Club Sportif de La Broquerie tient son banquet annuel

LA BROQUERIE — Le banquet du Club Sportif qui avait lieu à l'école secondaire le dimanche 25 septembre fut un succès. M. Hubert Bouchard, maître de cérémonies, invita M. l'abbé F. Juneau, curé, à dire le bénédicité, souhaita à tous la plus cordiale bienvenue et présenta les invités de la table d'honneur: M. Roland Laurencelle, qui accompagnait Mlle Laurette Taillefer, reine du Carnaval 1966, M. Leonard Barkman, M.A.L., maire de Steinbach, et son épouse, M. L. Laurencelle, maire suppléant, et son épouse, M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et Mme Vielfaure, M. Roland Gauthier, président du Club Sportif, et Mme Gauthier, Mme Hubert Bouchard, qui acompagnait son mari, M. l'abbé Félicien Juneau, curé, M. Roger Bourbonnais, joueur de hockey, faisant partie de l'équipe Nationale du Canada, l'invité d'honneur, M. Maurice Lévesque, chroniqueur sportif à CKSB, et Mme Lévesque.

M. Robert Douchamp, de St-Boniface, après quelques jours d'avis seulement, sut faire honneur à la situation en exécutant en Français, en Allemand et en Espagnol des mélodies appréciées de l'auditoire. Le maître de cérémonies présenta ensuite les orateurs de la soirée.

M. Roland Gauthier, président du Club, souhaita la bienvenue aux personnes présentes, faisant remarquer que leur présence était un encouragement pour la jeunesse paroissiale et une marque de reconnaissance envers les sportifs. M. le président remercia la reine du Carnaval, puis exprima sa gratitude à trois anciens directeurs: M. Alphonse Fournier, directeur dévoué pendant 4 ans et homme de jugement, qui sut dans les moments difficiles redonner de l'enthousiasme par ses histoires débordantes d'humour et qui avaient en même temps leur sens pratique; M. Marcien Boily, qui fit partie du Comité durant 6 ans, fut un entraîneur de mérite et un des pionniers du sport; M. Oscar Gagnon, 10 ans directeur et 5 ans comme président, a accompli un travail gigantesque auprès des différentes équipes. Un certificat de mérite fut remis à chacun. M. Gauthier rappela que ce même jour était aussi l'anniversaire de naissance de l'ex-président.

Après quelques mots de bienvenue en anglais, M. le président adressa ses remerciements aux personnes qui ont servi un si bon souper. Au nom de la municipalité, M. Louis Laurencelle adressa ses félicitations aux jeunes pour leur entrain, de même qu'à ceux qui ne participent pas aux jeux mais coopèrent par divers moyens. Il remercia les visiteurs, espérant que tous jouiraient de cette soirée. M. Leonard Barkman remercia, en son nom et au nom de son épouse, de l'invitation à ce banquet. Il félicita les jeunes de leur enthousiasme et leur souhaita de conserver haut leur idéal. M. Albert Vielfaure exprima sa reconnaissance aux invités d'honneur, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs toujours fidèles à la soirée annuelle du Club Sportif. Il dit un merci particulier à MM. Barkman, Roger Bourbonnais et M. Lévesque, ainsi qu'aux visiteurs des paroisses voisines. Il félicita le Club d'avoir organisé le banquet et le Carnaval. Il metionnna le projet d'une nouvelle arène et la nécessité pour tous de collaborer à cette entreprise ,surtout les jeunes qui en seront les bénéficiaires. Il remercia le Club de l'invitation et dit son espoir que les sportifs continuent à organiser de si beaux banquets. M. Maurice Lévesque dit que c'était un plaisir pour lui et son épouse d'être présents à cette soirée, puis accorda une interview à l'invité d'honneur, M. Roger Bourbonnais. Ce dernier fit un récit de ses aventures et de sa vie professionnelle, ce qui intéressa beaucoup l'auditoire, tout particulièrement la jeunesse. M. Bourbonnais répondit avec courtoisie aux questions qui lui furent posées.

Des trophées furent distribués comme suit: au champion compteur des Pee-wees, M. François Tétrault, trophée présenté par M. Albert Vielfaure; à M. Maurice Balcaen, trophée présenté par M. Barkman, qui souhaite bon succès à M. Balcaen maintenant employé au Carillon News à Steinbach; trophée pour le joueur de défense le plus utile du Club Senior, présenté par M. Alphonse Fournier, remporté par M. Roland Gagnon; trophée présenté par M. Edgar Freynet aux Leafs, remporté par M. Claude Tétrault, président du Club des Leafs; trophée pour meilleure conduite, présenté par M. Maurice Lévesque, remporté par M. Adélard Gauthier du Club Lady Bing; trophée présenté par M. Louis Laurencelle à M. Guy Fournier, joueur le plus utile à son équipe; trophée présenté par M. Roger Bourbonnais à M. Hubert Bouchard, champion compteur du Club Senior.

M. le maître de cérémonies remercia ensuite M. Douchamp pour son programme artistique, puis pria M. l'abbé Juneau d'adresser la parole. Ce dernier fit un rapprochement de la vie sportive et de la vie chrétienne. Les exercices sportifs, dit-il, peuvent servir à développer la vie du corps et de là contribuer à faire grandir le corps mystique. C'est difficile de pratiquer la charité quand on reçoit un coup dans le côté, mais cela aide à pratiquer le grand commandement: Aimer le prochain pour l'amour de Dieu. Plus on aura l'esprit d'équipe dans le monde, plus on s'aimera. M. le curé termina par des félicitations à ceux qui ont gagné des trophées et des souhaits de bonne chance au Club.

Le maître de cérémonies proposa un vote d'applaudissement aux trois directeurs qui ont reçu des certificats de mérite pour leur magnifique appui depuis de nombreuses années, et souhaita bonne chance à l'exécutif actuel. Il remercia ceux qui ont préparé le banquet et offrit, en français et en anglais, ses meilleurs voeux et ses remerciements aux invités d'honneur et à l'assistance.

Çà et là

M. et Mme Paul Rocan et leurs trois enfants: Jean, Jocelyne et Raymond, de Hull, P.Q., ont passé deux semaines en visite à La Broquerie. M. Michel Rocan, d'Ottawa, était aussi de passage dans sa famille. Les visiteurs rapportaient à leurs parents de bonnes nouvelles de leur soeur, la Rév. Sr Geneviève Rocan, supérieure à Chesterfield, qu'ils ont eu le plaisir de rencontrer à Ottawa, alors que, comme par les années passées, elle était allée donner des cours sur la méthode d'enseigner aux Esquimaux.

Tel qu'annoncé déjà dans La Liberté et le Patriote, le souper paroissial aura lieu à La Broquerie le dimanche 16 octobre, de 4 h. à 8h. p.m. à l'école secondaire.

Pour plus de détails, que l'on suive les annonces à CKSB et dans le prochain numéro de La Liberté et le Patriote.

Le dimanche 4 septembre, jour de la bénédiction du presbytère de La Broquerie, S. E. Mgr Antoine Hacault est allé visiter et bénir M. et Mme Alfred Choiselat à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage parce qu'un imprévu en dernière minute avait empêché S. E. Mgr Maurice Baudoux d'assister aux fêtes jubilaires du 17 juillet tel qu'il avait été prévu.

Remerciements respectueux et sincères de la part de M. et Mme Choiselat et la famille à Mgr Hacault, et à Mgr Baudoux qui a envoyé sa bénédiction par correspondance aux jubilaires.

Correction

Les petits chanteurs à la messe d'Action de grâces lors des fêtes jubilaires étaient les petits-enfants des jubilaires et non leurs neveux et nièces.

Haywood

Souper

Le dimanche 25 septembre avait lieu le souper paroissial. Un très grand nombre de personnes s'est rendu à Haywood pour cette occasion, si bien qu'on se trouva à court du met principal: la dinde!

Un grand merci à tous et sincères regrets aux personnes qui n'ont pas eu un souper complet et qui si gentiment se sont contentées d'une simple collation.

Merci sincère aux organisatrices et à toutes les personnes qui ont aidé, soit par leur travail, soit par leurs dons.

Mme Bernadette Gautron est partie à Montréal pour environ deux mois. Tous lui souhaitent un heureux séjour dans cette ville.

M. et Mme Albert Dheilly et M. Wilfrid Riel se sont rendus à St-Vital pour le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Maxime Riel.

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pu le garder nous-mêmes?

LA ROCHEFOUCAULD.

Village de St-Pierre

Avis de règlement

OBJET DE L'AVIS: Référendum devant être soumis aux résidents électeurs du Village de St-Pierre.

Règlement no 1966-6

"Un règlement du 'Village de St-Pierre' pour autoriser la présentation de films, pièces théâtrales, concerts, récitals, conférences, l'ouverture des salles de billards et d'allées de quilles, tout genre de sport commercial à l'exception de courses de chevaux, de chiens, d'automobiles, de motocyclettes, de courses d'automobiles 'stock', de combats de boxe, de lutte et de judo ou autre représentation le Jour du Seigneur."

AVIS est par la présente donné que le règlement no 1966-6 du Conseil municipal du Village de St-Pierre sera, conformément à l'article 4 de la Loi du Jour du Seigneur (le Manitoba étant au chapitre 28 des Statuts du Manitoba 1964), soumis au vote des électeurs résidents du Village de St-Pierre légalement qualifiés pour voter à ce sujet aux heures et endroits ci-dessous mentionnés.

L'objet dudit règlement est d'autoriser le Conseil du Village de St-Pierre à faire les démarches nécessaires pour rendre légales la présentation de films, pièces théâtrales, concerts, récitals, conférences, l'ouverture des salles de billards et d'allées de quilles, tout genre de sport commercial à l'exception de courses d'automobiles "stock", de combats de boxe, de lutte et de judo ou autre représentation le Jour du Seigneur.

Ce règlement sera soumis au vote des électeurs le 26e jour d'octobre 1966, à partir de neuf heures de l'avant-midi jusqu'à huit heures du soir, heure avancée, du même jour, au bureau de scrutin aux bureaux municipaux du Village de St-Pierre, à St-Pierre, Manitoba.

Le secrétaire-trésorier du Village de St-Pierre sera présent à ladite Salle municipale le mercredi 19e jour d'octobre 1966 entre 11 heures de l'avant-midi et midi, heure avancée, dans le but, si demandé, de choisir une personne qui se rendra au bureau de scrutin au nom des personnes intéressées au et désireuses de promouvoir l'adoption dudit règlement, et une autre personne qui se rendra au bureau du scrutin au nom des personnes intéressées au et désireuses de s'opposer à son adoption.

Le secrétaire-trésorier dudit Village de St-Pierre devra être présent à son bureau à St-Pierre, Manitoba, à 10 heures de l'avant-midi, heure avancée, le jeudi 27e jour d'octobre 1966, pour compter les votes pour et contre ledit règlement.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil du Village de St-Pierre.

Daté au Village de St-Pierre, au Manitoba, ce 26e jour de septembre 1966.

C. BOURGEOIS,
secrétaire-trésorier,
Village de St-Pierre.

The Village of St. Pierre

BY-LAW NOTICE

NOTICE RE: Referendum to be submitted to the resident electors of the Village of St. Pierre.

BY-LAW NO. 1966-6

"A By-Law of 'The Village of St. Pierre' to authorize the showing of moving pictures, the holding of any theatrical performance, concert, recital, lecture, the operation of billiard parlors and bowling alleys, any form of commercial sport except horse racing, dog racing, automobile racing, motor cycle racing, stock car racing, boxing, wrestling, and judo or other performance on the Lord's Day."

NOTICE is hereby given that By-Law No. 1966-6 of the Municipal Council of The Village of St. Pierre will, pursuant to Section 4 of The Lord's Day Act (Manitoba being Chapter 28 of the Statutes of Manitoba, 1964, be submitted to the vote of the legally qualified resident electors of The Village of St. Pierre entitled to vote thereon at the times and places hereinafter mentioned.

The object of the said By-Law is to authorize the Council of the Village of St. Pierre to take steps to legalize the showing of moving pictures, the holding of any theatrical performance, concert, recital, lecture, the operation of billiard parlors and bowling alleys, any form of commercial sport except horse racing, dog racing, automobile racing, motor cycle racing, stock car racing, boxing, wrestling, and judo or other performance on the Lord's Day.

The time fixed for taking the vote of the electors on the said By-Law is the 26th day of October, A.D. 1966, beginning at the hour of nine o'clock in the forenoon and closing at the hour of eigh o'clock in the afternoon, daylight saving time, of the same day and the polling place shall be the municipal offices of The Village of St. Pierre at St. Pierre, in Manitoba.

The Secretary-Treasurer of The Village of St. Pierre will attend at the said Municipal Hall on Wednesday, the 19th day of October, 1966, between the hours of 11 o'clock in the forenoon and 12 o'clock noon, daylight saving time, for the purpose of, if requested, appointing one person to attend at the polling place on behalf of the persons interested in and desirous of promoting the passing of the said by-law and a like number to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of opposing its passing.

The Secretary-Treasurer of the said Village of St. Pierre shall attend at his office at St. Pierre, Manitoba, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, daylight saving time, on Thursday, the 27th day of October, 1966, to sum up the votes for and against the said By-Law.

This notice is given on behalf of and by the Council of the Village of St. Pierre.

DATED at the Village of St. Pierre, in Manitoba, this 26th day of September, A.D. 1966.

C. BOURGEOIS,
Secretary-Treasurer,
Village of St. Pierre.

AECFM — 1966 — Résultats de l'Examen de Français — 1966 — AECFM

ST-BONIFACE
Institut Collégial St-Joseph

12e année, classe 17
Jeanne Belot
Lucille Moquin
Paulette Dorge
Myrna Debbané
Lorraine Jeanson
Paulette Martel
Yolande Arnal
Paulette Michon

12e année, classe 23
Yvette Daoust
Léa Duval
Jeannette Vandal
Yvette Lavasseur
Michelle Ledoux
Stella Hamelin
Charlotte Bergeron
Nicole Pelletier
Hélène McCarthy
Jeannette Soulodre
Paulette Gauthier
Elizabeth Kleinschmidt
Jeannine Collette
Linda Decloux
Hélène Péreux

12e année, classe 24
Sr Lucille Lemoine
Suzanne Laurin
Suzanne Desjardins
Colette Calvez
Claire Painchaud
Agnès Morin
Lise Corbeil
Huguette Létourneau
Pamela Vien
Rose-Marie Loiselle
Sr Edmée Dumesnil
Fleurette Couture
Irène Mahé
Jeannine Faucher
Eliette Labossière
Patricia Little
Lucille Préjet
Louise Larivière
Yvonne Gay
Louise Grenier
Laura Dupuis
Renée Marleau
Lorraine Bédard
Lorraine Bernier
Colette Campagne
Paulette Lebleu
Doris Trudel
Mariette Boisvert
Suzanne Gagné
Linda Lavoie
Rose-Marie Latreille
Laurette Godard

11e année, classe 19
Patricia Savage
Pauline Collette
Hélène Proteau
Flore Campagne
Jeannette Comeault
Claudine Guigné
Alice Sanche
Lucille Ragot
Diana Fabas
Lucille Paquette
Yvette Roy
Diane Grégoire
Cécile Roy
Linda Gauthier
Diane Lebleu

11e année, classe 15
Léonne Brisson
Jeanne Hébert
Cécile Ledoyen
Jeanne Bonneteau
Rita Gosselin
Diane Paquette
Suzanne Olivier
Louisette St-Pierre
Lorraine Barnabé
Annette Joyal
Marie-A. Delorme
Aline Bertrand
Linda Lussier
Denise Mousseau
Irma Fiola
Lucille Ledoyen
Marie Beaudry
Claire Bonneville
Lucille Lavallée
Lucille Ragot
Lorraine Gagnon

11e année, classe 20
Paulette Chaput
Odile Gosselin
Nicole Painchaud
Pierrette Hébert
Marjolaine St-Pierre
Yvonne Allard
Huguette Mulaire
Priscille Fouasse
Claudette Leclerc
Doris Dubois
Simone Levasseur
Gisèle Vermette
Mildred Rigby
Marcelle St-Hilaire
Eva Dupond
Michelle Normandeau
Stella Boulet
Lorraine Lambert
Diane Lecoq
Suzanne Vauclair
Flavianne De Vuyst
Yvonne Grouette
Monique Lambert
Gabrielle Corbeil
Jacqueline Audette

10 année, classe 14
Claudette D'Auteuil
Pauline Vincent
Lynne Dion
Paulette Lavallée
Simone Gendron
Yvette Fiola
Lorna Debbané
Jeannine Laurin
Diane Prince
Jeannette Laflèche
Rose-Marie Basset
Rachelle Dupont
Diana Vincent
Gisèle Grégoire
Jeannette Beaudette

10e année, classe 18
Rachel Dupuis
Aline Brétécher
Dianne Jeanson
Yvonne Bonneteau
Louise Dionne
Jeannette Wanlin
Ginette Gauthier
Lise Brunette
Diane Fluet
Lilianne Chamartin
Jocelyne Moquin
Claudette Mondor
Lorraine Michon
Rita Lambert
Rita Krawzuk
Patricia Bérubé
Janet Brisson

10e année, classe 21
Lucille Cererini
Louise Chabauer
Diane Olivier
Isabel Beaudry
Louise Vadeboncoeur
Simone Raimbault
Carmelle Boisvert
Joanne Morin
Yvonne Soulodre
Louise Faucher
Patricia Leclerc
Lucille Lambert
Gilberte Côté
Patricia Desaulniers
Lorraine Guyot
Thérèse Duval
Mariette Lavergne
Claudette Poitras
Marie-Louise Daneault
Patricia Chénier
Angela Kalichuck
Gisele Labossiere
Diane Rivard
Irène Fréchette
Jeannine Jeanson
Sheila Perry
Lorraine Grenier

9e année, classe 8
Marguerite Cormier
Gisèle Saurette
Raymonde Degagné
Lucille Morier
Yvette Couture
Ghislaine Audette
Jeannine Bonneville
Diane Gaudry
Anita Degagné
Gisèle Fréchette
Hélène Laplante
Cécile Gendron
Janice Daigneault
Janet Dansereau
Paulette Brodeur
Pauline Dupont
Carole Delannoy
Lynne Dupas
Mathilda Bourrier
Lillian Chénier
Jeanne Laurencelle
Paulette Boucher
Annette Bohn
Claudette Lambert
Yvonne Deleurme
Colette Brisson
Lorraine Ricard

9e année, classe 12
Marie Seewald
Ginette Fournier
Michelle Couture
Denise Bonnefoy
Claire Boisjoli
Linda Desrochers
Diane Guénette
Diane Laurin
Valérie Pujo
Joanne Dubé
Jacqueline Poirier
Diane Ferland
Lynn Marshall
Louise Desrochers
Angela Vermette
Colette Dufault
Laura Proulx
Raymonde Vandale
Michelle Collette
Denise Couture
Lynne Pelletier
Yvette Bonneville
Jeanne D'Arc Beaulieu
Bernice Lapointe
Pauline Prescott
Claudette Simard
Louise Vandale

9e année, classe 13
Jocelyne Soulodre
Yvonne Bohémier
Jacqueline Savage
Michèle Fort
Claudette Toupin
Irène Ducharme
Paulette Lalonde
Paulette Ayotte
Diane Bourrier
Gisèle Turenne
Susan Bockstael
Christiane Calvez
Denise Asselin
Jocelyne Duéuis
Claudette Dorge
Linda Tétrault
Suzanne Leclerc
Lucille Laberge
Viviane Desrochers
Marie-Louise Huot
Jacqueline Comeau
Annette Zébière
Irène Lepage
Louise Létienne
Camille Larivière
Elaine Perreault
Lorraine McCarthy
Lucille Pierson
Mariette Dorest
Annette McCarthy
Lorraine Tremblay

8e année
Hélène Deniset
Adrienne Paquette
Michèle Barnabé
Nicole Caron
Aileen Lavack
Gisèle Landry
Dominique A. Legrand
Gisèle Morier
Sheila Bockstael
Suzanne Chénier
Diane Prénovault
Huguette Calvez
Carole Pelland
Suzanne Guigeno
Michèle Turenne
Lise Rocan
Linda Fisette
Anita Beaudry
Patricia Bourrier
Doris Joyal
Nicole Morin
Réjeanne Charrière

8e année
Marie-Thérèse Bérubé
Patricia Lohr
Michelle Comeau
Nicole Sicotte
Lise Savard
Jacqueline Mulaire
Suzanne McCarthy
Yvette Bernier
Jacqueline Philippot
Patricia Gagnon
Thérèse Bonneville
Jeanne Grégoire
Sylvette Allard
Lise Olivier
Claire Lavergne
Louise Bohn
Jocelyne Bourgeois
Claudette Brétécher
Jacinte Gratton

7e année
Louise Pujo
Annette Soulodre
Lorraine Normandeau
Alice Bérubé
Paulette Hébert
Lucille Allard
Lucille Dufault
Annette Comeau
Anita Mousseau
Claudette Morin
Yvette Fluet
Danielle Bretonne
Jacqueline Bourgoin
Jocelyne Comeault
Dolorès Vandale
Anita Little
Patricia Paul
Thérèse Laurin
Diane Bérubé
Jacqueline Nault
Jacqueline Mondor
Gisèle Gosselin
Marilyn Tétrault
Florence Trudel
Victoria Vielfaure
Lorraine Préjet
Odile Rainville
Paulette Champagne
Diane Boulet
Eveline McCarthy
Yvonne Lavallée
Raymonde Champagne

7e année, classe 5
Lynn Raineault
Suzanne Bohémier
Jacqueline Vedel
Louise Hébert
Ginette Laurencelle
Michèle Joyal
Suzanne Brodeur
Lorraine Brisson
Angèle Gaborieau
Michelle Wenden
Monique Lebleu
Suzanne Collette
Suzanne Cormier
Anita Vincent
Lise Loiselle
Brigitte Prince
Bernadette Moiny
Simone Laferrière
Josette Lulowycz
Marcia Lacroix
Wanda Cook
Denise Auger
Denise Chéramy
Hélène Dufault
Lucille Dandonneau
Louise Beaudry
Collette Degagné
Diane Nault

Jardin Langevin

7e année
Jean-Noël Boisvert
Robert Deniset
Gérard Tessier
Maurice Morin
Gilles Dumaine
Denis Degagné
Raymond Bouvier
Gérald Guénette

6e année
Michel Tessier
Paul Boucher
Ralph Guppy
Louis Morin
Lloyd Picard
Claude Grégoire
Richard Régnier
Vincent Dureault
Roger Lebleu
Jacques Boisvert
Jean Deniset
Guy Fouillard
François Gratton

5e année
Edmond Bélanger
Marcel Boucher
Denis Ferland
Richard Grégoire
Wayne Kindret
Raynald Lambert
Marcel Leclerc
Roland Perron
Gilles Régnier
Charles Robert
Denis Saltel
Marcel Saurette
Gilbert Verrier

4e année
André Adolphe
Cyril Allard
Raymond Barnabé
Alfred Beaudin
Léo Bahuaud
Claude Boisvert
Denis Delorme
Valère Dumaine
Marc Guppy
Joseph Horvath
Richard Lévêque
Louis Lévesque
Serge Lévesque
Marc Trudeau
Marc Verrier
Marc Cossette

3e année
Julien Allard
Richard Gariépy
Guy Bernardin
Ronald Boucher
Christopher Carey
Richard Delorme
J.-B. Dumaine
John Gauthier
Pierre Guay
Kenneth Kosman
Marcel Lebrun
Ronald Lemire
Daniel Letain
Marc Mulaire
Gilles Pelletier
Gérald Rivard
Paul Robert
Robert Sabourin
Jules Saurette
Rickey Stubbs
Jean-Guy Trudeau
Louis Wittinger
Patrick Wolfe

2e année
Claude Grimard
Marcel Prairie
John Markser
Marc Duguay
Larry Asselin
Gérald Comte
Paul Savage
David Poitras
Robert Fontaine
Arthur Benjamin
Ronnie Guzman

1ère année
Claude Lemire
Michel Zywina
Gilbert Allard
Paul Benjamin
Denis Brodeur
Marc Delorme
Jacques Dewyn
Roger Fitch
Randolph Guzman
Claude Marion
Ralph Margraf
Claude Normandeau
Richard Pitre
Stephen Rohleder
Gabriel Robert
Kenneth Roersma

ST-LAURENT
Institut collégial

11e année
Andréa De Laronde
Roberta Birch
Donna Chartrand
Hélène Bruce

10e année
Sandra Lamoureux
Annabel Perreault
Barbara Bruce

LAURIER
Institut collégial
Diana Plessis
Marguerite Philippot
Blanche Leclerc
Vivianne Jeannotte
Marius Péloquin
Denis Letain

ST-CHARLES

12e année
Geneviève Callarec
Odile Vincent
Monique Ducharme
Odile Saquet
Elaine Bellehumeur

11e année
Denise Perrin
Simone Pantel
Charlotte Delaquis
Germaine Lambert

10e année
Annette Laflèche
Paulette Nault
Lillianne Cahill
Hélène Vachon
Eveline Grégoire
Eveline LeRoux
Ramona Crowther

STE-ANNE
Institut collégial

12e année
Hubert Chaput
Hélène Dufresne
Georgette Ross
Claire Desrosiers
Jeanne Boisjolie
Nicole Préfontaine
Richard Gauthier
Liliane Hupé
Jacqueline Côté
Gisèle Fiola
Louis Bouvier
Denis Desrosiers

11e année
Cécile Dufresne
Simone Morin
Déanna Lanouette
Annette Trudeau
Suzanne Arbez
Lina Sabot
Denise Brunette
Paulette Préfontaine
Diane Lajoie
Gérard Trudeau
Gilbert Legal
Diane Hupé
Doris Hupé
Yolande Côté
Gilles Gagnon
Gérard Boisjoli
Raynald St-Hilaire
Raymonde Prairie
Louise Pelland
Jeannette Prairie
Albert Chaput
Hervé Fiola
Simone Gayet
Gilberte Larocque

10e année, général
Louise Chaput
Jeannine Rocan
Gisèle Brisson
Pauline Rivard
Lynda Demers
Dianne Brisson
Edmond Bourgouin
Lorraine Lajoie
Daniel Laurin
Claudette Trudeau
Edmond Sabot
Evelyn Proulx
Eveline Bériault
Donald Gauthier
Roger Vermette
Jean-Louis St-Vincent
Suzanne Rozière
Guy Marcoux
Paul Legal
Gérard Legal
Jean-Paul Larocque
Gilles Ruel
Marcel St-Laurent
Lucien Morin

10e année (Immatriculation)
Yvonne Dufresne
Rolande Côté
Florence Fiola
Marcella Hutlet
Louise Proteau
Claude Arbez
Ronald Jubinville
Aline Trudeau
Orval Lévie
Marcel Gauthier
Marie Desrosiers
Myriam Bouvier
Louis Leclair
Octavien Rémillard

POWERVIEW

12e année
Yolande Fisette
Raymond Péreux
Claudette Gélinas
Claudette Dupont
Noëlline Alarie

11e année
Marguerite Bourgeoys
Corinne Vincent
Diane Gagné
Linda Gélinas
Roland Rheault
Maurice Vincent
Joanne Loiselle
Nadine Dupont
Conrad Boulet

LA BROQUERIE
Institut collégial

12e année
Yvette Balcaen
Lucille Bohémier
Hélène Brémaud
Yvette Cyr
Charles Gosselin
Albert Granger
Lucille Kirouac
Jeannine Laramée
Jacqueline Mireault
Ronald Nicolas
Hélène Normandeau
Juliette Rocan
Yvonne Tétrault

11e année
Dolorès Mireault
Pauline Tétrault
Hélène Fournier
Maurice Balcaen
Léo Cyr

10e année
Lise Boily
Louise Nicolas
Marcel Normandeau
Claude Nicolas
Guy Nicolas
Annette Bourrier
Janine Dubé
Marie Laurencelle
Victor Verrier
Louis Dubé
Antoinette Plouffe
Etienne Brémaud
Bernard Mireault
Micheline Gamache
Jocelyne Granger
Ronald Bourrier
Alice Brisebois
Agnès Choiselat
Gilbert Gosselin
Aline Mulaire
Albert Bohémier
Lucie Blanchette
Daniel Boily
Henri Turenne
Denise Bédard
Gilbert Boily
Armand Leclerc
Rosaire Normandeau

Ecole Précieux-Sang

12e année
Yvette Boisjoli
Monique Ruest
Jean-Paul Saulnier
Jeannette DeMoissac
Thérèse Gagnon
Liliane Girard
Jeannette Lavallée
Rénald Johnson
Cécile Chénier
Robert Pelletier
Eveline Bédard

11e année
Estelle Rochon
Jocelyne Sabourin
Nicole Lemoine
Pauline Guichon
Nicole Beauchemin
Jacqueline Carrier
Jean Garand
Louise Arnal
Louise Houle
Annette Laurin
Jacques Georges
Yvonne Therrien
Lionel Gervais
Brian Lachance
Pauline André
Marcel Dubreuil

10 année
Laurette Gauthier
Denis Blanchette
Janine Rousseau
Paul Houle
Michelle Lemay
Andrée Sabourin
Roland Ouimet
Richard Larocque
Renée Moniot
Lorraine Johnson
Lorraine Sala
Jocelyne Vachon
Marielle Beauchemin
Lorraine Sourisseau
Lorraine Bédard
Roger Vincent
Gilles Vandale
Gisèle Vandale
Roland Champagne
René Perreault
Robert Bérard
Gérard Marcoux
Gérald Bessette
Denis Laplume
Michael Zunic
Claude Chénier

ST-LAZARE
Institut collégial

11e année
Patricia Bulger
Constance DeCorby
Marie Deschambault
Yvette Guénette
Gisèle Huberdeau
Marie Plante

10e année
Charles Deschambault

ST-MALO
Institut collégial

11e année
Nicole Hamonic
Claire Gosselin
René Lafournaise
Monique Catellier
Gertrude Lambert
Claudette Malo
Léo Gosselin
Priscille Gauthier
Rachel Forest
France Lafantaisie

Ecole Sacré-Coeur

11e année
Judith Pazdor
Louise Bazinet
Gérald Picard
Arthur Desautels
Barbara Todd
Paulette Desaulniers
Jacques Boulet
Denis Rivard
René Rajotte
Paul Pachet

10e année
Paul-Edouard Sala
Jean-Claude Hrynek
Raymond Rubigny
Antoine Landino
Léon Hurard
Jeannette Godin
Marie-Lynne Carignan
Albert Trudeau

ST-ADOLPHE
Institut collégial

12e année
Danielle Désilets
Gisèle Boutin
Isabelle Boutin
René Chaput
Clarisse Leclaire
Marielle Poiron

11e année
Louise Théoret
Gérald LeGal
Jacqueline Lagassé
Bibiane Chaput
Claire Gérardy
Yolande Comeau
Ronald Leclaire
Diane Boulet
Louise Delorme
Céline Lagassé
Patricia Taillefer

10e année
Léo Bérard
Lorraine Chaput
Dianne Aubin
Rachel Hébert
Donald Berriault
Marie Landry
Gérard Lagassé

N.-D.-DE-LOURDES
Institut Collégial

12e année
Carole LeNéal
Ginette Préjet
Claudette Bérard
Lucille Pantel
Gérald Wanlin
Lionel Théroux

11e année
Estelle Gaultier
Huguette Fouasse
Denise Sauteur
Rita Rocher
Jacqueline Augert
Normand Bourrier
Maurice Sala
Annette Delaquis
Aurèle Boisvert
Albert Brunel
Muriel Espenell

10e année
Simone Gaultier
Danielle Delaquis
Jeanne Landreville
Estelle Dupasquier
Denise Bérard
Yvette Beaudry
Lorraine Moreau
Yvette Dacquay
Solange Deleurme
Denis Lesage
Suzanne Comte
Léona Roch
Carole Payette
Normand Préjet
Suzanne Dupasquier
Elise Chaperon
Ray-Allen Benoit
Raymond Gaultier
Hubert Fouasse
Doreen LeNéal
Roland Gaultier
Odette Roch
Hubert Théroux

Institut collégial Provencher

12e année Immatriculation
Marcel Gosselin
Roger Labossière
Robert Grafton
Ernest Joyal
David Côté
Denis Labossière
Claude Nolan
Richard Fourneaux
Raymond Paquin
Louis Leclerc
Jean Turenne

11e année (Commercial et Général)
Jules Roch
Louis Grimard
Bruno LeMadec
Claude Lussier
Roland Loiselle
Robert Paquette
René Doiron
Guy Morin
Marcel Ayotte
Kéo Laberge
Marcel DeGagné
David Lambert

11e année (Immatriculation)
Paul Fort
Norman Paul
Roland Cyr
Gilbert Brisson
Ronald Agagnier
Gérard Rémillard
Maurice Tétrault
Joël Morassutti
Claude Bérard
Ronald Sorokowski
Robert Pelland
Philippe Kleinschmit
Cyrille Barnabé
Gerard Noonan
Gérard Huot
Roger Brunet
Réal Paquette

10e année (Commercial)
André Léveillé
Jacques Robitaille
René Cardinal
Réal Deforel
André Désorcy
Gérard Nault
Marcel Labossière
Michel Dionne
Denis Rousseau

10e année (Général)
Paul DeGagné
Roger Laurin
Léo Seewald
Jacques Chartier
Norman LeBleu
Patrick Le Mâdec
Kéo Moreau
Aimé Muller
Marc Plouffe
Denis Muller
Ronald Normandeau
Marc Tétreault

10e année (Immatriculation)
Jean Séguier
Gérald Lévêque
Norman Lévêque
Raymond Poirier
Roger Moquin
Gilbert Arpin
Joseph Chaput
Raymond Dupuis
Donald Gaudry
Bernard Guénette
Claude Michon
Yvon Breton
Claude Gendron
Jean Savoie
Robert Soulodre
Georges Bélanger
Gerald Guénette
Emile Robert
Maurice Gay
Murray Grafton
Denis Bourrier
Jean-Marie Gauthier
Jean-Paul Bergeron
Alexandre Berthelet
Richard Bérubé

LORETTE
Institut collégial

12e année
Sylvia Beauchemin
Dianne Chaput
Cécile Dugas
Lyse Dumaine
Claudette Gauthier
Gisèle Jeanson
Annette Landry
Pauline Manaigre
Lorraine Poirier
Claudette Ross
Diane Trudeau
Gilbert Trudeau

11e année (Général)
Lucille Lebrun
Eva Trudeau
Paulette Trudeau
Philippe Manaigre
Rachelle Manaigre
Edouard Jeanson
Denise Lavallée
Joanne Grossman
Roger Roy
Yvonne Sarrasin
Adèle Gobeil
Lucien D'Auteuil
Louise Fontaine
Alice Gobeil
Armand Cournoyer
Roland Cournoyer
Jules Trudeau
Paul Lacasse

11e année (Immatriculation)
Anne Ledressay
Claudette Bohémier
Lucille Grégoire
Lynne Gobeil
France Jeanson
Suzanne Jeanson
Jean Abraham
Guy Lacroix
Marc Jacques
Marcel Jacques
Claude Sarrazin

10e année (Général)
Solange Trudeau
Robert Jeanson
Simone Gauthier
Denise Desmarais
Maurice Trudeau
Georgette Tétreault
Eveline Sarrazin
Marcel Dumont
Victor Carlson
Jo-Ann Alarie

10e année (Immatriculation)
Michelle Lagimodière
Janelle Sarrazin
Louise Manaigre
Denis Dugas
Cécile Beauchemin
Irène Landry
Patricia Gendreau
René Jacques
Alain Desrochers

ST-NORBERT
Institut collégial

12e année
Louise Girardin
Michèle Arnal
Gilles Bibeau
Lorraine Bouchard
Raymond Côté
Léa Faucher
Simone Fiola
Louise Gousseau
Louise Guénette
Anne-Marie Molgat

11e année
Angèle Champagne
Denise Arnal
Denis Bernuy
Gail Boux
Mariette Cloutier
Madeleine Guénette
Jeanne Gousseau
Louise Kenny
Ronald Lagacé
Thérèse Papineau
Diane Robert
Lorraine Tellier
Marie-Jeanne Toupin
Gérald Vouriot
Rolande Lapointe

10e année (Général)
Raymond Cormier
Yvonne Guénette
Edouard Lapointe
Paul Lapointe
Gilles Pelland
Doris Marion
Rolande Tellier
Lucille Vouriot
Annette Lagacé
Juliette Poirier

10e année (Immatriculation)
Diane L'Heureux
Gisèle April
Gérald Arbez
Mary Jane Bennett
Maurice Bernardin
Gisèle Bibeau
Maurice Boissonneault
Gilles Brodeur
Eveline Cloutier
Cécile Gousseau
Carmen Lajeunesse
Alain St-Godard
Ronald Tellier
Laurette Dionne
Lucie Lagacé

9e année
Louise Provost
Irène L'Heureux
Louise Beaumont
Gisèle Bernardin
Laurette Blais
Thérèse Chabot
Gérard Dorge
Pat Hamel
Suzanne Jeanson
Rita Kenny
Joanne Lapointe
Dolorès Mailhot
Madeleine Nadeau
Jean Nobiss
Suzanne Pelland
Lynne Piché
Denise Pelland
Marguerite Savoie
Diane Turcotte

POWERVIEW
Institut collégial

10e année (Immatriculation)
Denis Vincent
Cécile Alarie
Gilbert Vincent
Doris Duval
Suzanne Dupont
Claude Vincent
Laurette Taillefer
Marc Guimond
Paul Péreux

10e année
Jocelyn Papineau
Claude Boisjoli
Henri Bouvier
Claire Vincent
Cécile Gauthier
Thérèse Gauthier
François Guétré
Louise Trudel
Alfred Cyr
Paul Pelland

9e année
Gisèle Vincent
Evelyn Gagné
Carmelle Guétré
Diane Lessard
Jeanne Dupont
Lucille Nolin
Richard Papineau
Dolorès Lavoie
Denise Bourgeois
Anita Bouvier
Jean-Marie Vincent
Alice Berthelette
Daniel Gélinas
Claire Alarie
Noëlla Guétré
Alice Desbiens

STE-AGATHE
Institut Collégial

12e année
Claire Bilodeau
André Courcelles
Monique Robert
Henriette Combot

11e année
Rachel Catellier
Marie Lemoine
Armande Leclair
Lynne Dorge
Eugène Lemoine
Léonard Lemoine
Claudette Lemoine
Raymond Ouimet
Reynald Brémaud
Gilbert Dorge
Jeannine Fontaine
Richard Lemoine
Denis Chartier
Marcelle Pinsonneault
Lucette Lemoine
Joseph Lécuyer
Aurèle Robert
Michel Brémault
Maurice Saurette
Rita Ouimet

10e année
Doris Bilodeau
Marjolaine Arcand
Sharon Parker
Carole Robert
Elaine Phaneuf
Béatrice Caron
Roger Courcelles
Irène Pilon
Robert Jeannot
Jacinte Roy
Georges Lécuyer
Marcelle Delorme
Paulette Ouimet
Yvette Gratton
Denise Girouard
Lionel Saurette
Adrienne Alarie
Huguette Lévesque
Raymonde Gratton
Roger Gagnon
Jean Pinsonneault
Maurice Brisson

Ecole Béliveau

6e année
Jane Molicard
Mona Turenne
Martin Joyal
Gilles Lecocq
Louise Marius
Rosanne Rivard
Evelyn Dumaine
Claire Vadeboncoeur
Gilles Landry
Yvonne Bédard
Yvette Bédard
Julie Drouin
Suzanne Garand
Marcel Kirouac
Marcel Latreille
Robert St-Hilaire
Germaine Desautels
Louis Lussier
Patricia Paquette
Timothée LaBossière
Jacqueline Heyser
Norman Lavergne
Denis D'Eschambault
Lucille Pelland
Raoul Carrière
Maureen Cross
Denise Legros
Diane Phaneuf
Rachel Chatelain
Denis Lafrenière
Raymond Marchand

OTTERBURNE
Collège St-Joseph

12e année (A et B)
Gérald Valois
Gérald Turenne
Maurice Fortier
Philippe Beaulieu
René Robidoux
Jean Gaudry
Robert Carrière
Raymond Clément
Louis Desrosiers
Marcel Lamoureux
Paul Cheramy
Horace Dansereau
Denis Lavoie
Guy Lacasse
Jules Turenne
Roger Bouvier
Gilles Desrosiers
Conrad Marion
Gilles Massicotte

11e année
Donald Toupin
Paul Delannoy
Roger Tellier
Renel Bérard
Louis Carrière
Gilles Renault
Denis Gélinas
Kenneth Malo
Léo Timmerman
Léo Delorme
Robert Goulet
Jean Rochon
Yves Leclair
Roland Trudeau
Alfred Bernardin
Léo Cormier
Réal Cormier
Georges Moal
Ronald Jubinville

10e année A
Robert Ayotte
Gilles Carrière
Alfred Phaneuf
Roger Carrière
Maurice Bonin
Marcel Raffard
Laurent Allard
Henri Nadeau
Richard Gallant
Brunel Loiselle
Denis Lavergne
Gérald Leclair
Clément Proulx
Paul Germain
Charles Hébert
Marc Lajeunesse
Hector Demarcke
Gérard Poirier
Gilbert Bourgeois

10e année B
Robert Lussier
Gérard Guay
Yvan Rocan
Sylvain Jutras
André Prévost
Ronald Rocan
Brunel Delorme
Alphonse Devigne
Gilbert Poirier

ST-CLAUDE
Institut Collégial

12e année
Marie de Rocquigny
Madeleine Bellec
Odile Dagesse
Thérèse Martin
Anita Richard
Arthur Rey
Lorraine Landreville
Rose-Marie Bernard
Louise de Rocquigny
Odile Hince
Raymond Lemoing

11e année
Michelle Picton
Gilbert Dion
Simone Belleq
Denise Bazin
Solange Dacquay
Marilyne Tougas
Simone Oliviero
Arlette Laurent
Norbert Le Floch
Michel Binne
Simone Ricard
Alphonse Bernard
Diane Balez
Lorraine Dupasquier
Lynne Dagesse
Evelyne Martel
Della Cantin
Jean de Rocquigny
Gérald Hébert

10e année
Irène Dagesse
Irène Oliviero
Lucille Richard
André Trémorin
Patricia Poirier
Marie Laboissière
Louise Dion
Odile Rocan
Diane Rouire
Jean Viallet
Henri Magne
Ernest Gautron
Denis Hébert
Ernest Jobin
Denise Jacques
Alain Girardin
Robert de Rocquigny
Diane Bellec
Lorraine de Rocquigny
Jacqueline Philippe
Denise Ricard
Diane Côté
Donald Landreville
Sylvianne Le Floch
Odile Chappellaz
Charles Marchand
Lionel Bernard
Lionel Phillipot

ELIE
Institut Collégial St-Paul

12e année
Gérald Richard
Denise Girard
Roger Girard
Paulette Allard
Maryline Chabot
Roger Beaudin
Mona Rivard

11e année
Ronald Morissette
Odette-Marie Ménard
Michelle Allard
Monique Duclos
Lorraine Régnier
Aurel-Joseph Richard
Florent Beaudin
Lynette Désilets
Jeannette Rivard
Adélard Bremner
Denise Legault
Jacqueline Syrenne
Sylvio Beaucage
Raphaël Piché
Guy Arnal
Gérard Duclos
Géraldine Rivard
Sylvia Beaucage
Rhéal Lachance
Albert Morissette
Victor Arnal
Louis Goulet
Nicole Désilets

10e année
Léona McCaughan
Gilles Richard
Raymond Girard
Jeannette Arnal
Charles Bernardin
Léona Bouchard
Gérald Nadeau
Diane Nadeau
Orval Bernardin
Janet Daoust
Irène Deslauriers
Georgette Leclerc
Lucien Sénécal
Claudette Rivard
André Chabot
Alice Perron
Loretta Désilets
Shirley Dufour
Estelle Leclerc
Claude Girard
Gisèle Allard
Colette Bernardin
Lucie Allarie

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Du nouveau au collège

Eh! oui, après l'avoir désiré pendant plusieurs années, c'est devenu une réalité. Le collège a son journal grâce à une équipe dynamique qui a voulu, coûte que coûte, mettre sur pied cette organisation complexe qu'est l'édition d'un journal. La première étape est franchie, la plus difficile, et "Reflets" est en circulation depuis mercredi dernier. Après cette réussite, ce défi relevé, on tentera d'aller de l'avant et de le publier une fois le mois, mais pas nécessairement à date fixe.

Nous tenons à remercier tous les élèves du collège qui ont bien accueilli le journal en s'en procurant une copie. Il nous a fait plaisir de faire parvenir à tous les parents de nos élèves ce reflet de leurs pensées, de leurs aspirations, de leurs jeux et de leurs activités tant passées que futures.

Mais à qui devons-nous cette réalisation formidable? En premier lieu, c'est sûrement à Gérard Guay, élève de 11e année qui nourrissait à l'instar de ses professeurs l'idée de fonder un journal français. Devant une si grande conviction et un si grand enthousiasme, le poste de directeur du journal lui fut confié. Mais il n'aurait pas pu faire grand chose tout seul. Il s'est entouré d'une équipe dévouée qui l'a grandement secondé: Maurice Bonin, Louis Carrière, Alfred Phaneuf, Rhéal Cormier, Louis Bouvier et André Prévost.

Tous ces garçons méritent de chaleureuses félicitations et nos plus sincères encouragements pour l'avenir, car maintenant ils sont plus au courant des nombreuses difficultés qui surgissent à tout moment. Pourquoi ne pourraient-ils pas faire en un mois ce qu'ils ont réussi en une semaine?

Les Jeunes Franco-Manitobains

Un bel esprit d'équipe et d'entraide règne cette année dans la division de la Rivière Rouge, et qui plus est, il se manifeste dès les premiers jours de septembre. La réunion du 19 septembre tenue au collège même formait un beau groupe de 22 étudiants et étudiantes de toutes les écoles de la division. Aucune abstention. Beau geste significatif.

On mit au point l'organisation de la prochaine boîte à chansons du 14 octobre, et tout y a marché rondement.

Les élèves du collège sont reconnaissants au Comité divisionnaire: Annette Parenty, Marie Lemoine et Noëllie Gosselin, d'avoir approuvé l'achat d'un magnétophone pour leur usage personnel. Le bel instrument en question a déjà comemncé à servir. Les autres écoles de la division auront le leur dès que les profits des boîtes à chansons feront leur apparition. Ces jeunes comptent donc sur une assistance nombreuse de leurs amis, jeunes ou moins jeunes, pour satisfaire un désir légitime.

Couronnement d'études 1966

Vous devrez excuser le manque de précision de ce paragraphe. Ce n'est pas dans le but de laisser planer un mystère sur cet événement annuel important, mais tout simplement parce que nous manquons encore des informations.

Pour le moment, nous savons que cette fête, car c'en est une, aura lieu bientôt, probablement à l'aréna rénové de St-Pierre. Il semble que le groupe de cette année sera assez imposant. Le collège pour sa part y contribuera 13 étudiants.

D'ici très peu de temps, nous aurons certainement des précisions, mais nous tenions à préparer un peu l'atmosphère pour que parents et amis préparent ces réjouissances. Les jeunes qui réussissent à franchir le cap des études secondaires ont un mérite incontestable qu'il faut souligner, au moins en s'associant à leur bonheur.

Pièce dramatique

"Les Benjamins du Théâtre" sont en train de regrouper leurs effectifs pour une autre pièce dramatique qui, nous l'espérons, saura plaire à tout le monde.

"Les Benjamins du Théâtre" entreprendront sous peu "Pieds nus dans le parc", une comédie américaine de Neil Simon, traduite en français par André Roussin.

Nous sommes en avance sur l'an dernier.

Nous n'en dirons pas plus pour l'instant, mais nous tenions à répondre à tous ceux qui se demandaient si le collège s'embarquerait encore cette année dans cette galère qu'est le montage d'une pièce dramatique.

Nous avons trop constaté la valeur formatrice du théâtre pour abandonner. De plus, nous somme encouragés par nos succès des années passées et par tous nos amis, et nous sommes convaincus que nos Canadiens français possèdent des talents qu'il faut cesser de cacher sous le boisseau sous peine de les voir étouffer.

Peinture des bandes

Des élèves travaillants ont peinturé durant la semaine les bandes des deux patinoires. Elles seront toutes deux d'un beau blanc, cependant que l'une sera ornée d'une bordure rouge et que l'autre le sera d'une bordure bleue.

Films

Tous les dimanches soirs, la salle de récréation se transforme en salle de cinéma. Les 11, 18 et 25 septembre, trois films en cinémascope ont été bien appréciés: "The Man Who Never Was", "Von Ryan's Express", "Robinson Crusoe on Mars".

Toute personne intéressée à assister à l'une de ces représentations peut le faire en payant la somme de 50 cents à l'entrée, quant aux parents de nos élèves, ils sont toujours les bienvenus gratuitement. Pour le souper, un endroit sympathique à St-Pierre, qu'il n'est pas nécessaire de nommer, recevrait les parents avec leur fils.

Voici le programme pour le mois d'octobre:

le 2: Dr Terror's House of Horrors
le 16. Mighty Professor
le 20: King of Kings
le 23: The Killer of Kilimanjaro
le 30: War and Peace

Vous avez remarqué qu'il n'y en avait pas le 9 octobre. La raison? C'est que tous les élèves sont en congé dans leur famille ce soir-là, la rentrée étant fixée au lundi soir. Le 20 octobre, veille de la fête patronale des Clercs de Saint-Viateur, un programme spécial est offert.

Elections dans les classes

Chaque classe s'est choisi un conseil représentatif. Voici sans plus de commentaires ce qui en est résulté.

12e année: Denis Gélinas, prés.; Kenneth Malo, v.-prés.; Louis Carrière, sec.

11e année: Gilbert Bourgeois, prés.; Maurice Brisson, v.-prés.; André Prévost, sec.

10e année: Denis Goulet, prés.; Gérald Guyot, v.-prés.; André Manaigre, sec.

9e année A: Gilles Graveline, prés.; Philippe Guay, v.-prés.; Paul Massicotte, sec.

9e année B: Tom Taylor, prés.; Ronald Weicker, v.-prés.; Denis Larry Cadieux, sec.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Anne-des-Chênes

Départ d'un paroissien

C'est avec regret que Ste-Anne perd la famille Gilbert Préfontaine qui s'en va prendre domicile dans la province de Québec. Gilbert a accepté d'administrer un service de buanderie pour les hôpitaux de la ville de Québec.

En 1952, la paroisse voyait arriver Gilbert pour ouvrir une salle de barbier et de billard. Il est ensuite devenu le premier secrétaire de la division Seine. Après avoir suivi un cours, il devint le secrétaire de l'hôpital de Ste-Anne et fut plus tard nommé administrateur des hôpitaux de Ste-Anne et de St-Pierre.

Actif dans toutes les organisations, généreux et toujours prêt à aider, il ne sera pas oublié. On doit mentionner sa chère épouse, Rita, qui, avec son grand coeur, a donné son temps comme organisatrice du souper paroissial et du Carnaval étant membre dévoué du Comité des Loisirs depuis plusieurs années.

Le village souhaite à Gilbert, à Rita et à leurs huit enfants, bon succès dans leur nouvelle expérience.

25e anniversaire de vie Religieuse

Le samedi 10 août, en l'église de St-Anne, M. l'abbé Léonce Aubin célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion des 25e années de vie religieuse de la Rév. Sr Jeanne Tougas.

La religieuse jubilaire fit son entrée dans l'église, accompagnée de sa mère et de son frère, Edmond.

Un grand nombre de parents et d'amis s'était réuni pour assister à cette messe anniversaire et remercier Dieu avec Soeur Jeanne des grâces reçues durant ses 25 années de vie religieuse. La Rév. Soeur Dolorès Lussier dirigeait le chant.

Après la messe, les quelque deux cents invités se rendirent à l'école secondaire où un succulent banquet avait été préparé et fut servi par les Rév. Srs de la maison provinciale.

Le maître de cérémonies, M. Jos. Tougas, frère de la jubilaire, proposa le toast. Après le repas, une adresse fut lue par Mme Annette Charrière, et des cadeaux furent présentés.

Soeur Tougas remercia en termes émus et se dit très enchantée d'avoir pu venir fêter ce 25e anniversaire dans son village natal. Elle rappela son émotion à son entrée dans l'église paroissiale, qui, elle en est certaine, vit germer sa vocation. Elle remercia sa mère, sa grande famille religieuse et tous ceux qui avaient contribué d'une manière ou d'une autre à l'encourager dans cette vocation.

Le maître de cérémonies remercia ensuite les Soeurs Grises pour avoir préparer une si belle fête.

Après les discours, on put jouir d'une veillée du "bon vieux temps".

En effet, les chansons à répondre, les histoires et même les saynètes se succédèrent pour faire régner une franche gaieté.

Tout le monde put jouir d'une veillée où jeunes et vieux firent leur part et où chacun fut d'accord pour dire qu'on devrait recommencer plus souvent ce genre d'amusements.

On remarquait des parents et amis de St-Boniface, Haywood, Winnipeg, Ste-Anne et autres endroits, trois tantes religieuses de la jubilaire, une cousine, la Rév. Mère assistante de la maison provinciale, un grand nombre de religieuses de l'hôpital Taché et de la maison Provinciale, les RR. PP. Charles Voyer, et Claude Leblanc, vicaire, ainsi que M. l'abbé Léonce Aubin, cousin de la jubilaire.

Club 4-H

Le Club 4-H de Ste-Anne a tenu sa soirée de gala le 1er septembre en l'auditorium de l'école élémentaire lors de son exposition annuelle.

Dans l'après-midi, les jeunes avaient apporté légumes et pommes de terre pour être jugés par l'agronome de la région, M. Frank Pitura, qui remit aux gagnants six rubans rouges, 10 bleus et 3 jaunes, dans la section de jardin. Georges St-Vincent fut élu champion, et sa soeur, Carmelle, champion de réserve.

Dans la section pommes de terre, il y eut quatre rubans rouges, 6 bleus et 2 jaunes. Gerry Toew fut élu champion et Eveline Bériault champion de réserve.

Le soir, bien avant l'heure fixée pour le programme de la soirée, les jeunes avaient hâte de voir l'étalage de légumes de leurs camarades et de savoir qui avaient remporté les honneurs.

Parmi les invités d'honneur on remarquait le R. P. Leblanc, C.Ss.R., vicaire de la paroisse, M. Frank Petura, agronome de la région, M. Camille Chaput, M. Philias Maurice, président de la commission scolaire, M. C. Southon du Club Kiwanis de St-Boniface, quatre confrères et des membres du Club Kiwanis de St-Boniface.

La soirée débuta par l'hymne national O Canada, avec Mme Langill au piano. Mlle Gisèle Godin, présidente, agissait comme maître de cérémonies et souhaita la bienvenue.

Le rapport des activités du Club fut lu par le secrétaire, Gilles Godin. Alfred Lagimodière donna le rapport financier. Il y eu chants et poèmes.

Louis Desrosiers donna un intéressant compte rendu de son voyage au Nouveau-Brunswick et son frère, Denis, de son voyage au Dakota Nord.

Mme Siméon Desrosiers et M. B. Reimer exprimèrent leur point de vue comme parents, et donnèrent quelques conseils très appropriés.

Mme Bériault, monitrice, dit quelques mots à l'assistance et énuméra quelques-uns des avantages que les jeunes retirent des Clubs 4-H.

Gisèle Godin et Eveline Bériault exécutèrent une démonstration intitulée "Emergency Calling" donnant des conseils très instructifs sur les premiers soins en cas d'urgence: pansement de blessure et respiration artificielle. La jeune Lise Godin représentait la victime d'un accident.

André Desrosiers et Octavien Rémillard firent rapport de leur semaine de vacances à Gimli. Eveline Bériault, qui appartient au Club depuis 8 ans, fit connaître les avantages et la formation que les jeunes reçoivent du 4-H. Elle était vraiment enthousiasmée des belles années comme membre du club et de l'expérience acquise.

André Desrosiers égaya l'assistance avec un morceau d'accordéon.

Dans son allocution, M. Petura félicita les jeunes pour leur succès et donna des conseils très appropriés sur la préparation des légumes. Il présenta à M. et Mme Honoré Bériault un Certificat de Mérite comme Moniteurs des 4-H depuis les cinq dernières années.

M. C. Southon exprima le plaisir que lui et ses confrères du Club Kiwanis de St-Boniface ressentent à assister à l'exposition annuelle du Club 4-H. Ils aiment constater la formation et les connaissances que ces jeunes acquièrent d'année en année. Il distribua des prix en argent pour les plus beaux jardins et pommes de terre lors de la visite du mois d'août.

Comme il y avait un pianiste et un chantre parmi les jeunes, on a joui d'un intermède musical très apprécié.

Un film en couleur, sur le Canada, fut présenté par l'agronome. Après le "Dieu Sauve la Reine, un excellent goûter fut servi par les jeunes.

Parents et amis en profitèrent pour examiner les étalages de légumes et échanger leurs impressions.

Le Club de Ste-Anne profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont encouragé les membres à faire un succès de leur entreprise, en assistant à leur exposition ou de toute autre manière.

Naissances

Le 20 août: Bryan, fils d'Horace Ross et de Dorothée Saindon.

Le 24 août: Timothy, fils d'E. Rak et de Joan Janick.

Le 30 août: Sheryl-Ann, fille de Dennis Stoesz et de Roxanne VanDorp.

Le 31 août: Elaine, fille de Jos. Tougas et de Constance Noël.

Le 5 septembre: Yvette, fille de Victor Tougas et d'Elphréda Vermette.

M. l'abbé Joseph Pageau, responsable diocésain de la pastorale liturgique, est aussi le responsable des fêtes religieuses qui auront lieu à St-Boniface le dimanche 13 novembre et, la veille, dans diverses régions de la province du Manitoba, lors des grandes manifestations du jubilé d'or de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.



M. Pierre Roy, époux d'Alma Mattie, morte en 1949, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le mardi 20 septembre à l'âge très respectable de 102 ans. Né à St-Anaclet, comté de Rimouski, dans la Belle Province, il y demeura jusqu'en 1954 alors qu'il vint habiter chez son fils, Emile, à Otterburne, Man.

Il laisse pour pleurer sa perte 10 enfants vivants (9 sont décédés), dont 5 garçons et 5 filles, 2 frères et 2 soeurs, 45 petits-enfants, 130 arrière-petits-enfants et 23 descendants de la 5e génération.

La messe de Requiem et la sépulture eurent lieu à Otterburne le 24 septembre. La messe fut chantée par M. l'abbé Edouard Banville, petit-fils missionnaire à Sao Paulo, Brésil, assisté du R. P. M. Monette, C.S.V., curé d'Otterburne, et de M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, respectivement diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt.

Les familles Emile Roy, Antonio Roy et Albert Banville furent profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion de la mort de leur père, M. Pierre Roy. Elles prient les membres du clergé, les religieuses, ainsi que tous les parents et amis de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Les leaders noirs ont critiqué le "torpillage" du nouveau projet de loi sur les droits civiques

NEW YORK — Le gouvernement américain "est plus préoccupé de gagner la guerre au Vietnam que de gagner la guerre contre la pauvreté aux Etats-Unis", a déclaré la semaine dernière le Dr Martin Luther King en apprenant que le nouveau projet de loi sur les droits civiques avait été torpillé par le Sénat.

"Je veux que l'on sache à Washington que la mort de ce projet a tué en même temps beaucoup de notre foi en l'Amérique", a-t-il ajouté. "Cela annonce certainement des jours plus sombres dans notre ère sociale de mécontentement".

La plupart des autres dirigeants d'organisations de Noirs ou de droits civiques ont exprimé des sentiments analogues. M. Floyd McKissick, directeur du Congrès de l'égalité raciale, a estimé que la décision du Sénat "marquait une tendance du Congrès et de l'administration à noyer les Noirs dans le fleuve de l'opportunisme politique".

L'échec du projet de loi, a déclaré de son côté M. Whitney Young, secrétaire général de la Ligue nationale urbaine, "ne peut servir qu'à aggraver une crise raciale déjà sérieuse".

Le révérend Samuel Williams, président de la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur) à Atlanta (Georgie), a affirmé: "Le bien ne peut pas capituler devant le mal, mais je crois que les Etats-Unis ont capitulé".

Une crainte qui a été exprimée, notamment par le Dr King, est que l'échec du projet de loi devant le Sénat renforcera les militants extrémistes des droits civiques, ceux qui sont partisans du "pouvoir noir" et de la violence. "Ceux qui ont exécuté ce projet, a encore dit le Dr King, ont apporté une aide importante aux forces qui, au sein de la communauté noire, conseillent la violence. Je continuerai à prêcher de toute ma force en faveur du bien-fondé moral de la non violence, a-t-il ajouté, mais désormais, mes paroles tomberont encore davantage dans des oreilles sourdes".

Subventions de recherche accordées à vingt universités

OTTAWA — Le ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, a annoncé le 26 septembre que la Commission géologique du Canada a octroyé à des professeurs d'universités des bourses dont la valeur atteint $150,000 pour fins de recherche en sciences géologiques.

Les premières subventions ont été accordées en 1951, à la recommandation du Comité consultatif national sur la recherche en sciences géologiques, afin de stimuler et d'encourager la recherche dans les universités canadiennes. Le Comité consultatif national étudie les demandes des professeurs d'universités et recommande à la Commission géologique l'attribution des subventions.

Pour l'année 1966, la Commission a reçu 98 demandes de subventions dont le montant s'élevait à $309,292. Elle a accordé 85 bourses, représentant un total de $150,000, à des professeurs de vingt universités.

Le montant octroyé cette année porte à $960,000 la somme versée depuis le début du programme de subventions.

Voici les noms des bénéficiaires de nos deux provinces et du montant des subventions accordées:

Université de Manitoba: W. C. Brisbin, analyse à l'ordinateur des données de l'orientation structurale de la ceinture de roche verte du lac Rice et du lac Beresford — $2,000; D. H. Hall, analyse de la fréquence des séismes de la croûte terrestre — $1,000; D. H. Hall, études de l'amplitude et de la fréquence pour l'interprétation de la réflexion séismique dans la recherche du pétrole — $1,000; E. I. Leith et D. T. Anderson, stratigraphie et sédimentation du Pléistocène dans le sud-est du Manitoba — $1,500; A. C. Turnock, minéralogie d'un pluton granitique en forme de dôme, datant du Précambrien, dans l'est central du Manitoba — $1,300.

Université de la Saskatchewan: W. K. Braun, biostratigraphie et microfaunes du Dévonien supérieur, en Saskatchewan et en Alberta — $2,000.

N.-D.-de-Lourdes

Le dimanche 2 octobre eut lieu la première soirée de bingo du mois. Voici les noms des gagnants: Prix de $50, M. Auguste Pantel et Mme Archie Jackson, de Treherne; $10, Mme Roger Pantel, Mme Denis Bibault et Mme Joseph Chanel, de Somerset, Mme Annie Graham et Mme E. Carswell, de Manitou, Mme I. Marks, de Holland, Mme Antoine Lecoq, de Treherne, MM. Normand Dupasquier (2 fois), Raymond Kolly et John Nordal, de Cypress River, Harold Taylor, de Carman, Lorne Ebber, de Rosebank; $5, Mlle Marie-Ange Pantel et Mme Bob Thompson, de Mather. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: $5, Mme E. Lawrence, de Treherne, et M. Bob Thompson, de Mather.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 16 octobre à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500 en 58 numéros. Le comité en charge désire exprimer ses remerciements pour la belle assistance aux soirées de bingo.

Il y aura bingo après le souper paroissial du 9 octobre: 14 parties de $10 et un gros lot de $100 sans limite de numéro.



Le Ministère du Procureur-général invite des demandes pour la position de **Procureur de la Couronne**

Fonctions: Agir comme représentant de la Couronne dans la préparation et la direction de poursuites à la Cour du magistrat de St-Boniface.

Compétences: Les candidats doivent être membres en règle de la Law Society of Manitoba et ayant droit de pratiquer le droit dans la province du Manitoba et posséder une année d'expérience. Candidat bilingue préféré.

Salaire: $7,020—$11,352 par année.

Pleins bénéfices du Service civil y compris des vacances annuelles payées de trois semaines, absence raisonnable due à la maladie, privilèges de pension et d'assurance groupe.

Prière de faire demande avant le 14 octobre 1966 à:

La Commission du Service Civil du Manitoba
Chambre 334, édifice Législatif,
Winnipeg 1, Manitoba.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la présente que le Bureau des Utilités publiques siègera publiquement à 11 h. a.m. heure locale, le jeudi 13e jour d'octobre 1966, à la Chambre du Conseil, dans St-Claude, Manitoba, dans le but d'entendre la demande du Village de St-Claude pour:

(a) un ordre selon l'article 66 de la Loi des Utilités publiques dispensant de la prise d'un vote de la part des contribuables ou des électeurs dudit Village, tel que prévu autrement, selon les articles 406 et 407 de la Loi municipale, règlement no 41/66, ledit règlement autorisant ledit Village à négocier une concession avec Inter-City Gas Utilities Ltd. (ci-après appelée la "Compangie"), pour l'installation de systèmes de distribution et de vente de gaz naturel dans telle ou telles parties dudit Village, ainsi que mentionné dans le contrat de concession;

(b) un ordre approuvant ledit règlement no 41/66 et le contrat de concession qui en fait partie.

Les tarifs proposés à être chargés par la Compagnie pour la vente du gaz naturel dans ledit Village sont comme suit:

TARIFS POUR GAZ NATUREL
Service général

Disponibilité
A tous les clients résidentiels ou commerciaux dont les édifices peuvent être atteints par les conduites de gaz de la Compagnie.

Tarifs

Premiers	2 MPC utilisés par mois	$3.00
Prochains	3 MPC utilisés par mois	1.15 du MPC
Prochains	5 MPC utilisés par mois	.95 du MPC
Plus de	10 MPC utilisés par mois	.90 du MPC

Tarif minimum
Le tarif mensuel minimum sera de $3.00 par mois

Durée du contrat
Commande libre

Paiement différé
Lorsque les comptes ne sont pas payés le ou avant jour fixé, le tarif par MPC sera augmenté de 3c le MPC et le tarif brut ainsi réalisé sera en vigueur.

SERVICE DE GAZ NATUREL
Tarifs commerciaux et industriels

Disponibilité
Ce tarif est disponible à tous les clients de la communauté ci-haut mentionnée dont les édifices peuvent être atteints par les conduites de gaz de la Compagnie.

Tarifs

Premiers	2 MPC utilisés par mois	$3.00
Prochains	3 MPC utilisés par mois	1.10 du MPC
Prochains	5 MPC utilisés par mois	.90 du MPC
Prochains	190 MPC utilisés par mois	.85 du MPC
Prochains	200 MPC utilisés par mois	.75 du MPC

Tarif minimum
Le tarif mensuel minimum sera de $10.00 par mois

Durée du contrat
Un an et continuant par la suite jusqu'à ce qu'il soit terminé par avis écrit de trente jours

Paiement différé
Lorsque les comptes ne sont pas payés le ou avant le jour fixé, le tarif du MPC sera augmenté de 3c le MPC et le tarif brut ainsi réalisé sera en vigueur.

Toutes personnes désirant faire des représentations à ce sujet seront entendues

INTER-CITY GAS UTILITIES LTD.
par Alan Sweatman, C.R.
son avocat.

PUBLIC NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN that The Public Utilities Board will hold a public hearing at 11:00 a.m. local time, on Thursday, the 13th day of October, 1966, at the Council Chamber in the Council Hall, St. Claude, Manitoba, for the purpose of hearing the application of the Village of St. Claude for:

(a) an Order under Section 66 of The Public Utilities Board Act dispensing with the taking of a vote of the ratepayers or electors of the said Village as otherwise required under Sections 406 and 407 of The Municipal Act upon By-law No. 41/66, the said by-law to authorize the said Village to enter into a franchise agreement with Inter-City Gas Utilities Ltd. (hereinafter called the "Company") for the installation of distribution systems and the distribution and sale of natural gas in such part or parts of the said Village as is set forth in the said franchise agreement;

(b) an Order approving said By-law No. 41/66 and the franchise agreement which forms part thereof.

The proposed rates to be charged by the Company for the sale of natural gas in the said Village are as follows:

NATURAL GAS RATES
GENERAL SERVICE

AVAILABILITY
To all residential and commercial customers whose buildings are within reach of the Company's gas mains.

RATES

First	2 MCF used per month	$3.00
Next	3 MCF used per month	1.15 per MCF
Next	5 MCF used per month	.95 per MCF
Over	10 MCF used per month	.90 per MCF

MINIMUM CHARGE
The monthly minimum charge will be $3.00 per month

TERM OF CONTRACT
Open order

DEFERRED PAYMENT
When accounts are not paid on or before the due date the charges per MCF shall be increased by 3c per MCF and the gross rate so derived shall apply.

NATURAL GAS SERVICE
COMMERCIAL AND INDUSTRIAL RATES

AVAILABILITY
This rate is available to all customers in the above community whose buildings are within reach of the Company's gas mains.

RATES

First	2 MCF used per month	$3.00
Next	3 MCF used per month	1.10 per MCF
Next	5 MCF used per month	.90 per MCF
Next	190 MCF used per month	.85 per MCF
Over	200 MCF used per month	.75 per MCF

MINIMUM CHARGE
The monthly minimum charge will be $10.00 per month

TERM OF CONTRACT
One year and thereafter until terminated by thirty days' written notice

DEFERRED PAYMENT
When accounts are not paid on or before the due date, the charges per MCF will be increased by 3c per MCF and the gross rate so derived will apply.

Any persons wishing to make representations in the matter will be heard.

INTER-CITY GAS UTILITIES LTD.
per: Alan Sweatman, Q.C.
its solicitor.

OLDSMOBILE, 1967



Lignes audacieuses et sportives, telle est la caractéristique essentielle des deux nouveaux modèles 1967 ajoutés à la gamme Oldsmobile: le coupé Holiday Delta 88 Custom (ci-dessus) et le sedan Holiday Delta 88 Custom. La Delta 88 est mue par le 8 Super-Rocket de 425 po. cu., développant 300 CV, qui peut être accouplé, soit à une boîte à 3 vitesses, entièrement synchronisée, soit à la célèbre transmission automatique Turbo Hydra-Matic. Les sièges baquet Strato sont fournis en équipement standard dans les 2 modèles et une nouvelle commande sport est standard dans le coupé. La nouvelle carrosserie avec capot long et plage arrière courte des Delta 88 Custom, Delta 88, Delmont 88 et Quatre-vingt-dix-huit, donne à ces voitures une silhouette apparentée à celle de la Toronado. Les Oldsmobile 1967 ont été rendues encore plus confortables que les modèles antérieurs et ont été dotées de nouveaux dispositifs de commodité et de sécurité. Parmi ces derniers, citons la colonne de direction amortissante mise au point par GM qui peut se "télescoper" de 8¼ pouces en cas de choc. L'équipement fourni sur demande comprend de nouveaux freins à disque, pour les modèles pourvus des servo-freins (sauf les Quatre-vingt-dix-huit). Ces freins sont peu sujets à l'affaiblissement progressif après des arrêts répétés et répondent de façon uniforme à la pression sur la pédale. Les moteurs des Oldsmobile 1967 vont, selon les modèles, d'un 6-cylindres de 155 CV à un V8 de 385 CV.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à la jeune Patsy Shuttleworth, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose durant la semaine du 29 septembre.

Le mercredi soir 28 septembre, à la résidence de M. et Mme Gérard Verhaeghe, un shower eut lieu en l'honneur de Mlle Lilianne Pinette dont le mariage fut célébré le 1er octobre. La soirée se passa en quelques chansons et jeux. L'héroïne de la fête reçut un fer à repasser à vapeur, une planche à repasser, une lampe de téléviseur, une belle couverture de laine et une bourse. Elle sut remercier gentiment les organisatrices et invita les personnes présentes à assister à son mariage. Un délicieux goûter fut servi par les tantes de la future mariée.

Le bingo du 25 septembre fut assez bien réussi. Voici les noms des gagnants: MM. G. Vandenbosch, A. Vandepoele, Bernard Worrall, Mlle Eliette Leclerc, M. Joseph Labelle, de Sayward, C.-B., Mme H. Delorme, M. Joe Knockaert (2 fois), M. G. Zastre, M. Jean Roche (2 fois), Mme Fred Pinette, Mme B. Mason et Mme Wrenshall. Mme Jos. Kockaert gagna le prix d'entrée. Le prix des membres alla à Mme G. Zastre.

Le gros lot sera de $57 en 57 numéros au prochain bingo.

Félicitations à M. et Mme Lucien Pinette, née Jennifer Ann Sikara, dont le mariage eut lieu le 1er octobre à Dryden, Ont. M. et Mme André Pinette, Emile, Eugène et Thérèse Pinette, ainsi que M. et Mme Louis Vandepoele, de Ste-Amélie, et M. et Mme Adélard Verhaeghe, de St-Boniface, se rendirent à Dryden pour l'occasion.

MM. Adélard et Lucien Denis, de la Colombie-Britannique, et M. et Mme René Denis, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 30 septembre chez leurs parents. Mme Ed. Denis passa quelques jours à Neepawa, dernièrement.

M. John Brook s'est rendu à Winnipeg le 2 octobre.

M. et Mme Jean-Léon Desjardins, de Michel, C.-B., visitèrent la grand-mère Desjardins à l'hôpital et leur nombreuse parenté à Ste-Amélie et Laurier, durant la semaine du 30 septembre.

Mme Paul Rivard et Diane, Camille et Denis Pinette, Danny Tucker, Gérald Pinette, Maureen Bonin, M. et Mme Maurice Gendron et leur famille, Mlle Lorraine Pinette, et Mlle Bertha Langlois, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 1er octobre à Ste-Rose et Ste-Amélie et assistèrent au mariage de Lilianne et Roland.

MM. Hervé et Albert Grandbois, accompagnés de Mlle Patsy Foley, Arthur Gagnon, Raymond Verhaeghe, ont aussi assisté au mariage Pinette et Van-DeKerchove, le 1er octobre.

M. Léonard Casavant et Mlle Linda Denys, ont passé la fin de semaine du 1er octobre chez leurs parents.

Félicitations à M. et Mme Gérald Archambault, née Adrienne Gendreau, de Ste-Rose, dont le mariage eut lieu le 1er octobre à Ste-Rose-du-Lac.



Cours du soir pour les laïcs au collège Mathieu de Gravelbourg

tous les mardis soir à 8 h.

commençant le 18 octobre

Thème:

"L'homme moderne d'après l'esprit du Concile"

La première série de cours sera donnée par un des membres de l'équipe, le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., recteur du collège Mathieu.

Isle-de-Chênes

L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques sont heureux de publier un court rapport de leur thé-bazar.

D'abord Dame Nature a bien voulu nous favoriser d'une agréable température ce jour-là, ce qui a facilité la venue des gens.

On remarquait parmi nos invités d'honneur, M. Alex. Arnauld, conseiller, M. le Dr F. P. Doyle, président de la commission scolaire, M. Louis Marcoux, maire de Taché, M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye, M. Pierre Delorme, conseiller, et M. F. Klyn, député de Springfield, ainsi que les représentantes du comité diocésain, Mlle Hélène Blais, secrétaire archiviste, Mmes Aimé Normandeau, présidente, et Ant. Jutras, ex-présidente, M. l'abbé H. Perron, curé de Lorette, le R. P. A. Monnet, C.S.V., d'Otterburne, ainsi que les religeuses de ses deux paroisses, sans oublier celles de cette paroisse.

On remercie sincèrement toutes ces personnes ainsi que tous les paroissiens et ceux des paroisses environnantes qui ont bien voulu assister à cette fête.

Les donateurs dont les noms suivent ont contribué aux sommes de $100 et de $50 pour la lôterie: MM. X. Philippe, hôtelier, Léon Mondor, agent de machines oratoires "Cockshut", B. Petit, magasin général, Joël d'Auteuil électricien, Aurèle Dupuis, Service de TV, Albert Lamoureux, garagiste, Claude Bouchard, barbier, Raymond Petit, transfer, L. Carrière, magasin général, Ed Mondor, magasin général, et Salon de Beauté "Adeline".

L'heureuse gagnante de la loterie de $100 a été Mme H. Booz, d'Edmonton, et Mlle Simone Rivard, de St-Boniface a gagné le $50. M. Laurent Trudeau fut le gagnant du don de M. Aimé Dumaine: M. Julien Lacroix et Mme Denis Dorge ont aussi rapporté de beaux prix. Au bingo, Mme André Demarcke et Mlle Patricia Bérard ont gagné chacune $50.

Si cette journée fut un succès, on doit l'attribuer au talent de nos organisatrices. Le comité du thé-bazar était composé des dames suivantes: Mmes René Manaigre, présidente, Lionel Dupuis, trésorière, Albert Lamoureux, Aimé Dumaine, Emile Abraham, Gilbert Dumontier, Aurèle Dupuis, Albert Petit, Jake Khran et Roméo Lacroix. Merci à toutes ces dames qui ont donné sans compter leur temps et leur argent pour faire de ce bazar une belle fête.

On ne doit pas oublier les hommes qui ont aussi fait valoir leur talent de menuisier. MM. Raoul Dumaine et Paul Trudeau ont travaillé pendant plusieurs jours afin de terminer des travaux urgents à la salle paroissiale. A eux aussi un gracieux merci.

Enfin merci à tous et chacun, car on ne peut mentionner la longue liste de tous ceux et celles qui ont participé à cette fête.

On rappelle deux dates importantes: la communion mensuelle du dimanche 9 octobre (ne pas oublier d'attendre quelques minutes après la messe pour la récitation des prières), et le jeudi 13 octobre, réunion générale du mois pour tous les membres, invitation spéciale aux Dames de Ste-Anne.

Mariage Goovaerts-Desmarais

Le samedi 1er octobre, M. Norman Goovaerts unissait sa destinée à celle de Mlle Denise Desmarais, de la paroisse de Lorette. Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Baptêmes

Le 18 septembre: Roger-Arthur, fils d'Arthur St-Laurent et d'Odile Gallant, né le 7 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Audette.

Le 18 septembre: Lori-Rai, fils d'Alex. Delorme et d'Eva Hébert, né le 27 juillet. Parrain et marraine, Allen Anderson et Ray Delorme.

En Saskatchewan

Ferland

Va-et-vient

Mlle Angeline Walters, qui prend soin de Mme Léontine Lacasse chez M. Edmond Tardif, est allée voir ses parents à Mankota.

Le lundi 26 septembre, M. Alphée Lacasse, de Cadillac, est venu chercher sa mère, Mme Léontine Lacasse, et Mlle Walters pour passer quelques jours chez lui.

La jeune Edna Lacasse, fille de M. et Mme Paul-Emile Lacasse, a commencé ses classes, le mardi 27 septembre, au village de Ferland.

Mme Alma Brisebois est revenue chez elle après un beau voyage en Europe et une visite aux parents de Montréal et Winnipeg.

M. et Mme Edmond Chabot sont allés à Regina pour affaires, ainsi que MM. et Mmes Médelger Chabot et Charles Fournier. Ils en ont profité pour rendre visite à Mme Robert Chabot, patiente à l'hôpital général.

M. Aimé Brisebois a fait la fondation de son nouveau foyer.

MM. Aristide Fournier et Robert Chabot sont allés par avion voir Mme Robert Chabot, qui a subi une intervention chirurgicale.

M. Alex Laberge a passé quelques jours à l'hôpital de Mankota.

L'équipe de réparation a commencé les travaux à la demeure de M. et Mme Aimé Fournier.

Plusieurs familles se sont rendues au souper à Mankota. Les recettes serviront à la construction d'une demeure pour les religieuses.

Le vendredi soir 30 septembre, la paroisse était fière d'accueillir M. l'abbé Marcel Caron, de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., qui donna un exposé du nouveau catéchisme et qui sut répondre aux questions posées sous l'habile direction de M. l'abbé Roger Ducharme, curé.

Vonda

Va-et-vient

Le 11 septembre, Mmes Raymond Côté et Maurice Bussière se rendirent à Regina afin d'assister au congrès des Salons de Beauté.

Le 11 septembre, MM. et Mmes Laurent et Maurice Bussière, Raymond Côté et Ronald Perry se rendirent à une joute de baseball des finales à Regina.

Le 1er septembre, MM. Raymond Bussière, Paul et Marc Lepage se rendirent à Dawson Creek pour affaires. Ces deux derniers en profitèrent pour visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Guy Lepage.

Le 23 septembre, MM. et Mmes Louis et Roger Denis, Mme A. Turgeon, de Léoville, Mme F. Puits, M. et Mme A. Caharel, de Prince-Albert, M. et Mme Louis Lepage, de Montmartre, M. et Mme Maurice Bussière ,de St-Front, et M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, se rendirent aux funérailles de Mme Clotaire Denis, père, à St-Denis. Tous en profitèrent pour visiter leurs nombreux parents de Vonda.

MM. André Dellezay, Donald Bussière, Paul Lepage et Maurice Rivard sont allés continuer leurs études au collège de Gravelbourg; Donald et Raymond Rivard, au collège de St-Boniface; Ronald Rivard et Lamont Fournier, à l'Université de Saskatoon.

Le 3 septembre, M. et Mme J.-A. Fournier se rendirent à Gravelbourg pour assister au mariage de l'aîné des fils de M. et Mme Henri Lepage.

Le 11 septembre, M. et Mme Steve Willett allèrent visiter trois de leurs enfants à Regina.

Au cours d'une période allant de novembre 1958 à mai 1966, la France a vu s'implanter sur l'ensemble de son territoire 4,660 usines nouvelles. Ce sont les départements de l'Oise, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher qui viennent en tête avec plus de 140 usines pour chacun d'eux au cours de ces sept ans. Les départements les plus déshérités industriellement sont les Pyrénées-Orientales, les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes et le Var, avec moins de 5 usines.

L'amour de la vérité, la soif de la vérité, la ferme résolution de la garder fidèlement, voilà la base de l'éducation et de la dignité humaines.

V. CHANNING.

Gravelbourg

Décès de M. P. Huel

Le lundi 19 septembre, à Wetaskiwin, Alta, est décédé subitement, à l'âge de 66 ans, M. Pierre Huel, de Gravelbourg.

M. Huel est né à Oak Lake, Man., et vint avec ses parents à Gravelbourg en 1913. Il était agent d'automobiles Chevrolet et Oldsmobile depuis 1924, Chevalier de Colomb, membre du Conseil de la ville et organisateur de hockey.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Irene Griffin; quatre filles, Mmes Thomas Philipson (Marguerite), de Wetaskiwin, Alta, Pierre Bouvier, fils (Jeanne), et Jean Gauthier (Denise) et Marion, toutes de Gravelbourg; un fils, Marcel, de Gravelbourg; trois soeurs, la Rév. Mère St-Marcel, de Gravelbourg, la Rév. Sr St-René, de Transcona, Man., et Mme P. Griffin (Lucie), de New Westminster, C.-B.; quatre frères, Jean, de Coderre, Amédée, de Vancouver, C.-B., et Louis, de Gravelbourg. Un fils le précéda dans la tombe en 1938, son père en 1947, sa mère en 1961, deux frères, Raymond en 1937, et Paul en 1951.

Les funérailles ont eu lieu le 22 septembre en la cathédrale de Gravelbourg où une foule nombreuse assistait. Les porteurs honoraires étaient MM. les Drs J.-A. Soucy et W. T. Sheer, M. le juge Allyre Sirois, de Regina, MM. Wilfrid Boutin et Fernand LaRochelle, de Ponteix, et Me R. A. MacLean; les porteurs actifs, MM. Pierre Bouvier, fils, Thomas Phillipson, E. Clayton, Jean et Adrien Gauthier, Adrien Bourgeois et Théodore Legault. M. l'abbé D. Dugas officiait. Plusieurs prêtres du diocèse étaient présents au sanctuaire.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Visiteur

M. Jean Couture, de Battleford, a passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme Sylvio Laverdière.

Jackfish

Çà et là

Bienvenue au R. P. A. Mercure, O.M.I., arrivé le 15 septembre, aux Rév. Srs Antonia, revenue après quelques années d'absence, et Marie-de-l'Enfant-Jésus, nouvellement arrivée.

Mmes Deverdenne et Kergoat, de North Battleford, institutrices, sont heureuses de demeurer au couvent.

Mlle Rachelle Arcand fréquente l'école normale de Saskatoon, et Mlle Thérèse Esquirol suit un cours de garde-malade à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Emile L'Heureux sont allés visiter leurs parents et amis de l'Alberta.

Le dimanche 11 septembre, M. et Mme Emile Arcand se rendirent à Marcelin avec Mme Steve Sulatisky.

M. et Mme Albéric Arcand et leur fils, Michael, d'Edmonton, visitaient leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Adrien St-Amant sont en visite chez leurs parents.

Jean L'Heureux est en vacances chez ses parents.

Joseph St-Amant est retourné au collège Notre-Dame de Prince-Albert; Paul L'Heureux, au collège St-Thomas de North Battleford; Roland Blanchette, au collège Mathieu de Gravelbourg.

Mme Bécotte était de passage chez sa fille, Mme Denis Esquirol, pendant quelques jours. Maintenant elle accompagne sa mère, Mme Lequiae, dans l'Est.

Mlle Bertile Corbeil a passé deux semaines chez ses parents.

Le 9 septembre, M. et Mme Louis Blanchette se rendirent à Prud'homme pour assister aux funérailles de leur cousin, M. François Normand.

Mme Dave Boes (née Elise Nolin) était de passage chez M. et Mme Emile Arcand.

Plusieurs sont allés jouer au golf à Meadow Lake. M. Albert Baillargeon et Mme Gérard St-Amant ont rapporté chacun un trophée. Félicitations à ces gagnants.

Mlle Denise Baillargeon passa la fin de semaine du 24 septembre chez ses parents.

M. Lionel Baillargeon est de retour de l'hôpital. Espérons qu'il continuera à prendre du mieux.

M. et Mme Marcel Blanchette ont passé une semaine à visiter des parents de Jackfish et Vawn.

M. et Mme Pierre Lambert ont visité leurs neveu et nièce, M. et Mme Régis Duhaime.

Le R. P. A. Mercure, O.M.I., passa quelques jours à Meadow Lake.

Mlle Emilienne Baillargeon est allée à l'hôpital général d'Edmonton pour soins médicaux.

Mlle Cécile St-Amant est sous soins médicaux à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mme Elphège Carignan, accompagnée de M. et Mme Jos. Ethier, est allée visiter sa soeur à Lac d'Oignon, dernièrement.

M. et Mme Elvin Nelson, de Saskatoon, ont visité leurs parents, le dimanche 25 septembre.



Dr K. F. Wells

Dr P. J. McClenaghan

Le Dr McClenaghan, ci-devant directeur de la Division des épizooties de la Direction de l'hygiène vétérinaire, a été promu au poste de directeur vétérinaire général intérimaire. Il remplace le Dr K. F. Wells, l'un des huit hauts fonctionnaires du service public d'expression anglaise qui passeront l'année à étudier la langue et la culture française à l'Université Laval à Québec. Le neuvième, un fonctionnaire d'expression française, étudiera à l'Université de Toronto. Il s'agit du premier groupe à participer au programme biculturel du gouvernement fédéral pour la fonction publique.

Willow-Bunch

Çà et là

Les 25, 26 et 27 septembre, au théâtre Palace, "Le Grand Albert", roi des hypnotiseur, présenta un spectacle qui provoqua l'hiralité chez les nombreuses personnes présentes.

MM. et Mmes Guy et Michel Duperreault, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Armand Duperreault, récemment.

M. et Mme Lucien Raboud et leur famille, Mme Cécile Rivard et sa famille et M. et Mme Fernand Raboud, tous d'Edmonton, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Jacques Raboud et Mme Jeanne Pynten. Ces derniers visitèrent M. et Mme Armand Duperreault, parents de Mme F. Raboud.

Mme Marcel Dionne est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis le 20 septembre pour examens médicaux.

Mme Henri Durand, patiente à l'hôpital général de Regina depuis plusieurs semaines, a reçu la visite de son mari et d'autres parents.

M. Gaston Duperreault a subi une opération à l'hôpital général de Regina, le 20 septembre.

M. Marcel Mondor, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina depuis quelques semaines pour traitements médicaux, a eu la visite de son épouse et de sa famille, tous les dimanches.

Miles Cécile Martin, de Regina, et Madeleine Philippon, de Maple Creek, vinrent passer la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Rosario Martin et Robert Philippon.

M. et Mme Jérôme Champigny et leur fille, Mme Solange Holte, et Mme Laurent Mondor, tous de la Colombie-Britannique, sont venus passer une semaine chez des parents et amis. Mme Alfred Therrien, qui était en Colombie-Britannique depuis quelque temps, est revenue à Willow-Bunch avec eux.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur famille sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Bryan Duncan.

Mme Jean Bourdages est allée demeurer chez son gendre, M. Bill McGinn, et sa famille durant le séjour de sa fille, Mme Rita McGinn, à l'hôpital où elle donna naissance à un fils.

Félicitations à M. et Mme Lucien Lavallée, de Cardross, à l'occasion de la naissance d'un fils le 23 septembre.

Sont allés continuer leurs études au collège de Gravelbourg: Philippe Mondor, Jean Duperreault, Léo Champigny, Raoul Granger, Richard Roy et Armand Martin.

M. Victor Granger remplace M. Helmsing, qui a dû partir cause de santé.

M. et Mme Albert Marcil sont allés au mariage de leur petit-fils, M. Emile Bourassa, célébré à Radville le 25 septembre.

M. et Mme Armand Duperreault sont allés conduire leur fils à Lebret où il est employé à l'école indienne. Ils étaient accompagnés de Mlle Maura Boulianne, qui visita ses neveu et nièce, M. et Mme Jude Boulianne.

M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à Gravelbourg, vint visiter sa mère, Mme Léo Roy, le 25 septembre.

Mme Virginie Bourgeois et M. et Mme Rémi Provost sont de retour, récemment, de leur séjour en Colombie-Britannique où ils visitèrent leurs enfants et des parents et amis.

Mme Roberte Fauchon, de Gravelbourg, est venue rendre visite à Mme A. Chabot, le dimanche 25 septembre.

Félicitations à M. et Mme Orphir Champigny qui célébraient leurs noces d'argent, récemment.

M. Albert Bonneau, de la Colombie-Britannique, visite ses parents, M. et Mme Jean Bonneau, pour quelque temps.

M. et Mme Lucien Couture sont allés visiter leurs enfants à Moose Jaw et passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Gérard de Laforest et autres parents à Regina.

Vanguard

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mardi 20 septembre dans la salle du presbytère avec 18 membres présents.

La réunion débuta par la prière de la Ligue, dirigée par le directeur, M. l'abbé B. Adée. Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu et approuvé. La correspondance comprenait des cartes de remerciements des familles Briand et Le Barzic.

Après avoir entendu les rapports des différents comités, les dames eurent le plaisir d'écouter les intéressants commentaires de leur directeur sur le livre de Pierre Berton "A Confortable Pew".

La réunion se termina par la prière et la bénédiction du directeur. Un délicieux goûter fut servi par Mmes Dumont et Dash.

Çà et là

Félicitations à M. le Dr et Mme John Webster à l'occasion de la naissance d'un fils, Anthony, à l'hôpital de Moose Jaw. Un petit frère pour Jeffrey.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le départ de M. et Mme Pierre Briand, qui ont quitté Vanguard pour aller s'installer avec leur famille à Regina. Excellents paroissiens, catholiques dévoués, leur départ laissera un grand vide dans la paroisse. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Sincères condoléances à Mme John Wilhelm, qui eut la douleur de perdre sa mère, Mme John Haubrick. Les funérailles eurent lieu à Hodgeville le 22 septembre.

Tous sont heureux du retour de Mlle Nora Mae Sullivan, infirmière, et de son frère, J. P., d'un voyage en Europe.

M. et Mme Vernon Anderson et leurs enfants, ainsi que Mmes Orion et J. Harmel, ont visité M. et Mme Jean Harmel à Regina. Mme Harmel, âgée de 87 ans ,est revenue enchantée de sa visite.

Prince-Albert

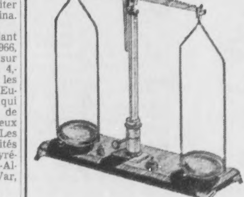
Çà et là

M. et Mme Walter Houle ont fait un voyage en Colombie-Britannique où ils ont assisté au mariage de Mlle Rébecca Vachon, fille de M. et Mme Joseph Vachon, de Canal Flat, C.-B. La réception eut lieu à Cranbrook. A leur voyage de retour, ils se sont arrêtés chez M. et Mme Rosbrough, ainsi que chez MM. et Mmes Bruno et Alain Houle, d'Edmonton. Constant Houle, fils de M. Valta Houle, d'Edmonton, revint à Prince-Albert avec eux.

M. et Mme Guy Houle, de Spiritwood, étaient de passage chez leurs parents et amis de Prince-Albert.

N'oubliez pas les pratiques de chants pour la messe de 9 h. 30. Elles auront lieu tous les vendredis soir de 8 h. à 9 h. à l'académie. Tous sont les bienvenus.

Il y aura vente de remue-ménage le jeudi 20 octobre, de 2 h. à 5 h. 30 p.m., à l'hôtel Lincoln. Les profits iront au Jardin d'enfants français. Si vous avez du linge usagé, jouets ou articles de maison dont vous ne faites plus usage, mais qui sont en bon état, appelez Mmes Lamontagne (3-6969), J.-B. Gaudet (3-7262), M. Simonot (3-6355) ou N. Raymond (3-6061).



M. Adélard Roy, de Dollard, décédé à l'âge de 85 ans

DOLLARD — Le 21 septembre s'éteignait à l'hôpital de Shaunavon, après deux heures de maladie, M. Adélard Roy, âgé de 85 ans. Il était muni des derniers sacrements qu'il avait reçus en pleine connaissance. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé L. Bartley dans l'église de Dollard, remplie à capacité de parents et d'amis de la famille. Il fut inhumé dans le cimetière local où repose son épouse depuis 1958.

Le défunt laisse dans le deuil neuf enfants: Mme Alex. Dauphinais (Salomée), de Weyburn, Lucien et Evariste, de Dollard, la Rév. Sr Marie-Elzéar, d'Alida, Mme Héléna Nelson, de Chicago, René, de Lethbridge, Alfred, de Maillardville, Mme Germaine Ruta, de Winnipeg, et Robert, d'Edmonton; 28 petits-enfants dont 25 étaient présents aux funérailles et 13 arrière-petits-enfants; trois frères, Joseph, l'aîné de la famille (94 ans), de Beauceville, Louis, le cadet, de Lac Mégantic, et David, de New Westminster, présent aux funérailles; deux soeurs, Alice et Marie-Anne, de Lac Mégantic.

En plus des membres de la famille, on remarquait aux funérailles Georges et Louise Roy et Mme Julia Roy, cousins du défunt, M. l'abbé P. Finnin, curé d'Alida, des religieuses d'Alida, de Ponteix, de Laflèche et de Dollard, de nombreux amis dont les noms sont intimement liés à la famille: Bruneau, Sicotte, Délangle, Audet, Bernier, Desautels, Charest, Auger, Grégoire, Lambert, Ménard, Chorel, Goulet, Arcand, Breton et autres.

M. Adélard Roy naquit à St-Isidore, Québec, en 1881. Le 27 septembre 1904, il épousa Mlle Anna Bouffard et, en 1910, sous la direction de son oncle, M. Léon Roy, agent du gouvernement (père de Gabrielle Roy), il vint prendre définitivement homestead à Dollard, terre qu'il cultiva pour une cinquantaine d'années et qu'il vendit à une compagnie d'huile pour aller demeurer au village.

Avant que le village fut bâti, les fermiers charroyaient le grain à Gull Lake, quelque 40 milles au nord. Il fallait plusieurs jours pour le voyage à boeufs et même à chevaux. La maison d'Adélard servait de pied-à-terre pour les fermiers plus à l'Ouest. Ils étaient en majorité des Norvégiens et des Suédois qui ne savaient pas un mot de français — ce qui compliquait les choses quand Mme Roy était seule pour leur donner l'hospitalité pour la nuit. ce" pour les charroyeurs de blé. M. le curé Dufresne y célébrait Les premiers mots qu'elle apprit en anglais furent "Thank you — very much obliged".


M. Adélard Roy

La maison "Adélard" ne fut pas seulement le "stopping pla-la messe le dimanche. Groupés près de l'autel, les participants puisaient la foi et la force de tenir. Homme de foi, M. Roy l'était. Il a toujours secondé le prêtre qu'on respectait à la maison. Il n'aurait pas fallu qu'on le critique d'aucune façon. Les enfants ne se souviennent pas d'avoir connu leur père autrement que bedeau et placier dans l'église. Il n'y avait que les grosses tempêtes d'hiver qui l'empêchait d'assister à la messe du dimanche. On se rappelle de sa fidélité à la prière du soir en famille et de sa prière du matin qu'il récitait au rythme régulier de sa berceuse où il s'appuyait.

Cette chaise, l'avait-il apportée de Québec, c'est possible. Ce qui est certain, c'est que M. Roy s'est bercé dans cette chaise avant sa dernière randonnée dans le village le mercredi matin 21 septembre. Le long des années, il en a souvent changé les berceaux et quelquefois la peinture. Dans les dernières années, il l'avait ornée d'un coussin et d'un dossier. Cette berceuse a une âme qu'il faut consulter pour connaître un peu plus celle du père.

M. Roy était un homme industrieux. Il ne connaissait pas l'oisiveté. Quand les travaux de la terre lui en laissaient le loisir, il frappait de l'enclume, faisait des meubles, fumait de la viande, raccommodait les harnais et les souliers, fabriquait des traîneaux pour les enfants qui passaient des heures dans les côtes. En vrai fermier, il connaissait tous les métiers. Il était l'ennemi mortel des dettes. Il préférait se priver plutôt que d'acheter à crédit. Aussi souffrit-il terriblement quant au temps de la dépression il dut accepter l'aide du gouvernement. Sa qualité caractéristique était l'ordre — il fallait que chaque chose soit à sa place. Il fallait aussi partir pour arriver à temps — surtout à la messe le dimanche. Non seulement il soutenait le curé mais aussi la maîtresse d'école. Elle avait toujours raison auprès des enfants qu'il voulait assidus et vigilants en classe. Il était sociable. Il aimait la compagnie, les veillées d'hiver — son franc rire était communicatif. Il aimait chanter. Il aimait les chants d'église. La messe que le choeur de chant de Shaunavon a chantée à ses funérailles, la piété du célébrant et les paroles émues du lecteur et commentateur, Robert, son fils cadet, ont dû le réjouir.

M. Adélard Roy a quitté les siens, mais sa mémoire restera longtemps vivante parmi eux.

Arbre généalogique de la famille Roy tel que rédigé par Anne-Marie Roy, soeur de Gabrielle: 1658, Nicolas LeRoy épousa Jeanne Lelièvre dans l'église de St-Rémi de Dieppe avant de s'embarquer pour la Nouvelle-France; 1667-1689, Guillaume LeRoy et Angélique Bazin; 1730, Pierre-Bernard Roy et Marguerite Couture (fille de Charles Couture, petit-fils de Guillaume Couture, de St-Godard, Normandie, premier colon de Lévis); 1764, Guillaume Roy et Madeleine Gravel, Beaumont; 1795, Jean Roy et Françoise Dallaire, Beaumont; 1840, Charles Roy et Marcellina Morin, Beaumont; 1886, Pierre Roy et Goulet, St-Isidore, Québec; 1904, Adélard Roy et Anna Bouffard, St-Romain, Québec.

Il faut respecter le développement mental et physique de l'enfant

TORONTO — Le Dr John Streef, un ophtalmologiste de l'Institut Gessel pour le développement de l'enfant, à New Haven, au Connecticut, a déclaré récemment que les parents et les professeurs ne devraient pas exiger qu'un enfant agisse de façon plus adulte qu'il ne l'est réellement.

Les professeurs ne réalisent parfois pas qu'un enfant doit découvrir et explorer, a dit le Dr Streef devant une réunion de quelque 350 parents et professeurs.

"Auparavant, nous avions coutume d'applaudir à un enfant qui marchait tôt et abandonnait l'habitude de se traîner par terre. Nous pensions alors que c'était un être humain formidable. Mais ceci peut bien indiquer un déséquilibre."

Tant les enfants que les adultes, a ajouté le spécialiste, traversent diverses phases de développement, à partir d'une période facile où ils croient connaître les réponses à toutes les questions jusqu'à une phase où ils tentent de résoudre des problèmes sans être sûrs de la méthode qu'ils utilisent.

Mariage Barnett-Chartier célébré à Zenon Park

Zenon Park — Le samedi 27 août, à 2 h. p.m., dans l'église paroissiale Notre-Dame de la Nativité, M. l'abbé G.-F. Charest, de Tisdale, bénissait le mariage de Mlle Bernice Chartier, fille de M. et Mme Louis Chartier, de cette paroisse, à M. Gordon Barnett, de New Osgoode. Deux cousins de la mariée, Guy Hudon et Yvan Brisebois, agissaient comme servants de messe.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale jouée par la Rév. Sr Marie-Alphonse. Il y eut échange d'anneaux au cours de la cérémonie religieuse. A l'offertoire, Mme Gérard Leblanc chanta l'"Ave Maria" de Gounod. Durant la communion, Mmes Georges Pelletier et Gérard Leblanc chantèrent "O Lord I am not worthy". Mme G. Pelletier exécuta "Mother Dear o pray for me" pendant qu'on signait le registre.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie, garnie de dentelle et relevée d'une longue traîne, également de dentelle, garnie de sequins. Son voile court était retenu par deux roses de nylon agrémentées de perles. Elle portait des boucles d'oreilles et un collier de perles, cadeau du mariée. Son bouquet se composait d'orchidées mauves sur ruban de dentelle blanc.

Mlles Barbara et Gladys Barnett, soeurs du marié, étaient demoiselles d'honneur et la petite Jacqueline Chartier, soeur de la mariée, bouquetière. Elles portaient des robes en poult-de-soie mauve avec souliers et parures de tête de même teinte. Leurs bouquets étaient des orchidées blanches sur ruban de dentelle blanc.

MM. Claude Chartier et Armand Bourassa, de Carrot River, frère et cousin de la mariée, étaient garçons d'honneur. MM. Fernand Valois, cousin de la mariée, et Alex. Strapko, ami du marié, agissaient comme huissiers.

L'autel était paré de glaïeuls de nuances variées, et les premiers bancs de l'église étaient décorés de petites orchidées mauves sur centres de dentelle blancs.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une toilette de dentelle turquoise avec manteau trois quarts, chapeau de même teinte et accessoires blancs. La mère du marié était vêtue d'un ensemble de crêpe et de dentelle vieux rose, chapeau noir et accessoires blancs. Toutes deux portaient un bouquet de corsage blanc et rose.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale qui réunissait plus de 80 convives. A la table d'honneur figuraient un gâteau de noces à quatre étages, de longues chandelles blanches, ainsi que deux jolis cygnes faits à la main.

Mlle Margaret Barnett, de Saskatoon, tante du marié, était en charge du livre des invités. Le maître de cérémonies était M. Fernand Rémillard. M. Henri Brisebois, de Hudson Bay, oncle de la mariée, proposa le toast. Mmes Mike Herrington, de Montréal, et Georges Pelletier recevaient les cadeaux.

Une soirée dansante, avec l'orchestre Howes, de Sylvania, eut lieu au même endroit. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un costume de tricot beige, garni de fourrure blanche, avec chapeau nuancé et accessoires bruns. Les nouveaux époux résideront à Weyburn, Sask., où M. Barnett est employé par la compagnie "Bowman Brothers".

Parmi les visiteurs venus pour l'occasion, on remarquait des gens de Tisdale, Melfort, Regina, Saskatoon, Carrot River, Hudson, New Osgoode, Ridgedale, Montmartre, Hawarden, Swift Current, Winnipeg, Montréal et Vancouver.

Pourquoi êtes-vous fatigués? Les savants n'en savent rien

PARIS — Qu'est-ce que la fatigue? Cette question jusqu'ici sans réponse, est la préoccupation numéro un de 700 spécialistes d'Europe et d'Amérique réunis à Paris pour le 3e congrès de médecine psychosomatique.

"La fatigue existe, disent-ils. Chacun le sait d'expérience. C'est tout ce que l'on peut affirmer pour le moment".

Les neurophysiologistes qui se trouvent aujourd'hui à la pointe des recherches dans ce domaine avouent en être encore à mettre au point des méthodes permettant de caractériser la fatigue. Aucun résultat d'ensemble n'a pu être obtenu jusqu'à maintenant car ces recherches sur l'organisme humain tout entier, ont été entreprises il y a moins de dix ans.

Les médecins ont été poussés à entreprendre ces études de base devant l'augmentation sans cesse croissante durant ces dernières années, d'hommes et de femmes qui se disent fatigués. "Plus d'un tiers de nos consultants, disent-ils, viennent nous trouver sans savoir de quelle affection ils sont atteints. "Je suis fatigué", c'est tout ce qu'ils peuvent dire.

Les causes de la fatigue sont connues depuis longtemps. Le professeur Henri Lesoille, de la faculté de médecine de Paris, président du 3e congrès de médecine psychosomatique, en donne de nombreux exemples dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'inauguration du congrès: la vie trépidante des citadins, le bruit, l'exiguïté des logements, les cadences rapides de production dans les usines, les embouteillages automobiles, etc.

Il n'est pas jusqu'aux vacances, dit-il, considérées traditionnellement comme une période de repos, qui ne soient une cause de fatigue". Le professeur Lesoille cite encore la peinture et la musique modernes comme des agressions "physiologiques" pour le système nerveux.

C'est de leurs expériences très diverses, non concertées, entre spécialistes de disciplines différentes, que médecins, psychologues et physiologistes ont fait part en cette première journée de congrès: le mécanisme nerveux de la fatigue, l'étude électrique de la fatigue du système nerveux, et les incidences de la fatigue sur la physiologie féminine, particulièrement sur la femme enceinte.

Les congressistes auront également à se préoccuper de l'évolution mentale de l'espèce humaine "plus rapide que l'évolution technique, dit le professeur Lesoille, ce qui contribue à augmenter les sujets inadaptés".

La fatigue, problème nouveau de la médecine moderne, a été étudiée à la faculté de médecine de Paris toute la semaine dernière. Ses conséquences sur l'homme d'aujourd'hui, aux différentes étapes de sa vie, ont été passées en revue. Que vous réserve cette savante confrontation?

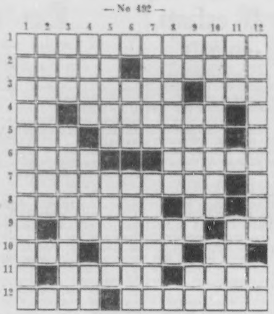
Augmentations à 16,500 fonctionnaires fédéraux

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a annoncé des hausses de traitement et des changements de classification pour quelque 16,500 fonctionnaires au pays et à l'étranger.

Ces nouvelles augmentations qui comprennent une hausse temporaire accordée il y a quelques mois, coûteront au gouvernement $15,200,000 par année. Elles sont de 14 pour cent en moyenne. Mais la formule d'attribution est tellement compliquée que même les fonctionnaires intéressés ne peuvent savoir exactement combien ils recevront de plus avant d'avoir touché leur prochain chèque. La moyenne de 14 pour cent est calculée en comptant l'augmentation de 4 à 11 pour cent accordée le 1er octobre 1965 et l'augmentation de 4 pour cent le 1er octobre 1966.

Les fonctionnaires recevant des hausses travaillent dans les sections suivantes: services administratifs, administration du personnel, administration financière, services d'information, services des calculatrices, administration des programmes, services des achats et des approvisionnements, programmes de l'organisation et des méthodes de bien-être et des instructeurs administratifs.

La nouvelle échelle des traitements tient compte des nouvelles classifications des emplois amenées par la réorganisation en cours dans la fonction publique, afin de se préparer aux négociations collectives.



HORIZONTALEMENT

1—Principale chambre d'un parlement.
2—Mettre les rênes à. — Tringle de bois d'un métier à tisser.
3—Se dit du baromètre métallique. — Mot arabe qui signifie source.
4—Equerre. — Mettras en fil.
5—Art de lancer. — Fais ton testament.
6—Uni. — Principe odorant.
7—Anéantissement d'une procédure.
8—Pièce de charpente. — Notre Seigneur.
9—Garnies de mornes. — Règle double.
10—Colère. — Crochet de fer. — Mesure chinoise.
11—Jeune Troyen qui suivit Enée en Italie. — Ordre prescrit des cérémonies.
12—Viande rôtie. — Tige centrale de la ramure d'un cerf.

VERTICALEMENT

1—Copiste, clerc.
2—Neiger de nouveau.
3—Sorte d'étau. — Peu souvent.
4—Tendon des muscles. — Mère d'Artémis. — Deux.
5—Pas courbe. — Médecins.
6—Entourée d'eau. — Besogne écrite ennuyeuse.
7—Dieu des Enfers. — Gros papiers gris.
8—Donnai l'alarme. — Entre eux.
9—Pronom. — Donnons de l'air. — Route rurale.
10—Tramons. — Attacha.
11—Chef d'Etat. — Gamin de Paris.
12—Qui ennuie habituellement. — Dans.

SOLUTION DU PROBLEME No 491

■ **Horizontalement:** 1. Mensurateurs; 2. Epeire — Arrêt; 3. Na — Aitres — Pa; 4. Item — Soleils; 5. Net — Lie; 6. Guérissables; 7. Orienter — Es; 8. Na — Are; 9. Granitée; 10. Quai — Enrue; 11. Unguéal — Ne; 12. Esérines — Sas.

■ **Verticalement:** 1. Méningocoque; 2. Epateur — Uns; 3. Né — Eteint — Agé; 4. Siam — Réa — Iur; 5. Uri — Fin — Ei; 6. Rets — Star — An; 7. Rossera — Le; 8. Tael — Arène; 9. Erse — Inn; 10. Ur — illettrés; 11. Repliés — Eu; 12. Stases — Réels.

Caucus des libéraux de l'Ouest

VANCOUVER — Les délégués libéraux des quatre provinces de l'ouest se sont réunis à Vancouver il y a dix jours, en prévision du congrès du parti libéral qui aura lieu à Ottawa au mois d'octobre. Ils ont décidé de la priorité des résolutions qu'ils présenteront au congrès, a révélé M. Lawrence Jolivet, président du parti libéral de la Colombie-Britannique.

Les résolutions demandent la création d'une zone de libre échange en Amérique du Nord, l'abolition des taxes foncières, la réforme des tarifs ferroviaires, la formation d'un réseau de télévision d'enseignement national, et l'élaboration d'une politique routière à l'intérieur de la politique des transports.

Ont assisté à la réunion, les chefs du parti libéral Ray Perrault (Colombie), Adrian Berry (Alberta), Gildas Molgat (Manitoba), et le représentant du premier ministre Ross Thatcher de la Saskatchewan, M. James Gardiner, ministre des travaux publics.

M. et Mme Alphonse Chabot célèbrent 50 ans de vie conjugale

LAC PELLETIER — Le 2 juillet, M. et Mme Alphonse Chabot célébraient leurs noces d'or par une messe d'action de grâces célébrée en l'église Ste-Anne de Lac Pelletier par M. l'abbé Alfred Bouchard, qui donna aussi la bénédiction aux jubilaires.

Après la cérémonie, il y eut réception et un goûter fut servi à 200 invités dans la salle paroissiale, décorée avec goût par les Dames de l'Autel. Les tables étaient ornées de fleurs naturelles et d'un magnifique gâteau fait par Mme Louis Lemarelec et décoré par la nièce de Mme Chabot, Mme Lucien St-Jacques.

Tous les enfants des jubilaires étaient présents: Gertrude, garde-malade à Montréal, Thérèse et sa fillette, Michelle, de Toronto, Gérard et ses enfants, Robert et Bernard, Lucien et ses enfants et Gérald, aîné, et les arrière-petits-enfants, Curtis et Briand, Ronald, Douglas, Richard, Terry Ann et Yvonne. Etaient aussi présents: un frère, M. David Monette, de Cadillac; Mme A. Kelly, ancienne amie de la famille Monette; une compagne de classe de Mme Chabot, Louise Herler; des gens de Neville, Cadillac, Ponteix, Simmie, Swift Current, Shaunavon et Saskatoon.

M. Chabot naquit à St-Isidore, Dorchester, Qué., et vint prendre homestead à Lac Pelletier en 1910. Mme Chabot (Rose Monette) naquit à Ste-Agathe, Manitoba, et vint en 1909 à Lac Pelletier avec ses parents. M. Chabot est le seul pionnier qui demeure sur la ferme à cet endroit.

Un joli programme musical, apprécié de tous, fut exécuté. M. Irwin Studer était maître de cérémonies, fonction qu'il remplit toujours si bien. En plus de jolis cadeaux, les jubilaires reçurent une bourse présentée par M. le maire Alphonse Pelletier.

La fête se termina à domicile où plusieurs parents et amis étaient réunis et où furent exécutés des chansons du bon vieux temps. Tous rapportèrent un bien bon souvenir de cette fête mémorable.

Cut Knife

Mlle Barbara Barsalou est retournée au couvent de la Présentation de Marie à Prince-Albert, et son frère, Richard, au collège St-Thomas de North Battleford.

Mlle Irène Grosjean, de Regina, a passé trois semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Clément Grosjean.

Arcade Grosjean, étudiant au collège St-Thomas de North Battleford, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Robert Lacoursière, de Delmas, sont venus rendre visite à leur beau-frère, M. Hildège Dupuis.

M. et Mme Robert Forest et leur famille ont rendu visite à M. H. Dupuis, le 18 septembre.

Les écoliers ont repris le chemin de l'école après deux mois de vacances. Thérèse, Alphonse, Angel, Laurent et Lionel Dupuis sont pensionnaires au couvent de St-Louis.

Prompt rétablissement à Mme Mary Sirafini, patiente à l'hôpital de Cut Knife.

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Liberté et le Patriote

619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

Messieurs,

Je vous envoie, par la présente, la somme de $ .... pour un abonnement de .... an (s)

Nom ....
(Ecrire prénom au long)

Adresse ....
....

ABONNEMENTS

1 an, $3.50 — 2 ans, $6.00

A l'étranger: un an, $4.50 — deux ans, $8.00

La date qui sera inscrite sur l'étiquette-adresse de votre journal indiquera l'échéance de votre abonnement et attestera la réception de votre remise.

Mme Clotaire Denis laisse son époux, 11 enfants, 98 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants

ST-DENIS — Mme Clotaire Denis (née Justa Haudegand) rendait son âme à Dieu le 20 septembre à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, à l'âge de 71 ans.

Le 21 septembre, les prières furent récitées par MM. les abbés A. Poillièvre et B. de Margerie en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens de Saskatoon. Après les prières en l'église de St-Denis, le 22 septembre au soir, la dépouille mortelle fut exposée dans la demeure de la défunte jusqu'au lendemain matin.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé André Poillièvre le 23 septembre, à 10 h. a.m., en l'église de St-Denis. Etaient présents au choeur: Mgr O. Lacroix, de Vonda, MM. les abbés A. Ouellet, curé de St-Denis, et B. de Margerie, de Saskatoon. Les servants de messe furent Lionel Denis et Paul Hounjet, et le lecteur, Arthur Denis, tous petits-fils de la défunte.

MM. Clodomir, Clotaire, fils, Gustave, Jean-Lucien et Paul Denis, tous fils de la défunte, étaient les porteurs. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Clotaire Denis: six fils, Clodomir, Clotaire, Lucien et Paul, de St-Denis, Gustave, de Vonda, Jean, de Domremy; cinq filles, Mmes Zénon Lepage (Rose), de Vonda, Léon Denis (Jeanne), Liguori Leblanc (Cécile), Wilfrid Labrecque (Suzanne) et Joseph Hounjet (Marguerite), de St-Denis; 98 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants. Un jeune enfant la précéda dans la tombe en 1920.

Née à Crespin, France, le 13 juillet 1895, Mme Denis vint dès son jeune âge au Canada, à St-Denis, avec son père et son frère. Elle épousa M. Clodomir Denis en 1910. Il mourut en 1913, laissant Mme Denis avec deux jeunes enfants. En 1916 elle épousa M. Clotaire Denis, et ils demeurèrent à Laventure jusqu'en 1919, alors qu'ils revinrent résider sur une ferme à St-Denis, où elle demeura jusqu'à sa mort. Elle fut l'exemple d'une maman et grand-mère très chrétienne, et elle prit constamment part à toutes les activités catholiques de la paroisse.

On remarquait dans l'assistance aux funérailles de très nombreux parents et amis de Vonda, Prud'homme, Regina, Gravelbourg, Saskatoon, Domremy, Aberdeen, Prince-Albert, Léoville, Rosetown, Duck Lake, St-Front, Laventure, Edmonton et St-Denis.

Soirée d'adieux

Le 2 septembre au soir, il y eut une soirée-surprise pour M. l'abbé André Poillièvre, qui quittait St-Denis pour prendre charge de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens à Saskatoon. M. Armand Labrecque, président du Club St-Denis, agissait comme maître de cérémonies. Quelques chants et morceaux de piano furent exécutés par des élèves.

De la part des marguilliers, une plaque-souvenir fut présentée au nom de tous les paroissiens par M. Joseph Rioux. M. Clodomir Denis fit un discours de remerciement en français, et M. Edmour Pion, en anglais. M. Marcel Bussière parla au nom de tous les jeunes pour remercier M. l'abbé Poillièvre de son ardent travail durant son séjour à St-Denis. Ensuite il y eut discours d'Au Revoir par M. l'abbé Poillièvre. Le tout se termina par un goûter préparé par les dames de la paroisse.

Maintenant tous tiennent à souhaiter la bienvenue et bonne chance au nouveau pasteur, M. l'abbé A. Ouellet.

Année scolaire

Les portes d'école se sont ouvertes le 6 septembre avec un peu de changement dans le personnel enseignant, qui se compose maintenant comme suit: les Rév. Mères Marie-de-Lorette et Robert-Marie, Mmes Irène Pion et Sylvia Boyenko et M. Raymond Caron. Bonne chance et bonne année à tous.

Les garçons retournés au collège sont: Marcel Denis, Gérard Leblanc, Philippe Laliberté, Alfred et Gilbert Leblanc, au collège Mathieu de Gravelbourg; Pierre Leblanc, au collège de Prince-Albert.

Mlle Lorette Leblanc suit un cours de garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Condoléances

Plusieurs personnes ont assisté aux funérailles de MM. François Normand et François Hounjet à Prud'homme. Sincères condoléances à ces deux familles.

En visite

Etaient de passage dans la paroisse: la Rév. Mère Marie-Germaine, de Montréal, et Mme Denise Ellis, de Toronto, qui visitaient les familles J. Raymond, Armand Grisé, Joseph Mercier et Raymond Caron.

Remerciements

M. Clotaire Denis et sa famille désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, fleurs, visites, cartes, ou aidé de quelque façon que ce soit, à l'occasion de leur récent deuil.

Victoire

Mariage Lafond-Compagna

Le lundi 19 septembre, à 1 h. 30, p.m., en l'église Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé D. Desfossés, curé, bénissait le mariage de Mlle Paulette Compagna, fille de M. et Mme Napoléon Compagna, à M. Gérard Lafond, fils de M. et Mme Lucien Lafond, de Léoville.

La mariée, en jolie toilette blanche, entra à l'église au bras de son père. M. Lafond était témoin pour son fils. Les demoiselles d'honneur, Mlles Lucienne Compagna et Vivianne Doré, portaient de longues robes jaune pâle. Elles étaient accompagnées de MM. Laurent Tétreault et Marcel Compagna.

Durant la messe, M. Gilles Francoeur chanta un joli cantique. Mlle Clémence Durette touchait l'orgue.

Il y eut souper à la salle paroissiale, puis les mariés et leurs invités se rendirent à Léoville pour une soirée dansante. M. et Mme G. Lafond sont allés demeurer à Port Alberni, C.-B.

Sont venus de l'extérieur à cette occasion: M. et Mme Willie Doré, MM. Louis Cyr et René Brin, de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Louis Pouliot, d'Edmonton, M. et Mme Maurice Lafond et M. Georges Doré, de Prince-Albert, et Mlle Vivianne Doré, d'Edmonton.

Çà et là

Le 27 août, M. et Mme Jean-Louis Bilodeau se sont rendus à Handel, Sask., assister au mariage de leur frère et beau-frère, M. Florent Bilodeau, à Mlle Patricia Zimmer.

M. et Mme Léo McCarter et leurs enfants, de Prince-Albert, sont de passage chez la famille Gérard Boutin.

Mlle Monique Duret enseigne à Prince-Albert; M. Jean-Louis Le Moal, à Gravelbourg; Mlle Marie Bonneau, à Hobbéma, Alta; Mlle Thérèse Bonneau et M. Léon Bonneau, à Léoville.

Mlle Claudette Comtois suit un cours commercial à l'école technique et M. Raymond Préfontaine est étudiant au collège Notre-Dame, tous deux à Prince-Albert.

Mlle Elaine Lalonde, qui suit un cours de journaliste (2e année), se dirige présentement vers Montréal pour un mois, puis se rendra en Europe pour environ huit autres mois.

Mlles Janet et Maryline Lalonde sont parties à Saskatoon, dernièrement. La première suivra un cours de coiffeuse et la seconde un cours d'infirmière à l'hôpital de l'Université.

Le personnel enseignant de l'école de Victoire pour l'année 1966-67 comprend: 9e et 10e années, la Rév. Mère Marie-Madeleine; 7e et 8e années, Mme Angéline Brassard; 5e et 6e années, Mme Léa Pelletier; 3e et 4e années, Mme Estelle Bonneau; 1ère et 2e années, la Rév. Mère St-Adélaïde. La Rév. Mère Marie-Gérard fait également partie du personnel du couvent et enseigne le catéchisme.

M. Léonce Duret se rendait à St-Denis, le vendredi 23 septembre, pour les funérailles de Mme Clotaire Denis, père.

M. et Mme Paul Sicotte, de Falher, Alta, étaient de passage dans la paroisse, le dimanche 25 septembre. Ils étaient accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Raymond Duret, de Léoville.

Après plusieurs jours passés à l'hôpital de Shellbrook, Mme Léonce Duret est revenue chez elle et se remet des blessures reçues lors d'un accident d'automobil survenu le 28 août.

M. et Mme Duret et six de leurs enfants sont revenus de Prince-Albert où ils ont assisté à la remise du diplôme de leur fille et soeur, Francine, à l'Institut Notre-Dame.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE
8.55—O Canada, Lecture de l'horaire
10.00—Musique et poèmes pour un dimanche matin
10.20—La revue de la semaine
10.30—La messe dominicale
11.30—L'autre rive
12.00—Orchestre symphonique
1.00—Radio Journal
1.02—Sur quatre roues
2.00—Radio Journal
2.02—Sur quatre roues
3.00—Orchestre symphonique de Radio-Canada
4.00—Radio Journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Cours universitaires
5.00—Elle et lui
5.30—Bel Canto
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Radio Journal
8.10—Nouvelles du sport
8.15—Le cabaret du soir qui penche
10.00—La fin des émissions

LUNDI AU VENDREDI
6.55—Ouverture O Canada, Lecture de l'horaire
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.25—Détente musicale
8.30—Bonjour Saskatchewan
9.00—Radio Journal, Marie Tellier avocate
9.15—Vie de femmes
9.30—Le coin de la ménagère
10.00—Radio Journal, Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio Journal
11.15—Nouvelles du sport
11.20—Au pays
11.30—Présent
11.35—Musique de guitare
12.00—L'air et la chanson
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Du côté du coeur
12.45—Témoignage
12.55—Musique
1.00—Fémina
1.15—Un homme vous écoute
2.00—Requêtes et succès
2.30—L'amour quotidien
2.45—Le coin des tout-petits
3.00—Catéchèse
3.10—Nos malades
3.15—Nos plus beaux disques
3.30—Présent
4.00—Radio Journal
4.15—Commentaires
4.20—Nouvelles locales
4.25—Nouvelles du sport
4.30—Radio Transistor
5.00—Le parade du disque
5.30—Faire sa vie
5.45—Capital et travail
6.00—L'Angélus
6.02—Pousse café
6.15—Le marchand de sable
6.30—Hommage aux chansonniers
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Musique pour la tombée du jour

LUNDI
1.30—Faisons de la musique
1.45—Un compositeur vous parle
8.00—Nouvelles, commentaires, sport
8.30—Bach et Brel
9.00—Orchestre de Chambre de Québec
9.30—Musique pour tous les goûts
10.00—Nouvelles de St-Boniface

MARDI
1.30—Faisons de la musique
1.45—Premiers pas
7.00—Politique
7.15—Au bois du Rossignolet
7.30—Des livres et des hommes
8.00—Nouvelles, commentaires, sport
8.30—Le monde est mon pays
9.00—Orchestres symphoniques Montréal et Toronto
10.00—Nouvelles de St-Boniface

MERCREDI
1.30—Radio Scolaire
7.00—Musique pour la tombée du jour
7.30—Place publique
8.00—Nouvelles, commentaires, sport
8.30—Concert du mercredi et Radio Variétés
10.00—Nouvelles de St-Boniface

JEUDI
1.30—Faisons de la musique
1.45—Au souffle d'une pensée
7.00—Petit théâtre
7.30—Chronique de l'entre 2 guerres
8.00—Nouvelles, commentaires, sport
8.30—Au temps du 78
9.00—La chanson de toujours
10.00—Nouvelles de St-Boniface

VENDREDI
1.30—Faisons de la musique
1.45—Premiers pas
7.00—Loge à l'opéra
7.30—Eémission sur Centenaire
8.00—Nouvelles, commentaires, sport
8.30—Adultes avec réserves
9.00—Documents
10.00—Nouvelles de St-Boniface

SAMEDI
6.55—Ouverture O Canada, Lecture de l'horaire
7.00—Bonjour Saskatchewan
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.25—Détente musicale
8.30—Aventures
9.00—A votre santé
9.10—Musique
9.15—Nouvelles et commentaire
9.30—Divertissement
10.00—Radio Journal
10.05—Tante Lucille
10.30—Le réveil rural
11.00—Radio Journal
11.15—Nouvelles du sport
11.20—La chanson est là
11.30—Sports de défi
12.00—Invitation à la musique
3.00—Concert international
4.00—Radio Journal
4.10—Nouvelles du sport
4.15—Jazz Hot
4.30—Cours universitaires
5.00—Musiciens russes
6.00—Musique d'ambiance
6.45—Le chapelet
7.00—Du blé et des hommes
8.00—Radio Journal
8.10—La revue de la semaine
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Salut les copains

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
6.40—O Canada, Ouverture, horaire
8.45—Programme russe
9.30—Bon dimanche
10.00—Radio Journal, Musique sud-américaine
10.30—Match-Intercités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Jardins plantureux
11.30—L'autre rive
12.00—Tables tournantes
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Deux minutes d'informations
1.02—Sur quatre roues
2.00—Deux minutes d'informations
2.02—Concert du dimanche
2.30—Sur quatre roues
3.00—Orchestre symphonique de Radio-Canada
4.00—Radio Journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Programme allemand
5.00—Elle et lui
5.30—Oisivetés
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Radio Journal et chronique sportive
10.00—Nouvelles locales, Météo, pensée du soir et fin

LUNDI AU VENDREDI
6.30—O Canada, ouverture, horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Sports
8.15—Bonjour Compatriotes
9.00—Trois minutes d'informations
9.03—Bonjour Compatriotes
9.15—Le coin des petits
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Deux minutes d'informations
10.02—Présent
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.15—Promenade
11.30—Communiqués
11.35—Nouvelles agricoles
12.00—Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—La famille Plouffe
12.30—Marie Tellier
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Fémina
1.15—Un homme vous écoute
2.30—L'amour quotidien
2.45—D'une certaine manière
3.00—Bulletin agricole
3.03—Jeunesse dorée
3.16—Visages de l'amour
3.31—Présent
4.00—Radio Journal et commentaires
4.20—Communiqués
4.25—Chronique sportive
4.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Nouvelles locales
6.10—Sports
6.15—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
7.00—Disc-o-club 1170
8.00—Trente minutes d'informations
11.00—Une demi-heure avec
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI
1.30—Radio-Journal, Assiette à musique
5.45—Le petit bal de l'Ouest
8.30—Jeux
9.00—Orchestre de Chambre de Québec
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI
1.30—Radio-Journal, Variétés de Montréal
5.45—Vie croissante
8.30—Le monde est mon pays
9.00—Orchestre symphonique
10.00—Politique
10.15—Au bois du Rossignolet
10.30—Les livres et des hommes

MERCREDI
1.30—Radio-Journal, Assiette à musique
5.45—Le petit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.00—Place publique
10.30—Au choix de l'annonceur

JEUDI
1.30—Radio-Journal, Variétés de Montréal
5.45—A votre santé
8.30—Au temps du 78
9.00—La chanson de toujours
10.00—Petit théâtre
10.30—Chronique de l'entre 2 guerres

VENDREDI
1.30—Radio-Journal, Assiette à musique
5.45—Temps nouveaux, Mission nouvelle
8.30—Adultes avec réserves
9.00—Documents
10.00—Loge à l'opéra
10.30—Au large de l'Aboiteau
10.45—D'est en quest

SAMEDI
6.30—O Canada, ouverture, horiare
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.05—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Rendez-vous musical
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio Journal, Bob Morane
10.30—L'homme et le sol
10.55—Chronique sportive
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.15—Récital de Montréal
11.30—Monstres sacrés
12.00—Opéra
2.30—Musique des nations
3.30—Les écrivains canadiens
4.00—Radio Journal
4.10—Chronique sportive
4.15—Jazz Hot
4.30—Pipandor
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio Journal, Nouvelles locales
6.10—Intermède
6.15—La parole est d'or
6.45—Le chapelet
7.00—J'ai tant dansé
8.00—Radio Journal
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Salut les copains
10.00—La danse à St-Dilon
11.00—Chansons d'hier et aujourd'hui
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Le violon

Lorsque, dans une salle de concert plongée dans le recueillement, le virtuose tient sous le charme de son archet ces centaines de mélomanes, combien d'entre eux songent à tout ce qu'il a fallu d'art, de travail, de patience, pour créer ce délicat instrument qui ne cesse de nous émerveiller?

Le violon est né de transformations successives. Il a pour ancêtres des instruments très anciens comme le luth, la vièle, la viole. On croit que le premier violon a été fabriqué en Bavière, vers 1514. Toutefois, le berceau véritable du violon, c'est l'Italie, où, en 1550, un luthier du nom d'Amati fonda, à Crémone, une humble école que son élève, Stradivarius, devait rendre célèbre par la suite. Ce nom est aujourd'hui le symbole d'un instrument aux sons riches et puissants.

La fabrication d'un violon relève peut être plus de l'art que du simple artisanat. Un art qui englobe à la fois la coupe du bois, la sculpture, le dessin, l'accoustique; un art qui est d'une telle exigence que le sapin et l'érable entrant dans sa fabrication, ont été coupés 30 ans auparavant. Ce bois a été d'abord sélectionné d'après la sonorité de l'arbre encore sur pied. Après avoir ainsi soigneusement choisi son bois, le luthier mettra des mois à compléter son oeuvre. Il lui faudra dessiner, sculpter, avec précision et coller les 85 pièces qui composent l'instrument. Chef-d'oeuvre de patience et de perfectionnement. Patience, oui, car le luthier fait tout à la main! Il doit peser son bois, utiliser souvent le compas réglant l'épaisseur, ne se servir du rabot ou du canif qu'à bon escient.

Perfection aussi, car la moindre erreur, la plus petite distraction peut altérer gravement la qualité d'un violon. La touche, par exemple, où seront placées les cordes, est taillée dans l'ébène et de son délicat ajustage dépend la sonorité de l'instrument, qui en déterminera la qualité et le prix. La sonorité est, en fait, une des qualités maîtresses d'un violon et c'est elle qui permettra à cet instrument, d'apparence si fragile, de remplir entièrement de sons mélodieux une vaste salle de concert. Une fois l'assemblage terminé, pas moins de 10 couches de vernis seront appliquées pour préserver le bois précieux. L'artiste-fabriquant n'a plus qu'à remettre son chef-d'oeuvre à l'artiste-musicien.

Parmi les artistes qui se sont le plus distingués, le plus grand de tous, sans contredit, est Paganini, qui vécut de 1782 à 1840 et dont la virtuosité tenait du prodige. Après avoir joué, dès l'âge de huit ans, les anciens maîtres, il écrivit ses propres compositions, dont plusieurs si difficiles d'exécution qu'elles défiaient les mains les plus prodigieuses, sauf celles de Paganini lui-même.

Laurent GERVAIS.

Des pays trop riches, des pays trop pauvres

GAND, Belgique — Dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de la journée française de la foire internationale de Gand, M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a évoqué "la guerre des classes à l'échelle internationale" que risque de déclencher la disparité croissante entre la richesse des 20 pays de l'organisation de coopération et de développement européenne (OCDE) et la stagnation de pays sous-développés.

En 1970, dit-il, "la moitié de la population mondiale vivra dans l'hémisphère sud de la planète, mais ne bénéficiera que de 1/6 de la production mondiale, alors que les vingt nations occidentales représentant seulement le 1/5 de la population du globe se partageront plus de la moitié des richesses de la terre". Il a alors énuméré les "quatre phénomènes profonds et terriblement graves" qui caractérisent le tiers monde:

1) L'explosion démographique. En 5 ans, la population du tiers monde s'est accrue de 200 millions d'habitants, soit d'un chiffre supérieur à la population totale des Etats-Unis. Les deux tiers de la population du globe doivent se contenter d'un revenu annuel par tête de 250 dollars des Etats-Unis, alors que le revenu moyen de l'Européen est de 1,400 dollars et celui de l'Américain de 3,000 dollars.

2) La sous-alimentation et les menaces de famine. La production par tête des pays du tiers monde a décliné au cours des cinq dernières années. Pour maintenir un niveau alimentaire minimum, les pays sous-développés devraient accroitre leur production alimentaire de 103 pour cent en 1980 et de 261 pour cent à la fin du siècle.

3) L'endettement. La dette extérieure des pays sous-développés estimée à 10 milliards de dollars en 1956 a atteint 33 milliards en 1964. Le montant des annuités pour le service de cette dette a quadruplé de 1956 à 1964, passant de 800 millions à 3.5 milliards. "Si cette orientation persiste, les pays sous-développés d'ici à quinze ans rembourseront les pays riches d'une somme égale aux aides qu'ils recevront à titre de prêts ou de dons . . . En bref le système actuel de prêts débouche sur une situation absurde: Nous avancerons de l'argent afin d'être remboursés".

4) L'élargissement du fossé entre pays riches et sous-développés. Le revenu par tête des 80 pays sous-développés appartenant à la banque internationale s'élève à raison de 1 pour cent par an ou moins et atteindra au mieux 170 dollars vers 1999. Dans les pays de l'OCDE, la consommation par habitant peut s'accroître de 3.4 pour cent par an, ce qui doublera le niveau de vie moyen en l'espace d'une génération. En 1999, chaque citoyen américain disposera de 4,500 dollars.

"Prions en Eglise" publié en deux éditions

OTTAWA — A compter du 2 octobre, "Prions en Eglise" est publié en deux éditions.

L'édition dominicale, cette petite brochure de 32 pages que l'on connait déjà depuis plus de 30 ans, a été substantiellement améliorée afin d'accentuer considérablement la valeur de "Prions en Eglise" en tant qu'instrument de participation de l'assemblée à la liturgie dominicale.

L'édition complète est une toute nouvelle brochure de 96 pages qui paraitra à toutes les quatre semaines. C'est le missel des fidèles qui couvre tout le cycle liturgique temporal et sanctoral (missel dominical et quotidien) et consacre une partie importante de ses pages à l'éducation liturgique et religieuse (supplément). Cette nouvelle édition, de par son format pratique de "livre de poche", son langage à la portée de toute la communauté chrétienne et son coût minime, peut servir de guide de vie chrétienne tant à l'église qu'au foyer ou en voyage.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Les femmes aussi sont égoïstes

Nous acceptons le fait avec plus ou moins de patience et d'amertume: les hommes sont de grands égoïstes. Il semble que le substantif "égoïste" appelle tout naturellement le qualificatif masculin tandis que la générosité du coeur et le dévouement sont l'apanage des femmes.

Et pourtant . . . Faisons notre examen de conscience.

Ne nous est-il jamais arrivé de placer négligemment dans le trains, à côté de nous, notre sac, nos gants ou des revues pour laisser croire à l'absence momentanée d'un voyageur? Ceci afin d'avoir nos aises.

Et quand nous avons découvert une petite ouvrière habile qui chiffonne à des prix modiques des robes dignes de porter la griffe d'un couturier, donnons-nous facilement son adresse à nos amies?

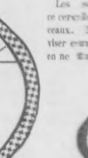
Acceptons-nous de livrer le secret de nos meilleures recettes? Recettes que nous n'avons pourtant même pas inventées et que nous avons souvent réussi à soustraire à un cordon bleu complaisant?

A notre couturière, surmenée quand vient le changement de saison, racontons-nous un mensonge joyeux au sujet d'une invitation imaginaire pour obtenir notre toilette dans un temps record? Nous prenons ainsi sans remords la place d'autres clientes, inscrites avant nous, nous obligeons la couturière à des veillées épuisantes pour le simple plaisir de porter le plus vite possible une robe neuve.

A table, offrons-nous à boire quand nous n'avons pas soif?

N'usons-nous jamais de subterfuge pour nous faire servir dans un magasin, avant notre tour? Ne nous éternisons-nous pas dans nos hésitations après avoir fait déballer toutes les chaussures ou tous les chandails tandis que les autres acheteurs se morfondent?

Nous avons, nous aussi, nos faiblesses, bien à nous, elles ne sont pas si bénignes que nous voulons le croire, et l'égoïsme peut très souvent se mettre aussi au féminin.



Les six lignes tracées dans ce cercle le divisent en 17 morceaux. Mais pouvez-vous le diviser en 21 morceaux, toujours en ne traçant que six lignes?

Réponse



LE SAVIEZ-VOUS ?

UN AVION À RÉACTION DU TYPE "SABRE" A 8 KM. DE FILS ELECTRIQUES. L'INSTALLATION RADAR DE CET AVION COÛTE DÉJÀ $ 60.000 À ELLE SEULE!
TOUTE VERTU EST ENTRE DEUX VICES
LA LETTRE "IJ" N'EXISTE QU'EN HOLLANDAIS.
LORSQUE EN 1883 LE COLIS POSTAL FUT ADMIS EN ANGLETERRE, ON DONNA AUX FACTEURS DE HORSHAM DES VÉHICULES À 5 ROUES NOMMÉS "CENTRE CYCLES" MAIS SURNOMMÉS "POULE ET POUSSINS" MAIS, NE SATISFAISANT PAS À L'USAGE, ILS NE TARDÈRENT PAS À ÊTRE RETIRÉS DE LA CIRCULATION.
OCCASIONS
LE LONDONIEN JAMES RONNY SE FAIT DICTER 2 TEXTES À LA FOIS, UN EN FRANÇAIS, L'AUTRE EN ANGLAIS ET LES ÉCRIT EN MÊME TEMPS. LE FRANÇAIS DE LA DROITE, L'ANGLAIS DE LA GAUCHE!
A LOS ANGELES, IL EST INTERDIT DE VENDRE DES SERPENTS DANS LA RUE!!
ON NE CONNUT JAMAIS D'HOMME AUSSI ARDENT AUX ETUDES QUE CHARLES DARWIN. IL DIT UN JOUR: "S'IL ME FALLAIT UN JOUR ABANDONNER MES ÉTUDES ET EXPÉRIENCES, J'EN MOURRAIS".

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!



Assis sur une feuille morte le crapaud évoque assez bien l'image d'un fonctionnaire dédaigneux et autoritaire, avare de paroles et décidé de passer outre les futilités du métier... Non qu'il soit plus coléreux que d'autres animaux, mais un crapaud en colère présente cette particularité qu'il s'enfle littéralement de rage. Son volume double grâce au dispositif spécial des organes de la respiration. Le crapaud "descend" la membrane inférieure du menton et le nez aspire une grande quantité d'air. Une fois le menton "remonté" la soupape du nez se ferme automatiquement. Il suffit de répéter plusieurs fois ce mouvement d'aspiration sans expirer — voici que le crapaud s'enfle démesurément.



Démesurément et de façon à effrayer ses adversaires! Il est évident qu'une métamorphose pareille a pour effet de précipiter la fuite d'ennemis éventuels. Mais il existe des adversaires qu'un crapaud bien enflé impressionne guère. Certaines espèces ont trouvé le moyen de se défendre: celles dont la partie inférieure du ventre présente un coloris spécial! Ce crapaud n'enfle pas. Mais à la vue de l'ennemi, tombe lui-même à la renverse, loin de voir sa vie menacée il est sûr de la voir sauvée. Au moment de la culbute, le crapaud présente un ventre d'un beau rouge écarlate ou jaune! L'ennemi habitué à la robe vert-gris des congénères se trouve désemparé et se retire lentement.

Billet du jeudi

Crimes et châtiments au Canada français

On ne badinait pas avec le crime, au temps des ancêtres.

Pas plus au Canada qu'en France, ou ailleurs.

A la suite d'un procès instruit à Montréal en 1754, la femme Marie-Louise Beaudin, épouse de Pierre Thibault dit Saint-Jean, fut trouvée coupable de vol, condamnée à être pendue et étranglée.

Deux hommes, ses complices, Pierre Gouet dit Lalime et Guillaume Dubois dit Lafleur, s'en tirèrent mieux.

Le dernier fut jugé non ou peu coupable, et renvoyé absous, tandis que Gouet se trouva en face d'une peine de cinq ans aux galères.

Ce dernier trouva un moyen peu chevaleresque d'échapper.

Selon les moeurs du temps, il demanda et obtint le poste d'exécuteur de la haute justice, qui lui fut accordé par le Conseil Supérieur, à la condition qu'il exerçat ses fonctions.

Il s'engageait donc à jouer le rôle de bourreau auprès de la dame qui avait trempé dans le même forfait que lui, mais celle-ci s'évada et il ne put l'étrangler ni la pendre haut et court.

Il fut cependant emprisonné pendant six semaines.

Trois ans plus tard, le même Gouet fut trouvé coupable d'avoir volé l'argent qui se trouvait dans le coffre de la fabrique de Contrecoeur, condamné à son tour à la pendaison, plus l'étranglement.

De nouveau le Conseil lui sauva la vie, l'envoyant aux galères pour neuf ans.

• • •

Sous l'ancienne monarchie française, la condamnation aux galères était après la mort la peine la plus ignominieuse.

La galère était un long bâtiment, étroit et plat, long d'environ cinquante mètres et large de dix, très bas de bord.

Pourvu de deux mats, il allait à la fois à la rame et à la voile, et les rameurs y étaient au nombre d'environ 300, assis et enchaînés sur vingt-cinq ou trente bancs.

L'existence du galérien était si dure que la plupart lui auraient préféré la mort, et nombreux étaient les condamnés qui se jetaient à la mer, quand ils le pouvaient, plutôt que de ramer leur vie durant, dans des conditions inhumaines.

Qu'on en juge par cette citation du Père Le Jeune, dans les **Relations** des Jésuites:

"... Cinq ou six (galériens) tenaient sur chaque banc, faisant mouvoir une seule rame. Les bancs de droite étaient séparés de ceux de gauche par un coursier, plancher étroit servant de passage et de communication de l'arrière à l'avant. C'est sur ce coursier, plus élevé que les bancs, que se promenait le comité, le fouet à la main, dominant la chiourme enchaînée sous ses pieds."

Et plus loin:

"Sur le pont auquel il était rivé, nu par tous les temps jusqu'à la ceinture, le galérien dormait, mangeait sans quitter son banc, sans que la galère suspendit sa marche. Point de repos, même les jours de fête; jamais le droit de s'étendre, de changer de place, de fuir pour un moment ce banc glacé."

Pierre Gouet dit Lalime fut le dernier galérien de la Nouvelle-France, sous le règne de Louis XV.

• • •

Ces détails savoureux sur délits, infractions et crimes au Canada, pendant la durée du régime français, on les trouve dans l'ouvrage monumental que vient de publier Raymond Boyer: **Les Crimes et les Châtiments au Canada français, du XVIIe siècle au XXe siècle.** (1)

Il y a là pour tous les goûts et davantage, et l'on n'en revient pas de la sévérité des lois, des jugements et des sentences, même dans les cas de manquements jugés aujourd'hui insignifiants.

N'a-t-on relevé en France des condamnations au carcan pour des délits comme ceux-ci: avoir donné de l'avoine en vert à son cheval; avoir tiré des sous d'un tronc d'église, à l'aide d'une baguette enduite de glu; avoir, pour des domestiques, porté l'épée ou la canne; s'être affublé "d'un ruban à peu près semblable à celui de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; s'être revêtu d'une chemise par-dessus l'habit, "pour imiter un spectre".

Le livre de Boyer traite à la fois de la loi en France, en Angleterre et chez nous; des diverses peines punissant crimes et délits, dont la capitale: des bourreaux et de la question; de la magie et de la sorcellerie; des offenses contre les moeurs, l'Etat, la religion; de l'histoire et du régime des prisons au pays, des débuts de la colonie à nos jours.

Un ouvrage d'une lecture passionante, en marge d'une diversité peu ordinaire de passions.

L'ILLETTRE.

(1) **Le Cercle du Livre de France**, Montréal.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Pour nettoyer des bijoux rien de comparable à un bain de glycérine. Voici comment il convient de procéder: verser de la glycérine pure dans une soucoupe ou un petit bol et y déposer le bijou que vous voulez nettoyer. Vous assurer qu'il y a assez de glycérine pour recouvrir entièrement le bijou et l'y laisser tremper pendant dix ou quinze minutes. Le retirer et le placer dans un verre contenant de l'eau dans laquelle on aura versé deux cuillerées à table d'ammoniaque domestique. Rincer à l'eau froide et assécher soigneusement avec du papier de soie et non avec un chiffon qui risquerait de s'accrocher dans la monture du bijou.

✦ ✲ ✦

Un jeune homme entre dans une parfumerie.

— Je voudrais un parfum pour offrir à une jeune fille.

— Voulez-vous celui-ci? Il coûte 10 dollars et s'appelle "Espoir".

— Pour le prix, je préférerais en avoir un qui s'appelle "Certitude".

✦ ✲ ✦

Une tache de rouille sur le linge peut s'enlever sans danger de la manière suivante: vous appliquez sur la tache une tranche de citron et vous repassez de l'autre côté avec un fer très chaud.

✦ ✲ ✦

Les femmes brunes paraissent plus chevelues que les blondes, mais il n'en est rien. A un dollar par cheveu, si votre femme est rousse, sa jolie tête vaut $90,000; si elle est brunette, $120,000; et si elle est blonde naturelle, $140,000.

✦ ✲ ✦

Si vous avez une volaille un peu dure à cuire, ajoutez une cuillerée à table de vinaigre dans l'eau où elle cuit; elle sera plus tendre.

✦ ✲ ✦

— Ce médecin s'est fait pas mal d'ennemis dans ce monde.

— ... et encore plus dans l'autre.

✦ ✲ ✦

Il est inconvenant, en société, de chercher à attirer l'attention de quelqu'un au moyen de signes, signaux, en simulant une petite toux, en poussant le coude ou le pied. Tout indice d'intimité, toute privauté, tout air de mystère est de mauvais ton.

✦ ✲ ✦

On gagne un homme par la flatterie qui lui plait, et une femme par toutes sortes de flatteries.

Lord Chesterfield.

✦ ✲ ✦

Pour avoir la certitude qu'une boîte de fer-blanc est hermétiquement fermée, collez tout autour un papier gommé. L'air ne pourra y pénétrer.

✦ ✲ ✦

— Que fais-tu là, Jean-Yves?

— J'écris à Mathilde, maman.

— Mais tu ne sais pas écrire!

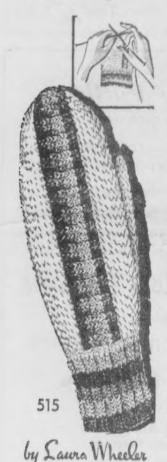
— Ça ne fait rien: Mathilde ne sait pas lire.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Mes parking lights étaient allumés.

Ce qu'on doit dire: Mes feux de position étaient ouverts.

Patron imprimé



Numéro du patron: 515

Prix: 35c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Intentions du mois

Intention générale: L'Eglise, colonne de vérité dans le monde moderne. Intention missionnaire: L'esprit missionnaire des jeunes.



CASTILLO fixe à l'épaule un pan de fine dentelle de nylon noir qui couvre ce fourreau à encolure licou. Ce modèle fait partie de la Collection CEL-CIL de haute-couture de Paris qui sera présentée au Canada.

L'éducation au foyer toute la vie: premier souci de l'Institut Vanier

Devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes de Québec, le docteur Wilder Penfield, président de l'Institut Vanier de la Famille, prononçait tout récemment une conférence intitulée "La grande famille des hommes".

Après avoir souligné qu'à son avis le bilinguisme est d'une valeur éducationnelle importante et qu'il revient aux "familles canadiennes de prendre la responsabilité d'enseigner une seconde langue à leurs enfants jusqu'à ce que les éducateurs prennent à leur tour le relais", le docteur Penfield a rapporté l'importance de la famille comme unité de base de la société et comme cadre normal du développement harmonieux de l'enfant. Le conférencier s'est ensuite attaché à expliquer à son auditoire ce qu'est l'Institut Vanier de la Famille — The Vanier Institute of the Family.

"Je prédis que d'ici un an, à la même époque, l'appellation 'Institut Vanier' aura sa signification dans presque chaque foyer des dix provinces du Canada. Le 'Slogan: L'éducation au foyer, toute la vie, parviendra, j'espère, aux oreilles des Canadiens vivant sur la ferme, dans la forêt et dans les villes. Le Canadien bien informé saura que cette institution est un projet-centenaire unique en son genre mis sur pied afin de resserrer les liens de la vie familiale au Canada au cours de son deuxième siècle d'existence". Le docteur Penfield a ensuite rappelé les paroles du Gouverneur général du Canada prononcées à Rideau Hall en juin 1964 lors de l'ouverture du Congrès canadien de la Famille: "le développement extraordinaire de la vie économique et une civilisation matérialiste ont été le signal d'une crise pour la famille. L'avenir nous appartient. Il n'en tient qu'à nous de diriger le cours de notre civilisation".

Pour établir un fonds de dotation permanent, une campagne de souscription publique sera bientôt lancée. Le conférencier a précisé que le Gouvernement canadien avait récemment signifié son intention de verser deux millions de dollars et a exprimé son contentement de consentement de contribuer "dollar pour dollar" aux sources que l'organisme recevra d'autres sources.

"L'éducation au foyer, toute la vie", l'Institut Vanier répondra à ce slogan en veillant à ce que les membres plus âgés d'une famille poursuivent leur éducation familiale et veillent aussi à l'éducation des enfants. Celui qui cesse de s'instruire et de s'éduquer au sortir de l'école ou du collège verra son bagage académique aboutir nécessairement à un échec. Un enfant apprend très facilement et l'ambiance culturelle est plus riche là où tous les membres de la famille pratiquent l'instruction. La maison est l'endroit où l'on travaille, où l'on se repose, où l'on se récrée et où l'on s'instruit et ce, pendant toute la durée de la vie.

Soyez prodigues d'encouragements

Combien de champions doivent leur succès aux acclamations qui ont couronné leur ultime effort. Peut-on imaginer un public muet et immobile? Le silence n'accélérera jamais les battements du coeur.

Quelle n'est pas la déception secrète d'une écolière lorsqu'une place de seconde, pour laquelle elle a beaucoup travaillé, lui vaut cette froide remarque: "Ce n'est pas mal, mais il aurait mieux valu être première!".

Ainsi les parents pensent-ils, à tort, fouetter l'orgueil!

De même si une maman, découragée et lasse, entend de son fils: "Cette robe te va très bien, tu es toute jeune aujourd'hui", elle perdra soudain le poids de plusieurs années et sa tâche semblera s'alléger.

Le mari qui sait savourer un bon plat et le dire, admirer, en rentrant, la netteté au parfum d'encaustique après les grands nettoyages, efface la fatigue comme avec une gomme.

Il réussira d'autant mieux dans son métier, que sa femme saura l'épauler et lui donner confiance en lui.

Quelqu'un complimenta son teinturier sur la perfection de son travail. Il parait que personne ne s'était donné la peine légère de le faire auparavant! "Des reproches, j'en ai à la moindre imperfection, dit-il, sinon on me paie et c'est tout ... et cela ferait tant de bien, une fois en passant, de savoir le client satisfait!"

Sans nous en douter, nous portons en partie la responsabilité des échecs ou de la médiocrité des autres.

Avec un mot d'encouragement on peut obtenir des miracles et cela coûte si peu.

Responsabilité de la mère

Maintenant que les enfants sont de retour à l'école, les mères de famille conservent toujours leur rôle primordial dans la préparation des repas des écoliers.

Quand il est question de repas, les mamans sont toujours en quête de nouvelles idées. Cependant, avant de chercher de nouvelles idées, voyons ce qu'il est essentiel de savoir pour nourrir nos enfants.

Le guide alimentaire

Quels sont les principes de base qui assurent une alimentation saine pour chacun? On sait qu'il ne suffit pas que les enfants mangent ce qu'il leur plait; ils doivent recevoir chaque jour des éléments nutritifs essentiels à leur croissance. Il y a un guide que les mères doivent suivre pour s'assurer que les enfants reçoivent toutes les matières nutritives nécessaires afin d'être en bon état de santé: c'est le Guide alimentaire canadien approuvé par le Conseil canadien de la nutrition. Il est facile à suivre et se résume comme ceci:

Lait — Enfants (jusqu'à 11 ans environ), 2½ tasses (20 onces liquides); adolescents, 4 tasses (32 onces liquides).

Fruits — Deux portions de fruits ou de jus de fruits y compris une source satisfaisante de vitamine C (acide ascorbique), par exemple, oranges, tomates, jus de pommes vitaminé.

Légumes — Une portion de pommes de terre. Deux portions d'autres légumes, de préférence jaunes ou verts et souvent crus.

Pain et céréales — Pain (avec du beurre ou de la margarine fortifiée). Une portion d'une céréale à grain entier.

Viande et poisson — Une portion de viande, de poisson ou de volaille. Du foie de temps à autre. Les oeufs, le fromage, les fèves ou les pois secs peuvent remplacer la viande.

En plus, des oeufs et du fromage au moins trois fois par semaine chacun.

Vitamine D — 400 unités internationales.

Ces aliments du Guide alimentaire doivent être distribués dans les trois repas de la journée des écoliers.

Le déjeuner

Le déjeuner demeure toujours d'une grande importance pour quatre raisons: parce que les enfants sont à jeun depuis 8 à 12 heures (ils doivent refaire leurs réserves qui sont à leur plus bas niveau); parce qu'il leur serait presque impossible de consommer tous les aliments recommandés dans le Guide alimentaire canadien s'ils prennent seulement deux gros repas et des casse-croûte dans la journée; parce qu'ils manqueront d'attention et leur rendement scolaire en sera diminué; enfin parce qu'ils manqueront d'entrain, d'énergie et d'endurance.

Pour les écoliers, un bon déjeuner doit comprendre un fruit agrume, une céréale à grain entier, du pain, du beurre ou margarine fortifiée et du lait. Selon l'appétit et les besoins caloriques de l'enfant, on peut ajouter un aliment protéique (oeuf, fromage, beurre d'arachide), de la confiture, marmelade, etc.

Le lunch à l'école

Le lunch doit se composer d'un aliment protéique (viande, poisson, volaille, fèves, oeufs, fromage ou beurre d'arachide), d'un légume, d'un fruit, de pain et de lait. Si l'enfant reçoit un aliment chaud à l'école, ceci devra être complété adéquatement par le contenu de la boite à lunch.

Voici quelques exemples de repas qui peuvent être apportés à l'école par l'enfant:

Lundi — Sandwich à la viande, carotte crue, banane et gâteau, lait.

Mardi — Ragoût de viande et légumes (thermos), pain brun, pomme et biscuits, lait.

Mercredi — Sandwich au fromage et laitue, soupe aux légumes (thermos), carrés aux dattes, lait.

Jeudi — Sandwich aux oeufs, salade de choux cru, orange et galettes, lait.

Vendredi — Salade de thon, bâtonnets de céleri, pain enrichi, pouding au riz et aux raisins, lait.

La vitamine D est la seule vitamine que l'enfant ne peut obtenir en quantités **suffisantes** dans son alimentation. La vitamine est extraite du foie du poisson et peut être préparée chimiquement. Elle peut être absorbée en goutte ou à la cuiller, selon la sorte de liquide, ou en comprimés ou capsules. Comme l'enfant a besoin de vitamine D hiver comme été, on devrait prendre l'habitude de lui en donner chaque jour 400 unités internationales, et ceci durant toute l'année.

Le repas du soir étant généralement pris à la maison, la maman devrait le préparer de façon qu'il puisse inclure les aliments du Guide alimentaire qui n'ont pas été mangés au cours de la journée. On peut obtenir gratuitement ce Guide à l'Unité Sanitaire du comté où l'on pourra aussi trouver des brochures, également gratuites.



Q. — J'ai terminé mes études, en juin dernier, dans une institution que j'ai fréquenté pendant neuf ans. Je commence maintenant à croire au dicton dont on se sert pour casser les oreilles des élèves: "Ce sont les plus beaux jours de votre vie". J'aurais voulu rester dans cette maison d'éducation afin d'y poursuivre des études plus avancées, mais mes parents trouvent que j'en sais assez pour gagner très bien ma vie et les aider un peu à donner à mes frères et soeurs, les mêmes avantages que j'ai reçus. Ils ont parfaitement raison et je désire ardemment faire leur volonté, mais je trouve la vie, dans le monde ordinaire, très dure et impersonnelle. J'occupe déjà une bonne situation dans une banque, mais après tant d'années éloignées du monde véritable, je manque la sécurité et la protection dont je jouissais. Croyez-vous que je m'adapterai à la longue? Mes parents me disent qu'il faut absolument que j'envisage la vie telle qu'elle est et que j'acquiers de la maturité. Que faire? Vos conseils m'aideront sûrement. — **Désolée.**

R. — Tournez-vous résolument vers la vie et l'avenir qui devraient vous sourire à votre âge. Il est malheureux qu'on ne vous ait pas donné plus de courage, d'initiative et surtout, qu'on ne vous ait pas expliqué que vous ne vivriez pas toujours en vase clos. Je comprends mal le genre de formation qu'on semble vous avoir donnée. Généralement les élèves finissants trépignent d'impatience à se lancer dans le courant du monde et on doit essayer de retenir leurs élans afin qu'ils soient plus pratiques. Je me demande si votre santé est bonne. Avez-vous récemment subi un examen médical complet? Sinon, il serait bon de voir votre médecin et de lui raconter aussi ce que vous m'écrivez. S'il constate que votre santé physique et morale est bonne, il ne vous restera plus qu'à faire comme les autres, ma chère amie; grandir en âge, en sagesse et en ambition.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous parlons de carrières à l'école. Depuis deux ans, je songe à devenir institutrice, mais je voudrais me spécialiser dans l'enseignement aux enfants handicapés. Certaines de mes compagnes me trouvent absolument folles. Mes parents et mes professeurs m'assurent qu'au contraire ce serait non seulement une carrière, mais une véritable vocation. Croyez-vous que je serais apte à ce genre de travail. J'ai déjà aidé, dans un hôpital, pendant mes vacances, à soigner et à amuser de pauvres petits êtres, et je les aimais beaucoup. — **Future institutrice.**

R. — Vos parents et vos professeurs qui vous connaissent mieux que vos compagnes, et sûrement mieux que moi, ont sans doute raison d'approuver votre projet d'avenir. Vous savez évidemment qu'il vous faudra beaucoup d'amour et une somme incalculable de patience, à part de longues études spécialisées pour atteindre votre but, mais après avoir entendu parler le fils du Gouverneur général de son travail auprès d'enfants et d'adolescents handicapés, je ne peux qu'admirer votre ambition et vous en féliciter. Si vous atteignez votre but, ce que je souhaite, vous éprouverez une telle satisfaction dans votre profession que vous serez récompensée pleinement du dévouement et des sacrifices qu'elle vous imposera. Je félicite aussi vos parents, car c'est leur éducation qui a développé chez-vous tant de générosité, une qualité si rare aujourd'hui chez les jeunes et les moins jeunes.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'on puisse être heureux lorsque le fiancé et la fiancée proviennent de milieux différents et n'ont pas la même éducation? J'ai reçu une éducation assez poussée et suis plutôt cultivée. Or j'ai rencontré un jeune homme que j'aime maintenant et qui est simple manoeuvre. Mes parents m'assurent que nous ne pourrons jamais être heureux ensemble. Quelle est votre opinion? Merci.

Linette.

R. — De telles unions ont sans doute été heureuses quelquefois, mais de part et d'autre, il faut tellement de générosité et de compréhension à chaque moment que je dois partager l'avis de vos parents.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

NUMERO 7

Le peintre eut un froncement de sourcils à peine perceptible et sa bouche un peu grande se durcit. Lorraine remarqua les rides d'expression qui se dessinaient en réseau ténu au coin de ses yeux sombres. Lentement, par l'effet de la volonté semblait-il, son visage redevint lisse et calme. Le patron du bar, au fond de la salle, donnait quelques signes d'énervement.

— Je crois, reprit Philippe Vernin, que je vous accapare, mademoiselle. Les clients et le patron doivent me maudire. Veuillez m'excuser. Adieu . . . Peut-être au revoir.

Lorraine ne résista pas à la tentation de provoquer cet homme si secret.

— Dans une ville de plus de huit millions d'habitants, se rencontre-t-on si facilement?

La réplique la laissa interdite:

— C'est possible, à la condition qu'on s'en donne la peine.

Le peintre s'inclina et faisant volte-face, sortit du bar. Lorraine se remit au piano et se rendit compte que, pour la première fois, elle exécutait sans brio la romance française demandée par un étudiant en médecine: "Cerisiers roses et pommiers blancs".

Précisément, le temps des cerisiers fleuris était revenu. Lorraine ne le savait que par ouï-dire tant son labeur quotidien bornait sa vie. Ses seules escapades dans Tokyo avaient été pour la contemplation des douves du palais impérial et des rues pittoresques avoisinant Ginza. La ville, dévoratrice, lui réservait encore mille surprises. Yveline, qui tournait les dernières séquences de son rôle et s'inquiétait d'un nouvel engagement problématique, voulait conduire son amie dans un des parcs de Tokyo afin qu'elle pût enfin se recréer à la vue de quelques-uns des fameux arbres roses annociateurs du printemps. Mais comment se libérer de Mon Paris avant la nuit? La Providence délégua à Lorraine un messager inattendu et ce petit fait en produisit un autre beaucoup plus considérable, qui devait apporter un nouveau piment violent dans son existence déjà troublée par l'apparition de Philippe Vernin.

Le soir du jour où le peintre avait intrigué Lorraine, un vieil homme aux pommettes saillantes, aux yeux pâles, flottant dans un imperméable couleur de poussière, entra à Mon Paris en familier, salué par le patron qu'il salua à son tour à la manière japonaise, d'un plongeon grave et comique à la fois. Puis, il se fit présenter à Lorraine très protocolairement. C'était le précédent pianiste, l'émigré russe des temps immémoriaux de l'après-première guerre mondiale. Sa santé étant un peu meilleure, il avait besoin de reprendre le travail, mais il n'aurait pas la force de rester tout le jour au piano. Si cette charmante personne consentait à lui céder la place de dix-huit à vingt et une heures . . . Il savait qu'il allait la priver d'une partie de son traitement.

— Mais, nous devons nous entraider, Eugène Ivanovitch, dit Lorraine qui venait d'apprendre les noms du vieux Russe.

Cette épave d'un monde disparu lui rappelait les jours anciens passés dans un camp de personnes déplacées, entre son départ de Hongrie et sa difficile réadaptation à une vie de lutte et de solitude enfin éclairée, à Paris, par l'amitié de Thérèse Elloy, les visites au sémillant M. Wallers. Bien entendu, son salaire allait s'amenuiser mais elle aurait quelques heures de liberté. Elle irait au devant du printemps dans les parcs. Il fallait se hâter, les cerisiers durent si peu.

— Tout comme la jeunesse, dit Eugène Ivanovitch sentencieux. Retrouvez donc dès ce soir votre amoureux, mademoiselle, je prends la relève.

Son amoureux . . . Involontaire, innocente cruauté du vieil homme usé!

"Ce ne sera pas avec Ralph que je verrai le prélude de la belle saison", pensait Lorraine, le coeur serré, en enfilant au vestiaire son manteau de tweed. Elle s'enfuit comme une princesse de conte, captive, court au bal où se dissiperont tous les maléfices qui l'enchaînent. Les jeunes clients la saluèrent au passage.

— Sayonara mata dozo . . . Au revoir, revenez bientôt.

Dans la rue, elle arrêta un taxi, donna l'adresse des studios où Yveline travaillait encore. Par prodige, le chauffeur connaissait le parcours. Plutôt que d'avouer leur ignorance, ses collègues suivaient parfois des itinéraires fantaisistes. Celui-ci fonça furieusement dans la mêlée du soir. La petite voiture brimbalante se transformait en fusée interplanétaire. Lorraine s'étonna d'arriver vivante à destination. Elle comprenait l'ironie de ceux qui appellent, à Tokyo, les chauffeurs de taxi les "volontaires de la mort" ou "les pilotes-suicide".

Aux studios, une script-girl japonaise, très évoluée, en chandail et pantalon fuseau, la guida jusqu'à la loge minuscule où Yveline se démaquillait.

— Chic! s'écria la petite starlette en voyant son amie. Nous allons respirer un peu de chlorophylle. Quelle journée! Je suis morte, tuée à bout portant par un Japonais jaloux et patriote qui refuse de me laisser convoler avec un Américain. On a répété la scène trois fois avant de filmer. Pan! je tombe à la renverse, heureusement retenue par mon soupirant supposé, sans quoi, en fin de compte, je me serais cassé au moins une côte. Mon meurtrier se jette sur mon cadavre en sanglotant et balbutiant cette déclaration tardive: "Pardon, petite fleur d'amandier, je t'aimais trop . . ." Il parait que j'ai très bien tenu mon rôle. Tad me l'a dit . . . Ah! le voici, c'est une aubaine. Torpille va nous mener au parc d'Ueno.

En effet, brisant le flot d'éloquence, on frappait discrètement à la porte. Le jeune Oda montra son visage fin, un peu tiré.

— Vous en faites une tête! dit Yveline.

Il s'inquiéta:

— Vous n'êtes pas trop bouleversée?

— Ah! ça; c'est la première fois que je meurs et, ce qui m'ennuie, c'est que mon rôle est terminé, mais je penserai demain aux choses sérieuses. Je me sens toute ravigotée d'être vivante. Allons dire bonjour au printemps. Eh bien, vous ne voyez pas Lorraine? Zou! mes enfants, pour parler comme ma grand-mère paternelle! Conduisez-nous au vert, Tad de mon coeur.

Il venait de sourire à Lorraine et se mit à rire aux éclats pour donner le change. Il savait bien qu'Yveline plaisantait, se servait gentiment de lui, s'en amusait et l'amour brûlait en son coeur comme une lampe de sanctuaire jour et nuit, peut-être même, contenu à force de volonté, par une soumission, une complaisance de commande avait-il l'ardeur de ces volcans qui grondent sous le sol japonais.

"Comment Yveline ne le devine-t-elle pas? songeait Lorraine. Peut-être ne veut-elle pas de cette réalité? Est-elle toujours ancrée au souvenir si décevant d'Alain ou craint-elle une union avec un Asiatique pur sang? Elle est fantaisiste, légère comme un elfe et, en dépit des apparences, le Japon reste encore cuirassé de traditions."

Bientôt, le parcours dans Torpille éveilla en Lorraine d'autres curiosités. Dans la douceur veloutée du crépuscule, elle apprécia le charme d'un parc, ordonné selon l'harmonie japonaise, l'air penché des saules attendrissants, les arbustes en parure de printemps devant lesquels s'arrêtaient les promeneurs dévots, les reflets frissonnants de l'eau dans les miroirs cernés de rocaille, le temple qui dessinait sa silhouette gracieuse et fantasque dans le jour déjà irréel, sous le ciel de rose fanée. Tad, qui, sans doute, ne se résignait pas à quitter Yveline, proposa en prolongement de soirée, un tour au parc d'Asakusa et dans le quartier du même nom qui est celui du petit commerce un peu camelote et des salles de spectacle.

On ne circule qu'à pied à Asakusa. Les jeunes gens abandonnèrent Torpille pour plonger dans une foule bourdonnante, peu sélecte, badaude, attirée par le clinquant des enseignes, les boutiques disparates, les affiches alléchantes des cinémas où éclate le sourire, se déploie la chevelure des vedettes d'Hollywood. A la limite de ce curieux et bruyant bazar là où se dresse l'ombre grave d'un temple, Lorraine s'immobilisa soudain. Un cri jaillit de ses lèvres:

Un homme de taille moyenne, jeune et svelte, en complet clair, portant un imperméable plié sur le bras, se retourna. Dans une nimbe de lumières multicolores, il était semblable à une apparition née d'un rêve. Pourtant, son visage, son regard, ne mentaient pas. Ils étaient même singulièrement révélateurs. En l'espace de ces quelques secondes, Lorraine retrouvait ses traits réguliers, ses yeux couleur du temps, bleus ou gris, son front très dégagé sous les abondants cheveux châtains un peu fous. L'appel l'avait touché comme un projectile. A présent, Lorraine s'efforçant de fendre un groupe de promeneurs, s'avançait. Il la découvrait, illuminée par une enseigne rose; ses cheveux courts voletaient, ses yeux mauves paraissaient immenses dans sa figure étroite et pure. Elle cria de nouveau:

— Ralph! je suis là, attends-moi.

Alors, il eut un mouvement de recul avant de foncer dans la cohue. Son regard avait trahi une sorte de panique, une surprise attristée. Il fuyait, Lorraine s'élança, insistante:

— Ralph, réponds-moi.

Mais déjà il s'effaçait, happé par la foule déambulante, dense et bavarde. Il se fondait parmi toutes ces silhouettes, s'enfonçait dans ce vaste bric-à-brac. Yveline et Tadao, d'abord stupéfaits, avaient enfin compris la déconvenue de Lorraine et cette fuite soudaine, inconcevable de celui pour qui elle était venue jusqu'à Tokyo. L'entraînant, ils se mirent à courir. Yveline haletait:

— Il faut le rattraper . . . C'est sûrement une erreur . . . Il ne s'attendait pas à voir Lorraine . . .

Mais Lorraine dont le coeur battait l'alarme sentait combien étaient dérisoires les raisons de son amie. Ralph l'avait vue, reconnue et il avait refusé de la rencontrer. Peur, prudence? Elle courait toujours, en vain, tirée à droit par Yveline, à gauche par Oda. Ils avaient l'air de faire la chaîne pour échapper à un sinistre. Les gens bousculés grognaient. Ils heurtèrent un marchand ambulant de poissons rouges, faillirent tomber sur le fourneau d'un vendeur de nouilles au sarrasin, dispersèrent une famille provinciale en kimonos endimanchés, armée de parapluies en papier huilé contre les giboulées de printemps. Mais ils poursuivaient une ombre dissipée sous le flamboiement, dans le tohu-bohu de ce quartier de liesse. Ralph était définitivement dissous parmi les huit millions huit cent mille citadins du grand Tokyo.

Lorraine freina enfin l'élan de ses compagnons, s'arrêta, à bout de souffle. Elle s'appuya contre une affiche sur laquelle Gérard Philipe et Danielle Darrieux présentaient un duo pathétique dans "Le Rouge et le Noir". Ses amis la regardaient, perplexes. Elle dit d'une voix entrecoupée par la course et par l'émotion:

— C'était bien Ralph. Son... attitude est incompréhensible. Il n'y a qu'une chose à faire: allons chez lui. Là seulement j'ai quelques chances de le retrouver; nous nous expliquerons.

Ils reprirent leur parcours, insensibles à l'ambiance colorée, tapageuse et vulgaire de ce qui n'était qu'une fausse vision du Japon artificiellement occidentalisé. Dès qu'ils eurent récupéré Torpille, un semblant de détente les rapprocha dans le silence. Yveline, si bavarde à l'ordinaire, ne trouvait aucun commentaire à l'épisode pour le moins imprévu.

Ils arrivèrent, après avoir forcé l'allure, au domicile de Ralph. Lorraine, en sonnant à la porte de l'appartement, donnait une impression de maîtrise. A la vérité, tous ses nerfs lui faisaient mal. Kim parut, l'air toujours un peu ahuri.

— M. Wallers est passé ici? dit la visiteuse avec autorité. Va-t-il bientôt revenir?

Le Coréen, certainement sincère, sembla tomber tout droit de la planète Mars.

— Ici, miss? Non, pas ici. Moi vu personne. Sur les cendres de mon vénéré père!

S'il se mettait à tenir d'aussi solennels serments, le doute n'était pas permis. Ralph avait évité toute rencontre même avec son fidèle domestique. Avait-il voulu rester dans Tokyo un passant anonyme?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 27

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 135, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — Logis très moderne dans appartements Auineau. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-3004.** 25-968-T.F.

A LOUER — St-Norbert, rue du Couvent. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Eau courante et égouts. **Appeler: GRover 3-0012.** 25-976-28C.

A LOUER — Boul. Provencher. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Usage de réfrigérateur. Près arrêt d'autobus. Pour étudiante ou demoiselle qui travaille. Libre. **Signaler: 233-5268.** 26-991-28C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée pour 2 demoiselles. **Signaler: CEdar 3-4345.** 20-898-T.F.

ST-BONIFACE — Logis à partager ou chambre avec facilités de cuisine à louer, au choix. **Signaler: 247-2616.** 27-124-27C.

A LOUER — St-Boniface, rue La Vérendrye. Logis meublé: 4 pièces. Bail d'un an. $80. **Appeler: 233-4244.** 27-104-28C.

A LOUER — Boul. Provencher. Duplex: 4 pièces au 1er; 2e logis privé: 3 pièces. $110 pour le tout. **Signaler: CEdar 3-5543.** 27-103-T.F.

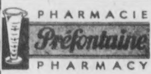
A LOUER — St-Boniface, 188, rue Notre-Dame. Logis non meublé: 3 pièces. Pour une personne tranquille. $75. **Signaler: 233-4757.** 27-107-28C.

A LOUER — St-Boniface, 398, Place Gaboury. Logis: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Garage. Libre: 1er novembre. Pour adultes. **Signaler; CHaepl 7-7357.** 27-116-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre simple, meublée. Facilités de cuisine, réfrigérateur. AUSSI petit logis meublé avec cuisinette, réfrigérateur et poêle électriques. Conviendrait à 2 hommes qui travaillent ou 2 étudiants. Libres. **Signaler: CEdar 3-2027.** 27-110-27C.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 4 pièces complètement fourni. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. Possession: 1er novembre. **Signaler: 233-2145.** 27-112-27C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.





Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 2 pièces, cuisine avec armoires, évier. Bain. $50. **Signaler: CEdar 3-5082.** 27-108-28C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Stationnement. Pour personnes tranquilles. Libre immédiatement. **Signaler: 247-9692.** 27-115-T.F.

A LOUER
Appts. Lonergan — Boul. Provencher. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, stationnement. Adultes de préférence. $75. **Signaler: CHapel 7-3084.** 27-100-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Maison: 5 pièces, 1 étage. Lot: 46' x 158'. Eau en abondance avec bon puits. **S'adresser à Jos. Laramée, 13, rue Essex, St-Vital. Téléphone: 247-4391.** 25-979-27C.

A VENDRE — St-Boniface, 502, rue St-Jean-Baptiste. Immeuble-appartements: 6 logis. Pas de commission à payer. **Signaler: 233-2585.** 25-972-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 26-985-T.F.

A VENDRE — Ameublement complet pour 3 pièces: salon, chambre à coucher, cuisine. Presque neuf, en très bon état. **S'adresser à 204, rue Lawndale, Norwood. Téléphone: 452-3828.** 26-984-28C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Masson. Grande maison: 8 pièces. **Signaler: 233-7327.** 26-997-27C.

A VENDRE
Propriétaire transféré
Propriété sur lot de rivière: 200' x 1,400'. Maison: 2 ans, très bien construite. Façade en pierre. Comprend 3 chambres à coucher, salle de bain avec douche, salon, grande cuisine, soubassement fini en partie.
Pour plus d'informations, appelez P. Prince, représentant français pour compagnie Simonite Ltd., téléphones: jour 942-8261; soir 233-3134. 27-119-30C.

A VENDRE — Aubaine. Rue Balmoral. Maison annoncée pour $12,900, maintenant réduite à $10,900 pour vente rapide. Possession immédiate. **Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566.** 10-675-T.F.

A VENDRE
ST-VITAL — $7,850
48, avenue Sadler. Bungalow stuc: 4 pièces — en très bon état. Grand lot double. Idéal pour couple retiré ou petite famille. Taxe: $193. Titre clair. Pas d'agent.
Pour visiter, signaler: le soir 253-4776. 27-111-30C.

A VENDRE — St-Boniface. Transféré. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Bien situé. Gaz. Grand lot. Vente rapide. **S'adresser à 528, rue Tremblay. Téléphone: CEdar 3-6692.** 27-105-27C.

A VENDRE — Robe de mariée avec traîne. Le tout en dentelle exquise. Pour demoiselle mesurant 5' 2" à 5' 4". **Appeler Mme Thérèse Landry: 233-3457 ou 233-6609.** 27-102-27C.

Vente de Bétail
250 taures Hereford seront vendues aux enchères au ranch situé 4 milles à l'est de Wawanesa, le **22 octobre, à midi et demi.** Ces taures remarquables du sud de l'Alberta ont été croisées avec des taureaux Angus.
JOHN R. MOORS,
Wawanesa, Manitoba

OCCASION EXCEPTIONNELLE
On demande homme pour vendre produits Rawleigh dans St-Boniface. Ni expérience ni capital requis. **Appeler M. F. T. McCluskey, SP 6-2481.** 26-990-29C.

ON DEMANDE — Ménagère pour travail domestique et prendre soin d'enfants. Salaire: $125 par mois plus logement et nourriture. **Appeler: 323-R3, Rorkton, Man.** 25-969-27C.

CHANTS ET DISQUES POUR ENFANTS
Instruments rythmiques — Flûtes — Mélodicas. Feuilles de musique. Autoharpes. **MUSIC CENTRE, 121, rue York, Ottawa. (Ecrivez-nous ou commandez)** 27-106-29C.

DEUX ETUDIANTS DEMANDENT. Logis: 3 pièces meublées. Entrée privée. Stationnement de préférence. **Signaler: 489-8887.** 26-986-T.F.

ON DEMANDE — Gardienne d'enfants: du lundi au vendredi, de 11 h. à 5 h. 30. A St-Vital. 50c de l'heure. **Signaler: 256-2832 après 6 h.** 27-101-27C.

ON DEMANDE — Couple ou personnes respectables pour partager logis meublé. $40 par mois. **Signaler: 247-3627.** 27-113-T.F.

A VENDRE — Centre canadien-français. Hôtel. Gros chiffre d'affaires. Première fois sur le marché. Vente pour cause de santé. **S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2** 24-964-T.F

A VENDRE — Encyclopédie "Britannica". Jupon de dame "Kaybar" blanc, tout neuf, grandeur 48. Aussi, plantes de maison. Dame ferait aussi repassage chez elle. **Signaler: 253-9969.** 27-118-28C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces avec garage double. **S'adresser après 7 h. du soir à 262, rue Hamel.** 27-122-28P.

A VENDRE
Garage, avec agence d'automobiles dans bon centre canadien-français du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Boite 871, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 25-971-33-E.O.W.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.
ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé. Prix raisonnable.
LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

SELECT Home Realty
312, rue Balmoral angle Portage
A VENDRE
St-Boniface. Maison: 2 étages, grande cuisine et salle à manger, 3 chambres à coucher. Près école et basilique. Très bon achat.
St-Vital. Maison moderne: 1½ étage, 3 chambres à coucher, grand lot, beaux arbres et grand jardin. Garage neuf. Prix réduit à $12,600.
Magasin général. Village canadien-français, environ 40 milles de la ville. Stock environ $7,000. Logis: 6 pièces. Ventes annuelles, environ $60,000. Propriétaire prendrait grosse hypothèque ou échangerait pour propriété en ville.
APPELEZ
LEWIS LAVACK
786-5961 ou le soir CH 7-4986
27-117-27C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Transcona — Bungalow presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Entrée en béton. Près de toutes commodités. Hypothèque C.M.-H.C. à 6½%. $118: principal intérêt et taxe.
Parc Windsor — Jolie maison: 5 pièces. Planchers: bois dur, comme neufs. Belle cuisine très claire. Armoires en acajou. Soubassement complet tout peinturé. Cuves pour lessive. Lot paysagé et clôturé. Patio à l'arrière. Seulement $104: principal, intérêt et taxe. Hypothèque à 6%.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger, cuisine, soubassement complet. Beau lot paysagé. Propriétaire transféré.
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Garage attenant. Grand lot paysagé. Près église et écoles.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
27-114-27C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH JULIEN ROSAIRE BOURGOUIN, late of the Postal District of Richer, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the first day of November, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of September, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALFRED PLAMONDON, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at their office at the Town of Morris, in Manitoba, on or before the 31st day of October, A.D. 1966.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 3rd day of October, A.D. 1966.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba,
Solicitors for the Executor.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
St-Pierre — Très belle terre: 485 acres. Machines aratoires. Contrat de lait: 8,000 livres. 36 têtes de bêtes à cornes. Toute la récolte. Puits artésien. Maison neuve, moderne: 6 pièces. $115,000.
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
27-123-27C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Marion. $9,500 avec poêle et réfrigérateur si désiré: $9,800. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage double. Grand terrain de valeur. Idéale pour investissement. $1,000 comptant. Balance à intérêt à 7% portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 5 et 3. Entrées privées. Soubassement complet. Incluse, autre petite maison: 3 pièces, située près ruelle. Bon revenu. Toute information à votre disposition si désiré. Prix très attrayant.
Norwood — Rue Horace. Idéale pour grande famille ou revenu. Moderne: 6 grandes pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. 2 plomberies. Revenu: $45. Prix attrayant.
St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour régler succession. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Prix raisonnable pour comptant ou considérerait porter hypothèque si nécessaire.
Norwood — Duplex ultra moderne: 3 ans. Logis de 3 et 2 chambres à coucher. 2 systèmes de chauffage. Garage double. $6,000 comptant. Balance termes.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
27-109-27C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Joli petit bungalow: 3 pièces. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Prix très intéressant: $5,900.
ST-BONIFACE
Pour placement rapportant 12%. Quadriplex bien central. Jamais de logis libres dans cet arrondissement. Prix très attrayant.
ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.
RUE RITCHOT
Près école Provencher. Maison toute récente: 6 pièces, belle cuisine, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Lot très attrayant. Prix raisonnable.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
27-120-27C.

Le satellite Alouette I célèbre son 4e anniversaire en orbite

OTTAWA — Le satellite canadien Alouette I vient de passer son quatrième anniversaire en orbite.

Le satellite fonctionne toujours normalement et les responsables de son lancement s'en félicitent.

Le président du Conseil de recherche pour la défense, le Dr A.-H. Zimmerman, a déclaré, le 27 septembre, au cours d'une entrevue, que "les Américains ont admis que le satellite Alouette I possède le meilleur record de tous les satellites lancés par le monde occidental", et qu'il était "convaincu que les Russes ne pouvaient faire mieux".

Alouette I a parcouru 576,000,000 de milles et lors de son anniversaire le lancement, le 27 septembre, il effectuait sa 19,951e orbite au-dessus de l'Alaska. Il a répondu 52,000 fois à des commandes.

"Imaginez, a dit le Dr Zimmerman, ce que cela peut signifier. Une lumière s'allume quand vous pesez sur l'interrupteur. Si vous êtes chanceux, elle peut s'allumer 1,000 fois avant de brûler."

Le meilleur satellite des Etats-Unis a transmis des renseignements à la terre durant 36 mois.

La pile solaire qui alimente Alouette I opère encore à 35 pour cent de sa force, après quatre ans.

Alouette II, lancé le 28 novembre 1965, s'acquitte aussi merveilleusement de sa tâche.

Le Canada se prépare à lancer un troisième satellite, Isis-A, dans environ un an. Sa mission sera de mesurer les variations de l'ionosphère, comme les deux Alouettes, mais à partir d'une orbite située beaucoup plus haute.

Ministère des Travaux Publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS AU BUREAU REGIONAL DU MINISTERE DU REVENU NATIONAL, DIVISION DE L'IMPOT (SALLE DES MACHINES AU SOUS-SOL), WINNIPEG (MANITOBA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le **MERCREDI 26 OCTOBRE 1966**.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW-PBM-66-60

Département des Affaires indiennes et du Développement du Nord

Des soumissions séparées et cachetées, adressées au Directeur régional des Affaires indiennes, Chambre 301, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba, seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. (heure centrale avancée), le mardi 18 octobre 1966, pour les travaux suivants:

Pour la construction sous contrat de: Nouvelle prise d'eau à l'école indienne résidentielle située à Camperville, Manitoba — Agence indienne de Dauphin.

Pour être considérées, les soumissions doivent être soumises sur les formules de soumissions fournies et doivent être accompagnées d'un chèque visé, émis sur une banque à charte du Canada, payable au Receveur Général du Canada, ou d'un bond de soumission au montant égal à dix pour cent (10%) du prix de soumission; ou de Bonds à porteur du Canada ou de la Compagnie des Chemins de fer Canadiens nationaux et de ses compagnies constituantes. Le Département se réserve le droit de rejeter l'une ou toutes les soumissions et la plus basse des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les plans et devis et autres documents peuvent être obtenus au Département des affaires indiennes, Chambres 301, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba; sur paiement de vingt-cinq dollars ($25.00) sur chèque visé payable au Receveur Général du Canada, pour chaque ensemble de documents. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans et devis, en bon état, dans le mois après la date de fermeture des soumissions.

On peut examiner les plans et devis au bureau du soussigné, au Winnipeg Builders' Exchange, chez Sanford Evans Publishing Limited et à l'Agence indienne de Dauphin, Manitoba.

Les soumissions reçues seront décachetées en présence des parties intéressées au bureau du soussigné à l'heure et à la date indiquée pour la fermeture des soumissions.

R. M. Connelly,
directeur régional
des Affaires indiennes.

Ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur régional des Affaires indiennes, Chambre 301, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, Manitoba, seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. (heure centrale avancée), le mardi 25 octobre 1966, pour les travaux suivants:

Pour la construction sous contrat de: Deux soubassements en béton pour maisons préfabriquées pour le personnel — à l'agence indienne Le Pas — Le Pas, Manitoba.

On peut obtenir les plans, devis et autres documents au bureau des Affaires indiennes, Chambre 301, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, moyennant le paiement de vingt-cinq dollars ($25.00) pour chaque ensemble, sous forme de chèque visé payable au Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des dessins et devis en bon état dans le mois qui suivra la date de la fermeture des soumissions.

Les plans et devis peuvent être examinés aux bureaux du soussigné, du Winnipeg Builders' Exchange, de Sanford Evans Publishing Limited, de Southam Building Reports et à l'Agence indienne Le Pas, Le Pas, Manitoba.

Aucun dépôt n'est requis. Pour être considérées, les soumissions doivent être soumises sur les formules fournies. On peut exiger des dépôts de sûreté, cependant, ceci est laissé à la discrétion de l'Agence des Affaires indiennes. Le Ministère se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions et la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissions reçues seront décachetées en présence des parties intéressées dans les bureaux du soussigné au jour et à l'heure indiqués pour la fermeture des soumissions.

R. M. Connelly,
directeur régional
des Affaires indiennes.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of DAVID TETREAULT, late of the Village of Ste. Anne, in Manitoba, Retired Carpenter.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the first day of November, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of September, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Administrator.



Vous pouvez louer	pour aussi longtemps que	et rembourser par petites mensualités de
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00



